

Pendant que la reine Elizabeth préconise une nouvelle constitution pour le Canada Québec reste indifférent mais sa police est d'une grande brutalité

de notre envoyé spécial, Jean TAINURIER

QUEBEC — Deux faits importants ont marqué le passage de la reine Elizabeth à Québec samedi et dimanche. L'un est d'ordre policier: par un excès incompréhensible de rudesse et de zèle, le service d'ordre a découragé les Québécois déjà prévenus contre cette visite à se rendre nombreux le long du trajet emprunté par le cortège: au total 2 à 3000 personnes se sont déplacées pour voir la reine. L'autre est d'ordre politique: la souveraine, dans un remarquable discours, lucide et positif, a en quelque sorte encouragé les réformes d'une consti-

Le départ de la reine se fait dans un climat plus sympathique

Hier après-midi, au moment de son départ pour l'Anceinte-Lorette, une foule sympathique et évaluée à 4.000 personnes environ, a fait à la reine des adieux chaleureux. L'atmosphère était plus détendue que la veille. On remarquait plusieurs parents et leurs enfants. La voiture royale qui dans la journée avait toujours roulé à plus de 10 milles à l'heure a ralenti à 6 milles, permettant ainsi au couple royal de répondre plus longuement de la main et du sourire aux acclamations des Québécois.

Cette ambiance contrastait avec celle, pénible, dont la reine avait été témoin durant toute la journée de samedi. Le soleil clair mais de fin de journée illuminait cette scène et réchauffait l'accueil jusque-là tiède et réservé de la population de la capitale.

tution "tracée il y a cent ans". "Mon ardent désir, devait-elle dire plus tôt après avoir expliqué son rôle dans une monarchie constitutionnelle, est que personne parmi mes peuples ne subisse la contrainte", ajoutant encore qu'un État dynamique ne doit pas craindre de "repenser sa philosophie politique". "Nous devons, a souligné la souveraine, nous expliquer et présenter sans passion notre point de vue tout en respectant l'opinion des autres... Le vrai patriotisme n'exclut pas la compréhension du patriotisme des autres." (Lire à la page 8 le texte intégral du discours de la reine).

Ces paroles apaisantes de la souveraine n'ont malheureusement pas eu un bien grand écho car au même moment, devant le parlement, des scènes disgracieuses se produisaient qui devaient d'ailleurs se multiplier tout au long de la journée, pour atteindre son paroxysme de brutalité entre 9 et 11 heures du soir, samedi, aux abords du Château Frontenac.

Il n'est pas interdit de penser que la police municipale est responsable, dans une très large mesure, de l'échec de cette visite — de la teneur de l'accueil — et qu'elle a tout fait pour que chaque Québécois sache qu'il s'exposait à recevoir un coup de matraque s'il se risquait aux abords de la Vieille ville, fort peu pavisée et où soufflait un vent froid.

Il serait difficile aujourd'hui de connaître les vrais responsables des charges furieuses de cette police contre des petits groupes de manifestants, des étudiants pour la plupart, visiblement laissés à eux-mêmes et n'agissant selon aucune consigne précise; mais il sera nécessaire de faire une enquête sérieuse. Car à aucun moment, durant toute la journée de samedi l'ordre n'a été véritablement menacé par les manifestants. Cela les autorités policières devaient le savoir après l'échec de la manifestation de vendredi soir et l'ordre de dispersion donné par Pierre Bourgois, président du RIN. Le "comité de coordination" chargé de la protection de la police a surestimé l'importance des manifestants et, surtout, a créé un état de psychose qui ne pouvait être que dangereux.

De l'avis de maints observateurs, jamais la police municipale n'aurait dû avoir la responsabilité de l'ordre dans la ville pour cette visite. La plupart des membres de cette police manquaient visiblement de calme et de jugement, chargeant sans raison aucune, souvent à contre temps, des étudiants et des séparatistes qui se contentaient de crier des slogans ou de chanter. A dix reprises ou moins, leurs bâtons de deux pieds haut levés, les "municipaux" ont frappé dans le tas, sans raison, bêtement presque, aussi bien sur de simples passants, comme graphes. C'est même parfois avec rage que les policiers ont ce fut la cas rue St-Jean, que sur des journalistes et des photographes. Pour ma part j'ai été témoin de véritables actes de sauvagerie à quatre reprises.

Quatre fois ou même cinq fois plus nombreux que le plus fort groupe de manifestants, les policiers ont agi sans aucun discernement. Ceci venait sans doute de directives trop strictes. Mais c'est fort peu probable. Car nous tenons de bonnes sources syndicales que les policiers ont été encouragés à agir ainsi.



Matraque à la main, les policiers pourchassent les manifestants devant le Palais de Justice.

SHARP: la bonne volonté vaut mieux que les changements constitutionnels

TORONTO. — Le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, a déclaré samedi que le renforcement de l'unité canadienne procède davantage de l'esprit et de la bonne volonté des Canadiens en général que de modifications légales et constitutionnelles.

Parlant devant la Fédération nationale de la jeunesse ukrainienne du Canada, il a affirmé que "tout citoyen canadien, de longue ou de fraîche date se doit d'aborder le problème de l'unité nationale".

"En effet, ce n'est pas tant une question de droits constitutionnels et légaux que la nécessité de déterminer les sentiments qui animent notre nation.

Nous devons faire des efforts sincères en vue de promouvoir la bonne entente et la confiance entre les divers groupes ethniques. Nous devons notamment nous libérer de tout sentiment de méfian-

ce. Nous devons aller de l'avant, forts de la conviction — qui est justifiée sans aucun doute — que la très grande majorité des Canadiens veulent être considérés comme des Canadiens".

"Le Canada, a poursuivi M. Sharp, traverse présentement une de ces périodes critiques où les valeurs et les concepts du passé sont mis en question et doivent être réaffirmés. Les Canadiens d'expression française sont en train de réaffirmer leur droit à disposer de leurs propres affaires au sein de la nation. Ils peuvent et entendent, bien, maintenir leur identité culturelle et, à mon avis, le Canada ne peut qu'y trouver un enrichissement".

Désaccord

M. Sharp est en désaccord avec ceux qui prétendent que le Canada a besoin de nouveaux objectifs nationaux. "Il est plutôt nécessaire de donner une nouvelle dimension à

l'objectif que le pays a toujours poursuivi en tant que nation.

Depuis la Confédération, le Canada a été un terrain idéal pour mettre à l'épreuve la capacité de l'homme à régir ses affaires en se basant sur la raison et le sens commun plutôt que sur les préjugés et l'intolérance.

"Un tel état de choses se produisait rarement il y a 100 ans. Il est encore rare de nos jours dans un monde qui assiste à la naissance de nouvelles nations et où les vieilles nations languissent en raison du sentiment de haine qui divise les hommes."

Il a noté que la réputation de tolérance dont jouit le Canada lui a valu sur la scène internationale "un accroissement de prestige beaucoup plus grand que celui qui lui vient de sa puissance militaire et économique". Le Canada a la réputation d'être "un honnête courtier".

La Presse: l'accord est fait sur l'article le plus litigieux

Après de longues négociations entre la direction de LA PRESSE, représentée par Me Fernand Guertin, et les journalistes syndiqués du journal, représentés par M. Marcel Pepin, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, un accord est intervenu sur l'article le plus litigieux du projet de convention collective. Il s'agit de l'article VII, dont le texte négocié a été approuvé vendredi soir par l'assemblée générale des journalistes syndiqués, et qui porte sur l'activité professionnelle des journalistes, la conformité à l'orientation idéologique de LA PRESSE, le respect des faits dans les nouvelles, et sur les sanctions qu'enfreindraient les violations aux règles établies.

Quelques clauses, notamment celle qui touche l'activité publique des journalistes à l'extérieur du journal, sont restées en suspens mais seront reprises en négociations dès cette semaine. Lorsque toutes les clauses de l'article VII auront fait l'objet d'un accord, les négociateurs tenteront de s'entendre sur d'autres articles du projet de convention et sur des questions relatives au règlement définitif du conflit. Il restera donc à négocier: 1) les "droits acquis", c'est-à-dire le droit d'invoquer les journalistes de conserver les postes ou fonctions qu'ils occupaient avant la grève; 2) la question des publi-reportages, discipline que les journalistes considèrent comme étrangère à la profession; 3) la question économique, c'est-à-dire: a) les augmentations de salaire et b) le salaire que les journalistes n'ont pas touché depuis le début de juin.

Il faut donc prévoir de dix à 15 jours avant le règlement définitif et complet du différend entre les journalistes syndiqués et LA PRESSE. C'est au comité régulier de négociation du syndicat des journalistes, présidé par M. Gérard Picard, qu'il appartient maintenant de négocier. M. Marcel Pepin se retire, ayant accompli la mission qu'il s'était fixée pour

l'instant, à savoir le règlement de l'article le plus litigieux. Au besoin, si la situation se détériorait de nouveau, M. Pepin interviendrait encore dans les négociations, comme l'y autorise le mandat qu'il a reçu de l'assemblée générale du congrès annuel de la CSN.

Une fois conclue l'entente entre les journalistes et LA PRESSE, il ne restera qu'à conclure des accords avec l'Union typographique Jacques-Cartier, dont les 300 membres se sont mis en grève le 3 juin, ainsi qu'avec le syndicat des employés de bureau et celui dit de "l'industrie du journal", lequel groupe les distributeurs, les préposés à l'adressage, les prestataires, etc. On prévoit que l'accord sera conclu assez rapidement avec les typographes (affiliés à la FTQ) et les autres syndicats.

Les principales dispositions de l'article VII sont les suivantes:

- 1) Dans tous les cas de congédiement, suspension ou rétrogradation d'un employé régulier, le fardeau de la preuve incombe à l'employeur.
- 2) Un employé ne peut être congédié, mis à pied ou rétrogradé à moins d'avoir reçu un mois d'avis, sauf s'il s'agit de matières graves.
- 3) Dans le cas de grief résultant d'un congédiement, si le grief est reconnu fondé partiellement ou entièrement, l'arbitre aura discrétion, suivant le cas, pour apprécier la sanction, et en conséquence, ordonner la réinstallation avec ou sans perte de salaire.
- 4) Aucun employé ne pourra effectuer, sous sa signature ou autrement, un travail quelconque pour d'autres journaux, quotidiens ou hebdomadaires, dans la province de Québec, qui sont concurrents de LA PRESSE. Les journaux quotidiens ou hebdomadaires ne donnant pas d'information et ayant un caractère culturel ou professionnel ou scientifique ou technique

ou syndical ne sont pas concurrents. Les collaborations autorisées à l'extérieur, sauf permission, ne pourront être faites sur le temps du travail.

5) Les parties conviennent que le travail des journalistes doit être soumis aux règles suivantes:

- a) L'information doit être conforme aux faits et de nature à ne pas tromper le public; toute erreur commise de bonne foi n'entraîne aucune sanction;
- b) Les commentaires, analyses, chroniques ou autres écrits à l'exclusion des éditoriaux et des textes d'information, ne doivent pas être hostiles à l'employeur ou à son orientation idéologique, ni contraires aux bonnes moeurs et à la morale;
- c) Les éditoriaux doivent être conformes à l'orientation idéologique du journal. Tout éditorialiste régi par la convention peut demander un transfert;
- d) tout journaliste qui entretient les régulations susmentionnées pourra être l'objet de sanctions, soit rétrogradations, suspension ou congédiement.
- e) Les sanctions prévues concernant l'hostilité à l'orientation idéologique ne seront pas appliquées aux faits que l'orientation idéologique de l'employeur ait été communiquée par écrit à la rédaction et aux syndicats.
- f) Dans le cas des sanctions prévues pour les journalistes qui violent les règles de l'information et de la conformité à l'orientation, il devra être tenu compte des facteurs suivants: l'importance ou la gravité de l'objet ou la mauvaise foi de l'intéressé, le préjudice matériel ou moral causé, la répétition ou la systématisation de l'acte objecté.
- g) L'employeur ne modifie les textes signés qu'avec le consentement du signataire. Si des changements s'imposent et que le signataire n'y consent pas, l'employeur omettra la signature.



La reine retourne à son yacht Britannia, venant de la Citadelle, avant de se rendre, samedi soir, au dîner offert par le gouvernement au Château Frontenac.

Des Québécois, révoltés, ont "honte de leur ville"

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — "C'est écoeurant", c'est dégoûtant", c'est révoltant", "c'est la Gestapo". Telles sont les expressions les plus courantes recueillies des témoins de la brutalité dont ont fait montre, samedi, les agents de la police municipale de Québec.

"J'ai honte de ma ville quand je vois un spectacle pareil", ont déclaré de nombreux Québécois.

"Et quand on pense que ce sont des Canadiens français qui matraquent d'autres Canadiens français et cela pour rien, c'est inconcevable... On voit parfois des scènes semblables dans des films: les Noirs aux Etats-Unis, les répressions de l'Allemagne d'Hitler; mais on ne pouvait jamais imaginer que de telles choses pourraient arriver à Québec", a dit un autre, résumant ainsi la pensée d'une bonne partie de la population de la vieille capitale.

Un homme d'âge mûr, bien paisible: "Pourquoi s'est-on obstiné à faire venir la reine dans de telles circonstances. Le véritable responsable de ce qui se passe aujourd'hui à Québec, c'est le premier ministre Lesage. Il devra porter la responsabilité de jeunes Canadiens français maltraités par les policiers".

Un étudiant: "Ce qui se déroule aujourd'hui à Québec aura fait plus pour la cause des séparatistes que mille discours. Je n'étais pas séparatiste; mais à partir d'aujourd'hui je le suis. Je connais de nombreux confrères qui ont la même réaction que moi".

Un témoin de la bastonnade devant le Palais de Justice, samedi soir: "Tout près de moi, j'ai vu des agents frapper de toutes leurs forces sur des jeunes gens. Je suis révolté. Si j'avais eu un fusil, j'aurais tué les policiers. Ce doit être comme cela que commencent les révolutions".

La plupart des gens interrogés se demandent qui a bien pu donner aux agents municipaux des ordres aussi ridicules:

"Est-ce le procureur général, est-ce le chef Lemire, de Québec? Nous ne le savons pas".

Un autre point intrigué plusieurs personnes: "Pourquoi la police montée et la Sûreté provinciale se sont-elles déchargées sur la Sûreté municipale de leurs responsabilités les plus ingrates. On savait bien que le corps municipal de police n'est pas entraîné à ce genre de répression. Leur spécialité, c'est de coller des avis de contravention, et non de manier des bâtons".

On craint que les scènes de brutalité de samedi ne donnent lieu à des représailles contre les policiers municipaux.

Un groupe de jeunes gens: "Ils ne perdent rien pour attendre. La reine s'en va; mais nous, nous restons. La police n'a pas fini d'entendre parler de nous".

Un d'entre eux a même ajouté: "La maison du chef Lemire est bien placée en bordure du trottoir. Il sera facile de lui 'péter' les fenêtres".

Même les journalistes étrangers partagent le sentiment d'indignation de la plupart des Québécois. Plusieurs ont rap-

Voir page 2: Des Québécois

Réactions à la visite royale

Le RIN demande la démission de Lesage

QUEBEC. — Me Guy Pouliot, vice-président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a réclamé hier la démission du premier ministre Lesage.

Commentant la visite que vient d'effectuer dans la Vieille Capitale la reine Elisabeth, le leader séparatiste a fait remarquer que le chef du gouvernement québécois s'est rendu à Londres l'an dernier pour inviter la souveraine.

Il lui avait dit, selon M. Pouliot, que les Québécois seraient heureux de la recevoir.

"La population québécoise vient de lui apporter le plus grand démenti jamais infligé à un premier ministre depuis le début de la Confédération", a dit M. Pouliot dans une déclaration faite à la presse.

"Dans les circonstances, il doit démissionner comme le ferait d'ailleurs n'importe quel premier ministre sous le régime constitutionnel britannique".

Me Pouliot a encore dit que tout le zèle manifesté par la police leur a été inspiré par des ordres beaucoup trop sévères qui ne permettaient aucune interprétation de leur part.

Le Herald Tribune

NEW YORK. — "Le phénomène de l'intensification nette du nationalisme québécois à ce moment particulier du développement du Canada défie l'analyse", écrit le "New York Herald Tribune" dans un éditorial publié samedi matin à l'occasion de la visite à Québec de la reine Elisabeth. Le quotidien new-yorkais souligne en effet les progrès économiques, politiques et sociaux réalisés par la province de Québec, à tel point que "il n'y a que quelques années seulement, on pouvait penser que le Québec se rapprocherait de plus en plus de ses provinces sœurs, qui font de nombreux concessions aux sentiments de la population canadienne-française. L'éditorialiste relève le fait que "l'opinion modérée au Québec tout en insistant sur une interprétation stricte des droits de la province surtout en ce qui concerne les finances et l'éducation, rejette le séparatisme comme totalement inapplicable". "Mais les illuminés qui sont au bord extrême du nationalisme français rejettent cette attitude pleine de bon sens et adoptent la violence avec l'aveuglement d'un Makarios", écrit encore le journal new-yorkais. "Certains d'entre eux, en fait, utilisent les mêmes tactiques, avec les desseins sinistres d'un Castro — car il existe dans le nationalisme québécois un mélange paradoxal de marxisme et de traditionalisme".

La presse anglaise

LONDRES. — Les journaux dominicains britanniques "Sunday Telegraph", de tendance conservatrice, et "The Observer", indépendant, estiment l'un et l'autre qu'il est grand temps de "prendre au sérieux" le problème du séparatisme au Canada. "Les troupes séparatistes ne forment encore qu'une petite minorité et sont eux-mêmes divisés entre la droite et la gauche. Il est encore temps, par conséquent, que les deux peuples recherchent un modus vivendi qui soit mutuellement satisfaisant", note le "Sunday Telegraph", qui ajoute que le danger vient de ce que trop peu de Canadiens de langue anglaise se préoccupent de la situation.

Voir page 2: Réactions

Le Jeune Commerce du Canada français demandera à Lesage de proclamer "les 2 nations"

QUEBEC. — Le conseil exécutif de la Fédération des jeunes chambres du Canada français vient de demander au premier ministre, M. Jean Lesage, de faire une déclaration de principe reconnaissant l'existence de deux nations au Canada et la réalité vivante du Canada français. L'exécutif des Jeunes chambres s'est réuni, en fin de semaine, à Québec, pour étudier la situation à la suite du refus du gouvernement de déléguer le sous-ministre des affaires culturelles comme conférencier au congrès international du Jeune Commerce à Oklahoma City, du 18 octobre au 21 octobre.

A l'occasion de ce congrès, les Jeunes chambres du Canada français ont l'intention de demander leur reconnaissance internationale, distincte des chambres anglophones du Canada.

Dans une lettre au premier ministre, le président des Jeunes chambres, M. Rodrigue Pageau, explique: "Vous réalisez facilement qu'à la suite des déclarations de certains administrateurs de la Canada Jaycees niant l'existence de deux nations au Canada, la décision du gouvernement de se désister en ne déléguant pas de représentant à Oklahoma City a déjà été malheureusement interprétée comme un désaveu des objectifs poursuivis par les Jeunes chambres du Canada français. Vous réalisez, M. le premier ministre, qu'en conséquence, notre organisme su-

bit et subira de graves préjudices."

Le conseil exécutif ne croit pas que la demande d'une déclaration de principe soit exagérée. "Car vous-même, M. le premier ministre, et certains de vos ministres avez déjà fait état de l'existence au Canada de deux nations égales. Et comme la demande d'affiliation à la Jeune chambre internationale repose justement sur le principe de la dualité culturelle du Canada, nous nous croyons pleinement autorisés à vous faire la présente demande".

Le premier ministre devra faire une telle déclaration avant le 17 octobre, jour de départ des cent cinquante délégués des Jeunes chambres au Canada français au congrès d'Oklahoma City.

MÉTÉOROLOGIE Ensoleillé — Plus doux. Min.: 32 — Max.: 55 Maximum hier: 45 Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTREAL	FÊTE DU JOUR SAINT GERMAIN Les librairies F. PILON INC. Papeteries - Dactylographes Accessoires de bureau
---	--



Les Rédemptoristes en deuil

Le 5 octobre mourait à Saint-Anne de Beauré le révérend père Marcellin Néron. Pour ses confrères le Père Marcellin était surtout le Procureur Provincial. Mais à l'extérieur, il était le missionnaire estimé qui dans ses 40 ans de vie active prêcha 709 retraites en 290 paroisses. Il jouissait de l'estime des curés et des fidèles. Sa parole à la fois onctueuse et forte touchait les âmes. Son commerce agréable lui gagnait l'affection de tous. Sa direction inspirait la confiance. Il était de ceux qui vont au Père avec une grande piété filiale. Cet esprit de piété filiale imprégnait sa prédication et son ministère au confessionnal. Pour mener une vie apostolique si pleine, alors qu'il exerçait des charges importantes à l'intérieur de son couvent, il fallait au Père Marcellin Néron ce sens rare de l'ordre qui multiplie le temps et ce dévouement que rien ne lasse et n'abat.

Né à Saint-Joseph d'Alma le 27 avril 1888, Marcellin Néron entra au Séminaire Saint-Alphonse pour y faire ses humanités, en l'année 1904. Admis à la profession religieuse en 1911, il monta à l'autel du Seigneur le 23 septembre 1916. De 1917 à 1921, il consacra les premières de son ministère à la formation des jeunes de sa Congrégation. En 1921 il poursuivit la même tâche au scolasticat des Rédemptoristes à Ottawa. En 1926, il fut nommé curé-fondateur de la paroisse des Rédemptoristes à Desbains au Lac St-Jean. En 1933, les supérieurs le rattachèrent à Sainte-Anne de Beauré où il ne devait plus quitter jusqu'à sa mort. Économiste de la maison de 1933 à 1937, il cumula dès 1934, avec cet emploi, la charge de Procureur Provincial. Sa compétence lui valut de demeurer en fonction jusqu'à sa mort. Si l'on considère les nombreuses et vastes entreprises que les Rédemptoristes eurent à mener de front de 1933 à 1964 — fondations nouvelles au Canada, établissements de deux missions au Vietnam et au Japon, construction de la basilique — on peut juger la somme de travail qu'il dut fournir en ces années, surtout lorsque l'on sait qu'il prêchait des missions pendant 4 longs mois chaque année.

Une pareille dépense d'énergie au service du Seigneur, vient à bout des plus fortes constitutions. Il y a cinq ans le Père Marcellin Néron perçut un premier signal d'alarme. Une opération et de bons soins le tirèrent en quelque sorte du tombeau. Remis sur pied, il reprit vite son train de vie habituel, jusqu'à la fin de juin de cette année, date de sa dernière mission. Le mal qui l'avait menacé, il y a cinq ans revint à la charge et cette fois le terrassa. Le Père Marcellin Néron accepta avec une admirable résignation la Volonté divine qui l'appela à déposer les armes pour aller recevoir la couronne dont parle Saint Paul.

Le cinq octobre, à l'heure matinale où la cloche du couvent appelait ses confrères à une nouvelle journée de labeur, le Père Marcellin Néron partait pour le ciel.

Il repose présentement en chapelle ardente au monastère de Sainte-Anne de Beauré. Ses funérailles auront lieu à la Basilique, le jeudi 8 octobre à 10 heures 30, et il sera inhumé au cimetière paroissial de Sainte-Anne auprès des confrères qui l'ont précédé dans la gloire.

R. I. P.

La reine...

(Suite de la page 8)

QUEBEC — Une manifestation à caractère séparatiste sur les murs de la Citadelle, s'est interposée dans une cérémonie visant à un haut éclat à laquelle ont pris part, outre la reine et son mari, les autorités supérieures de la province et du pays.

Pendant que dans la Citadelle, qu'animait de ses marches, ses saluts et sa fanfare le Royal 22e régiment, environ 100 personnes sont montées jusqu'aux murs et ont crié des slogans indépendantistes. On a entendu: "Le Québec aux Québécois" et "Ottawa non, Québec oui".

Les manifestants n'ont été dispersés qu'après que la reine eut allumé le flambeau éternel qui rappellera le souvenir de 1,450 soldats du Royal 22e régiment morts sur les champs de bataille.

La cérémonie s'est déroulée par un temps froid et sous un ciel de nuages. Le Royal 22e régiment a accordé à plusieurs reprises à la souveraine le salut royal. Avaient pris place sur une estrade proche du couple royal le gouverneur-général et Mme Georges Vanier, le lieutenant-gouverneur et Mme Paul Comtois, les premiers ministres Lester Pearson et Jean Lesage, de même que leurs épouses, plusieurs ministres et autres dignitaires.

Les grands drapeaux de parade de la Citadelle étaient remplis aux trois quarts de personnes qui avaient toutes reçues des invitations particulières.

Durant la cérémonie, les commandements que tonnaient les sous-officiers rivalisaient d'ampleur avec les cris du groupe des manifestants qui on entendait distinctement de l'intérieur de la Citadelle. A un moment d'un grand silence solennel, quelques secondes avant que la reine n'allume la flamme éternelle, une pièce pyrotechnique a éclaté. Les manifestants ont été sur les murs près d'une demi-heure avant que des agents de l'escouade spéciale anti-émeute ne les dispersent. Cette dispersion s'est faite dans un calme apparent.

A l'issue de la cérémonie, le couple royal et les dignitaires ont été reçus par le gouverneur général dans sa résidence de la Citadelle.

Des Québécois... (Suite de la première page)

plé des scènes semblables dont ils avaient été témoins dans d'autres pays.

Chez les policiers, on prend prétexte de la nervosité. Depuis un certain temps, on ne cesse pas de leur dire que leur vie peut être en danger.

Mais il y a sûrement une dose de sadisme, puisqu'un témoin rapporte avoir vu deux agents se féliciter mutuellement du carnage qu'ils venaient d'accomplir, devant le Palais de justice.

Un des témoins résume la situation: "Si au lieu de leur couvrir la tête on leur avait dit de s'en servir, tout cela ne se serait pas passé".

Québec se souviendra de la visite royale. La plupart souhaitent que ce soit la dernière dans les conditions actuelles.

Maxime

NETTOYAGE ENTREPOSAGE service de 3 heures 1415 Bois-Franc RI. 8-6188 Succursale 4140 St-Denis VI. 4-1158

ARCHITECTES BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY ARCHITECTES 3480 C. de la Côte des Neiges Montréal - 937-9324

ARCHITECTES DAVID, BAROTT, BOULVA ARCHITECTES 3 Place Ville-Marie MONTREAL - 866-9854

ARCHITECTES DUPUIS & MATHIEU ARCHITECTES MONTREAL 34 - LA. 6-3073

ARCHITECTES LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI ARCHITECTES 1255, boulevard Laird Ville Mont-Royal Suite 280 - RE. 1-9611

ARCHITECTE JEAN MICHAUD ARCHITECTE 59 ouest, rue St-Jacques MONTREAL 1 - 844-1775

ARCHITECTES SARRA - BOURNET & AUDET ARCHITECTES 159, rue Principale HULL, P.Q. - 777-4994

ARCHITECTE PAUL-O. TRÉPANIÉ ARCHITECTE GRANBY - 372-5888 MONTREAL - 276-6013

Québec reste...

(Suite de la première page)

sources que, très vite, le chef Lemire a décidé d'agir de sa propre initiative, oubliant même d'avertir le quartier général des forces de sécurité.

Le solliciteur général Claude Wagner, saisi des incidents impliquant les six journalistes blessés ou matraqués, a promis de faire enquête comme il fera enquête aussi pour connaître les raisons qui ont poussé à tant de brutalité ce corps de police visiblement peu préparé à cette tâche difficile et délicate de calmer l'ardeur pas bien méchante de quelques centaines de manifestants.

Partout, d'ailleurs, où la police provinciale ou la gendarmerie royale étaient chargées du maintien de l'ordre, l'ordre a été maintenu sans violence inutile. Les policiers provinciaux et fédéraux ont, dans l'ensemble, agi avec tact et psychologie et il aurait été souhaitable qu'ils remplacent plus tôt dans la journée les agents municipaux.

Un des responsables de l'ordre devait d'ailleurs dire, en marge de ces pénibles incidents: "Nous nous attendions à des désordres du côté du RIN, c'est de l'autre côté (policiers) que nous en avons eu..."

LES AUTRES RAISONS

Mais cette attitude policière, qui a surpris plus d'un envoyé spécial, n'est pas la seule cause de l'échec de cette visite. Échec que la souveraine ne pouvait pas ne pas reconnaître, même à l'abri dans sa Cadillac noire blindée... et peut-être insouvenance.

Le temps, tout d'abord, ne prêtait pas à une attente trop longue. La télévision, ensuite, donnait une assez bonne couverture des principales cérémonies officielles. Il y avait, enfin, la crainte d'un attentat toujours possible.

Mais il n'est pas interdit de penser aussi que la population de Québec se sentait un peu confusément, sans doute faussement responsable, de tout ce déploiement de force. En prenant, en effet, ces multiples précautions et en étalant trop manifestement à la vue de tous un important service d'ordre, les autorités ont en quelque sorte donné l'impression qu'elles considéraient à l'avance toute une population comme des coupables possibles.

Les mesures de sécurité n'auraient rien perdu en efficacité si elles avaient été plus discrètes. Si, par exemple, des cars de police s'étaient tenus en alerte dans les rues latérales prêts à se rendre sur le lieu d'une manifestation d'importance. Au lieu de cela, le service d'ordre était si compact, si dense que, partout, il était plus nombreux que les manifestants et les curieux réunis. Devant le Parlement, par exemple, il y avait certainement trois à quatre fois plus de membres du service d'ordre que de civils, y compris les journalistes.

Dans cette foule très clairsemée on pouvait, d'ailleurs, reconnaître de nombreux inspecteurs civils qui, dès le matin, ont arrêté les quelques meneurs possibles, dont Reggie Chartrand, boxeur de Montréal, un des premiers arrêtés de la journée. Au total, samedi soir, on comptait 32 arrestations, ainsi qu'une dizaine de blessés, légers. La plupart des personnes arrêtées ont été conduites dans les cellules de la police municipale et devaient être libérées après le départ de la reine, qui s'est envolée hier soir, vers les 6 h. 15, pour Ottawa, à bord d'un "Yukon" de l'ARC.

Après les premiers incidents, devant le Parlement, les manifestants se sont dirigés vers l'hôtel de ville où est situé le poste de police No 1, pour protester contre les huit premières arrestations.

C'est à ce moment là que de nouveau, sans raison apparente, la police municipale a chargé une centaine de jeunes manœuvres qui se sont vite dispersés, rue St-Jean. Plusieurs passants ont été à cet endroit frappés durement et bousculés par la police.

Pendant ce temps, Me Pierre Verdy, avocat de Reggie Chartrand, était expulsié manu militari du poste de police en question, sans avoir pu rencontrer son client. La police a refusé de commenter cette expulsion.

C'est au cours de telles charges que cinq journalistes ont été frappés. L'un d'eux, Serge Gagnon de l'Action a dû être soigné pour une coupure à laèvre. Un autre, André Sirois, du Soleil, s'est protégé la tête avec son avant-bras d'un coup asséné avec une telle violence que le baton s'est brisé en deux. Un autre journaliste, américain celui-là, Mares Schieffler, qui dit travailler pour l'hebdomadaire américain libéral "Nation" a été copieusement rossé de plus de 10 coups de matraques avant d'être mis en état d'arrestation et... soigné. Selon certains policiers ce journaliste n'aurait été qu'un simple provocateur "socialiste" qu'un agitateur professionnel. Il est vrai que Schieffler a toujours été vu au milieu des manifestants, calepin à la main, criant et protestant avec les groupes dans lesquels il se trouvait.

Aucunes manifestations de la journée de samedi n'étaient véritablement organisées. Seule l'inspiration du moment guidait les protestataires d'un lieu à l'autre, livrés à eux-mêmes, chantant et criant les slogans mille fois entendus de "Québec aux Québécois" ou encore: "Le Québec libre".

Car la grande surprise de cette fin de semaine est le manque total d'organisation dans les rangs du RIN de la ville de Québec. Il semble que les récentes démissions des présidents des sections locales, MM. Deschênes et Caron ont eu pour effet de désorganiser totalement le Rassemblement pour l'indépendance nationale. La direction générale et en particulier, Pierre Bourgault ont semblé surpris du peu de préparatifs, à leur arrivée dans Québec et ce serait là une des raisons de l'absence de toute manifestation, après que celle de vendredi soir ait échoué devant la détermination des autorités de ne tolérer aucun désordre de quelque nature que ce soit, même un défilé paisible et silencieux dans les rues de la ville, dans la nuit de vendredi à samedi. Un peu désemparée et laissée à elle-même la direction du mouvement séparatiste avait donc jugé inutile toute manifestation. Il est à remarquer cependant que le RIN avait opté pour la non-violence et Pierre Bourgault avait maintes fois mis en garde ses partisans contre toute violence de leur part.

Dès lors la police n'avait plus rien à craindre sauf, bien sûr, le tireur isolé qu'aucun service d'ordre n'aurait pu empêcher d'agir.

C'est vers la fin de l'après-midi et dans la soirée que les chauffourées entre le service d'ordre et les manifestants se sont faites plus nombreuses, en particulier aux pieds des Plaines d'Abraham que les policiers municipaux habillés d'un imperméable rouge-orange phosphorescent et casqués ont gravi au pas de course pour y déloger une centaine de manifestants qui, assis près des fortifications, ne savaient pas trop quoi faire. Plus tard, dans la soirée devant le palais de justice plusieurs charges se sont de nouveau produites tandis que la reine dinait au Château Frontenac.

Les manifestants avaient regardé la reine passer sans grand tapage et attendaient patiemment sa sortie lorsque la police municipale est de nouveau intervenue, sans raison, ni logique. Car au lieu de chercher à disperser les jeunes gens présents, elle les a tassés contre le parapet du palais de justice, les matraquant avec une rudesse inutile. Plusieurs femmes ont été matraquées sous mes yeux et un jeune manifestant, tentant vainement de se protéger a basculé dans le vide, de l'autre côté du parapet, faisant une chute d'une dizaine de pieds et se blessant assez grièvement.

Lorsque la reine est ressortie, elle est passée devant les quelques manifestants qui restaient encore sur les lieux (un manifestant environ pour 10 membres des services d'ordre). Aucun désordre ne s'est produit. Néanmoins, la police, voyant un peu plus tard, non loin du ministère de la voirie, un groupe de jeunes gens

assis et chantant, elle a de nouveau matraqué. Quant aux policiers en civil, parfois laissés à eux-mêmes, ils n'intervenaient pas toujours avec impartialité. Ainsi, devant le parlement, trois jeunes étudiants anglais, ont pu scander devant moi pendant plus de trente secondes: "Le Québec au Canada". Derrière eux se trouvaient trois policiers en civil et un Québécois d'une cinquantaine d'années, petit, maigre et chétif qui décida soudain de se hausser sur la pointe des pieds pour crier d'une voix fluette et timide: "Le Québec aux Québécois". Il fut aussitôt saisi au collet par les trois policiers et "bailonné".

Il est à remarquer aussi qu'à aucun moment la reine n'a été insultée lorsqu'elle passait dans sa limousine escortée de douze motards de la Gendarmerie royale. Les seuls slogans qu'elle a pu entendre étaient ceux déjà mentionnés plus haut et il est amusant de souligner que la

Les étudiants des HEC ont donné plus de \$100 pour les journalistes de "La Presse"

La campagne du "dollar de la liberté" en faveur des journalistes de "La Presse" a eu lieu vendredi matin à l'École des hautes études commerciales, rapportant la somme d'un peu plus de \$100. Un membre de l'exécutif de l'association des étudiants des HEC avait créé une certaine commotion en déclarant au représentant du DEVOIR que l'exécutif s'appropriait à refuser cette souscription, organisée par l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal.

Ce membre de l'exécutif avait déclaré, devant des témoins qui n'ont pas cherché à le contredire, que l'exécutif avait tenu une réunion au cours de laquelle on avait exprimé l'avis que les étudiants des HEC ne pouvaient pas, en tant que futurs "patrons" appuyer des "grévistes".

Tout indique que les esprits étaient partagés effectivement à ce moment-là sur l'opportu-

rité de la souscription. Mais la campagne proposée par l'AGEUM en faveur des journalistes de "La Presse" a quand même eu lieu avec l'appui du conseil des étudiants des HEC. Les étudiants ont souscrit une somme variant entre \$100 et \$125 pour appuyer le "dollar de la liberté", à fait savoir hier le trésorier de l'association étudiante des HEC, M. Jean-Pierre Raymond.

De son côté, M. Michel Pelletier, un des étudiants des HEC qui ont collaboré à la publication de la feuille "Le Quartier-Latin Libre", a fait une mise au point quant au même article du DEVOIR. Les étudiants des HEC, a-t-il dit, ne sont pas les seuls à avoir financé le "Q-L Libre". Un représentant des HEC avait déclaré au représentant du DEVOIR que ce sont les étudiants des HEC qui avaient défrayé l'impression de cette publication.

R. P.

L'ASSOCIATION DES JEUNES SCIENTIFIQUES REUNIE EN UN SECOND CONGRES A L'U. DE MONTREAL, FAIT LE POINT DE SES PROGRES

Le second congrès des jeunes scientifiques de l'université de Montréal hier et aujourd'hui, permet de faire le point des progrès de ce groupement d'origine encore récente qui compte quelque 400 membres dans presque toutes les institutions d'enseignement secondaire du Québec. Plus de 300 jeunes scientifiques ont assisté, hier et aujourd'hui, aux délibérations du congrès.

Des communications ont été prononcées dans les sections de mathématiques, de biologie, de physique et de chimie. Plusieurs causeries ont été prononcées au cours du congrès qui s'accompagnait d'une exposition d'appareils scientifiques et de matériels divers que des sociétés avaient mis à la disposition des organisateurs du congrès.

Réactions...

(Suite de la première page)

pent vraiment du problème et se disent que "si les francophones veulent partir, laissons-les partir".

Telle est l'attitude la plus répandue, note le journal. Loin de lutter pour maintenir l'union par la force, l'opinion canadienne-anglaise est de plus en plus résignée. Le "Sunday Telegraph" poursuit: "Il faut espérer que le geste de la reine consentant à risquer sa vie pour la cause de l'unité fera ressortir la folie de cette attitude. La secession laisserait sans le moindre doute le Canada français dangereusement mais elle priverait également les Canadiens anglais de la seule différence qui les sépare des Etats-Unis. En refusant de secouer leur inertie pour accéder à leurs compatriotes français une nouvelle chance, ils détruisent en fait leur propre avenir de nation fière et indépendante".

"Si la visite royale est marquée par un succès triomphal — ce que nous espérons tous —, il sera important d'en tirer les conclusions politiques qui s'imposent. remarque l'"Observer". La pire bêtise serait de conclure que les aspirations des Canadiens français ne valent pas la peine qu'on les prenne au sérieux.

M. Courcy: rien QUEBEC — M. Alcide Courcy, ministre de l'agriculture a déclaré que la manifestation du RIN "n'était absolument rien." Quelque 200 membres

reine et le duc répondaient d'un geste aimable de la main et d'un gracieux sourire à ces slogans. Ce qui amenait les observateurs à se demander si le couple royal entendait parfois ce qui se criait...

En quittant Québec, la reine répondait à une question lors de la réception qu'elle donnait à la presse sur le Britannia, s'est contentée de dire que Québec était un endroit "charmant".

En conclusion, la visite de la reine, que beaucoup trouvaient inopportune, et qui se présentait sous des auspices peu favorables a été rendue plus pénible encore par une attitude provocante de la police locale.

OPERATION 55: l'île de Montréal constituera un cas particulier

Deux fonctionnaires du ministère de l'éducation ont affirmé hier que, dans la réalisation de "l'opération 55", l'île de Montréal aura un statut particulier. Les politiques et les programmes mis de l'avant par "l'opération 55" ne s'appliqueront pas de la même façon sur l'île de Montréal que dans le reste de la province: il y aura des différences, en particulier, en ce qui a trait aux structures et au financement.

M. Jean-Jacques Bergeron, assistant-directeur de la planification, et M. Jean Durand, l'un des trois coordonnateurs de l'opération 55, participaient alors à une clinique sur "l'opération 55" qui a eu lieu au Séminaire de Ste-Thérèse à l'occasion du premier congrès de la Fédération des associations parents-maîtres du Québec.

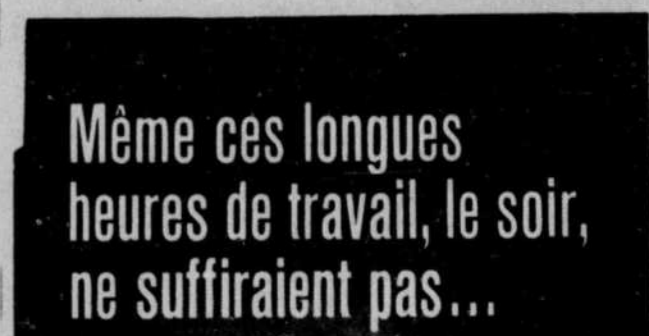
le de l'Association des jeunes scientifiques a lieu cet après-midi, dans le but de voter les règlements de l'Association, d'en établir les principales lignes d'action pour 1964-65 et de nommer les membres du Conseil d'administration.

Parmi les conférenciers, hier, citons M. Léon Lortie, secrétaire général de l'université de Montréal. Il a parlé de la situation des sciences au Québec. M. Lucien Piché, vice-recteur de l'université de Montréal, a prononcé également une causerie hier, au dîner des jeunes scientifiques, qu'il présidait.

M. Durand a souligné, à propos de la "démocratie de participation" que favorise "l'opération 55" et du caractère collectif de cette entreprise qu'il n'y a pas de plans scolaires régionaux sans comités régionaux de planification scolaire et qu'il n'y aura pas de tels comités sans l'existence préalable de commissions scolaires régionales.

"L'opération 55" a été lancée par le ministère de l'éducation en vue de créer 55 commissions scolaires régionales, qui, à leur tour, formeront 55 comités régionaux de planification régionale; ceux-ci établiront chacun un plan scolaire régional. L'objectif ultime de l'opération est de doter chacune des régions de la province d'un équipement scolaire régional complet d'ici le 1er avril 1967. Le coût de l'opération sera de l'ordre de \$300,000,000. Ottawa, en vertu de l'entente fédérale-provinciale sur l'enseignement technique et professionnel, versera \$200,000,000. Québec déboursera \$50,000,000 et les commissions scolaires régionales \$50,000,000.

M. Durand a précisé que le grand principe qui guide présentement la direction générale de l'équipement scolaire au ministère de l'éducation dans l'approbation des plans d'une école secondaire, c'est qu'une commission scolaire régionale peut obtenir tous les locaux qu'elle désire, pour quelques fins que ce soient, pourvu qu'elle fasse la preuve de leur rentabilité sur les plans pédagogique et économique.



Même ces longues heures de travail, le soir, ne suffiraient pas...

absolument rien", a dit le ministre. "et demain, les journaux lui donneront une publicité mondiale". Le ministre, qui a été interrogé par un journaliste, a dit qu'il avait assisté à une partie de la démonstration seulement et ce à titre de simple spectateur.

A bord du Britannia

QUEBEC — La reine Elizabeth et son mari, le prince Philip, ont prodigué le sourire hier durant plus d'une heure à 250 journalistes et photographes qu'ils recevaient à bord du yacht royal "Britannia", conversant librement avec eux. Cette réception a précédé d'une heure le départ du couple royal pour l'aéroport de l'Ancienne-Lorette pour Ottawa. La reine a donné la main à chacun de ses invités. Les présentations faites, plusieurs se sont de nouveau approchés de la souveraine qui accordait des entretiens amicaux.

A chacun qui se présentait, la reine adressait d'abord un grand sourire. La souveraine ne répondait pas à des questions. Elle acceptait toutefois qu'on lui relate une expérience ou qu'on lui signale des faits susceptibles de l'intéresser. Durant plus d'une demi-heure, la reine en conversation avec les journalistes et photographes, n'a manifesté que du charme. Elle a surtout écouté ce qui lui était dit. Au sujet notamment d'une pièce de théâtre dont un interlocuteur faisait état, la reine a dit: "J'ai eu plusieurs rapports sur la grande qualité de cette pièce". Au sujet d'un voyage dans les Caraïbes, elle a dit: "Il est agréable, en effet, le climat de cette partie du monde". Elizabeth II a dit aussi qu'elle trouve la ville de Québec "charmante", sans rien ajouter là-dessus. Les présentations officielles des journalistes au couple royal ont notamment provoqué le prince Philip à parler en français. A ceux qui lui disaient en lui tendant la main "Altesse" il répondait: "How do you do." Un journaliste lui a dit simplement "Bonjour" et il a répondu: "Bonjour".

Advertisement for Embassy Row apartments, featuring 9 units for rent, air conditioning, and a swimming pool. Contact: The Royal Trust Company WE. 5-3808.

Advertisement for Alliance mutuelle-vie, highlighting life insurance and financial services. Contact: WE. 5-3808.

Advertisement for Vitte Grande Source beer, featuring a bottle image and text: "Revitalisez-vous avec Vitte Grande Source".

Advertisement for Paul-O. Trépanier architecte, listing services and contact information: 372-5888.

Advertisement for Lord Simcoe Hotel, offering reservations and contact: 866-9981.

Jean-Paul Lefebvre: notre société n'admet pas encore complètement le droit de tous les citoyens à la culture

STÉTHÈSE — Si notre adhésion de principe aux notions de dignité et de respect de la personne humaine a produit certains résultats, l'idéologie dominante chez nous n'a pas encore assimilé les droits de tous les citoyens en matière de culture, a affirmé, samedi après-midi, M. Jean-Paul Lefebvre, directeur du Service de l'éducation des adultes à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

M. Lefebvre, qui parlait à Ste-Thérèse, au congrès de la Fédération des Associations parents-maîtres, a déploré que l'idéologie dominante dans notre société semble admettre en toute bonne conscience que 10 ou 15 pour cent de ses membres vivent en marge de la prospérité générale et crouillent dans une existence retranscrite et misérable. Il a déploré également qu'une société qui se dit humaniste qui se réclame de l'un des plus hauts standards de vie au monde ne considère pas comme un devoir de se tourner vers les déshérités qui habitent sa propre maison. La réponse à ces maux sociaux et économiques se trouve en partie dans l'éducation des adultes.

C'est pourquoi les citoyens les plus conscients des exigences du progrès aussi bien personnel que social doivent réagir avec fermeté pour empêcher que ne soit atrophie, dès sa naissance, la notion d'éducation permanente. M. Lefebvre a affirmé à ce sujet: 1—qu'aucune politique rationnelle d'utilisation de la main-d'œuvre n'est concevable sans un programme intensif et réaliste d'éducation permanente; et que 2—si l'on veut vraiment amorcer chez nous un effort de planification de l'ensemble de notre économie, il faudra accroître considérablement l'initiation économique de l'ensemble des citoyens.

RESPONSABILITÉ PARTAGÉE
Après avoir affirmé qu'un très grand nombre de personnes ressentent le besoin de l'éducation permanente en tant que réalité complexe, M. Lefebvre a signalé que l'éducation des adultes doit se tailler une plus grande place dans les préoccupations des éducateurs professionnels et les budgets de notre système d'enseignement. L'éducation permanente, a-t-il dit, réclame son droit de cité dans l'école, sans renoncer pour autant à la place qu'elle occupe dans d'autres types d'institutions. "Il ne faut pas condamner en bloc tout ce qui s'est fait jusqu'à maintenant. Faut-il par ailleurs souhaiter que l'Etat ou ses émanations directes qui sont les commissions scolaires assument entièrement une tâche jusqu'ici partagée entre l'entreprise publique et l'entreprise privée? Je ne le crois pas non plus. Deux voies s'offrent sans doute dont il faudra éventuellement analyser les mérites respectifs: la concurrence et l'émulation entre les initiatives privées et les initiatives des corps publics ou la spécialisation. Dans un cas comme dans l'autre, il appartient à ceux qui sont mandatés pour protéger et promouvoir le bien commun de fixer les normes selon lesquelles l'éducation permanente devra se réaliser et se développer."

LA GRATUITE, UN IDEAL A ATTEINDRE
Ayant établi que le lieu tout indiqué où la population adulte de nos villes devrait normalement trouver une bonne partie de la réponse à leurs besoins est l'école, M. Lefebvre a abordé par la suite le problème que pose le coût de l'éducation permanente: "Je suggère que la gratuité totale de tous les cours et de toutes les initiatives devant s'inscrire dans un programme coordonné d'éducation des adultes doit être postulée comme un idéal à atteindre... Il n'apparaît utopique (cependant) de vouloir atteindre immédiatement cet idéal."

"Dans notre contexte économique et social actuel, compte tenu de l'accroissement déjà considérable des dépenses en matière d'éducation, compte tenu surtout de la résistance inévitable des contribuables de notre province à modifier rapidement le partage de leurs revenus entre les biens de consommation et les biens qui constituent des équipements sociaux, il n'apparaît utile de suggérer qu'au départ, l'éducation des adultes soit financée à la fois par le gouvernement provincial, par les entreprises, par les commissions scolaires et par les usagers eux-mêmes. En ce qui concerne le secteur de la récupération scolaire et de la réadaptation professionnelle, il semble logique de croire que les entreprises et le gouvernement provincial en défraient la plus grande partie, laissant aux usagers le soin d'acquiescer une contribution nominale et aux commissions scolaires le devoir de fournir le personnel nécessaire à l'organisation des programmes. En d'autres termes, le Ministère de l'Éducation, les employeurs et les usagers se partageraient les frais directs tandis que les commissions scolaires assumeraient les frais d'administration." M. Lefebvre a bien signalé que cette proposition était faite comme base de discussion et n'engageait pas la C.E.C.M.

En terminant, M. Lefebvre a insisté sur le fait que l'éducation permanente doit être conçue et appliquée comme un idéal d'épanouissement de l'homme et de la société et ne pas être ramenée à un problème "d'efficacité".

Si la famille est défavorisée, il n'appartient pas à l'école ni de la remplacer ni de la revaloriser

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI 12 OCTOBRE 1964

RENE RONDOU DEVANT LES MEMBRES DU SITT :

Les travailleurs du Québec tiennent à la formule du syndicalisme international

QUEBEC — Le directeur canadien du Syndicat international des travailleurs du tabac (FTQ-CTC), M. René Rondou, qui est également trésorier de la Fédération des travailleurs du Québec, affirme que les ouvriers de cette province tiennent à la formule du syndicalisme international et qu'en dépit de la vague de nationalisme actuelle, ils continuent d'y adhérer en aussi grand nombre que jamais auparavant.

Parlant à l'ouverture du congrès des succursales canadiennes du SITT, qui réunit quelque 100 délégués dans la vieille capitale durant tout le week-end prolongé de l'Action de Grâce, M. Rondou a exprimé l'avis que les travailleurs canadiens-français trouvent tout à fait compatibles leur appartenance à la société politique du Québec et leur allégeance à un syndicat nord-américain. Selon lui, il en va de même pour l'ensemble des membres canadiens de son syndicat, lequel représente la presque totalité des travailleurs à l'emploi de l'industrie canadienne du tabac.

Le directeur canadien du SITT, qui est également vice-président international de son syndicat, s'est dit d'avis que les syndicats internationaux vont continuer de plus en plus de se donner des structures canadiennes autonomes, mais il ne croit pas que les travailleurs canadiens renoncent jamais complètement à l'unité organique, d'un type unique au monde, qu'ils ont réalisée avec leurs compagnons de travail américains du même métier ou de la même industrie. "Je pense, dit-il, que le Canada sera économiquement intégré à un marché commun nord-américain ou nord-atlantique, avant que nous romptions nos liens actuels avec les travailleurs américains."

M. Rondou a affirmé que cette formule présente beaucoup plus d'avantages et beaucoup moins d'inconvénients qu'on se plait à le croire en certains milieux. D'abord, dit-il, il est généralement faux que l'argent des syndicats canadiens s'en aille aux Etats-Unis. En réalité, selon lui, il reste au Canada et sert à payer les services assurés aux travailleurs de notre pays et à leur constituer un fonds de grève. Plus souvent qu'autrement, de poursuivre le leader syndical, c'est tout le contraire qui se produit, et c'est l'argent des travailleurs américains qui vient nous aider à donner un meilleur service à nos membres et nous permettre de soutenir, contre de grandes entreprises étrangères, des grèves prolongées qui nous ont valu le troisième plus haut niveau de vie au monde. M. Rondou a également soutenu qu'il est généralement faux que les syndicats nord-américains exercent une domination sur leurs membres canadiens. Dans la grande majorité des cas, dit-il, ils nous laissent pratiquement libres de conduire nos affaires à notre guise, à condition, bien sûr, que nous nous conformions à une constitution internationale à laquelle nous avons adhéré librement et que nous pouvons faire modifier. Car il ne faudrait pas s'imaginer, explique-t-il, que dans les congrès internationaux ou dans les conseils internationaux, la majorité américaine vote souvent en bloc contre la minorité canadienne. En réalité, dit-il, les travailleurs américains sont souvent plus ou moins divisés sur des questions particulières et il arrive fréquemment que les Canadiens détiennent la balance du pouvoir.

Si la famille est défavorisée, il n'appartient pas à l'école de la remplacer artificiellement ou de se faire le champion de sa revalorisation, a affirmé hier un haut fonctionnaire de l'éducation au premier congrès provincial de la Fédération des associations parents-maîtres du Québec, qui s'est déroulé au Séminaire de Ste-Thérèse.

Notant qu'une telle revalorisation de la famille devrait avoir ses agents propres, M. Jean-Jacques Bergeron, assistant directeur de la planification au ministère de l'éducation, a laissé entendre que ces agents pourraient être un "agencement structuré des Unions de familles, du Conseil supérieur de la famille et du ministère de la famille et du bien-être social".

Dans sa causerie sur "les agents de l'éducation", M. Bergeron a identifié les cinq agents suivants (dans un ordre prioritaire): 1) l'enfant; 2) la famille; 3) l'école; 4) la société et ses organismes; 5) les moyens d'information.

Signalant "la désintégration qui semble régner entre les différents agents de l'éducation" et soulignant que "l'intégration parfaite de tous ces agents serait sans doute la clef du succès de l'éducation", M. Bergeron a énuméré dix conditions essentielles — liste non exhaustive — à la réalisation d'une telle intégration:

- 1) Que tous les groupes intermédiaires, en particulier tous les organismes éducatifs et tous les éducateurs, "cessent de croire qu'ils possèdent seuls et individuellement le levier synthétique de la meilleure éducation".
- 2) Si nous admettons que "l'éducation est un processus constant dont la durée est celle de la vie humaine" et "si nous acceptons la multitude d'influences qui jouent en éducation, a-t-il expliqué, nous serons probablement plus réticents à situer l'éducation dans le temps, à décerner un brevet au meilleur éducateur ou à déterminer la recette infallible de la meilleure éducation".
- 3) "Que tous les éducateurs demeurent inquiets mais qu'ils ne soient jamais pris de panique".
- 4) "Que l'école cesse d'être livresque et encyclopédique et que diplômes et examens ne soient plus une fin. Les parents ont d'ailleurs leur responsabilité dans ce besoin excessif de contrôle, de succès purement académique et de parchemins distingués".
- 5) "Que l'école soit de plus en plus sélective en raison des différences individuelles et qu'elle offre les services nécessaires à l'adaptation totale de chacun de ses clients".
- 6) "Que les parents acceptent positivement de ne pas avoir dans leur progéniture que des aigles ou des génies destinés aux seules professions libérales".
- 7) "Que dans les rencontres entre parents et maîtres, "on ne sente pas l'unilatéralisme ou le conditionnement des parents par et pour l'école".
- 8) "Qu'au sein de la famille, enfants et parents forment une "équipe complémentaire" où règnent la confiance et le respect mutuel, ces deux moyens de minimiser le choc des générations".
- 9) "Que la participation des élèves à la gestion de l'école soit intensifiée".
- 10) "Que les parents et l'école se donnent la main pour que l'éduqué participe le plus possible aux organisations et groupements du milieu".

Faits divers

Typos devant la Cour

interrogés en rapport avec cet attentat qui serait relié au monde interlope.

TORONTO — Cinq typographes en grève ont été accusés vendredi d'avoir entravé le travail de la police, le 5 octobre, devant The Enterprise printing and publishing company. Ils ont été appréhendés à la suite d'une manifestation de piquetage organisée par les typographes de trois quotidiens en grève depuis le 9 juillet. Leur procès a été ajourné au 29 octobre.

58 morts sont prévues durant le long congé

Selon le conseil canadien de sécurité routière, 58 personnes seront tuées sur les routes au cours du long congé de la fête d'Action de grâce, qui se poursuit jusqu'à ce soir. Rappelant la fin de semaine de la fête du Travail, au cours de laquelle 84 personnes avaient perdu la vie dans des accidents de circulation, le Conseil demande: allons-nous accepter ce massacre à chaque fois qu'il y a une fête en fin de semaine?

Dans la région de Montréal, il semble que les accidents mortels seront moins nombreux qu'à l'accoutumée, lors d'un long congé. On ne signalait hier qu'une double tragédie.

M. et Mme Michel Courtois, de Vaudeville, ont perdu la vie samedi après-midi dans une collision à l'entrée de Chambly, sur la route 138. Leur fils Richard, ainsi que M. Gérard Simard et Rudy Kachur, ont subi de graves blessures.

Sauvagement battu

Un homme de 27 ans, libéré vendredi du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, repose dans un état critique à l'hôpital après avoir été battu tôt samedi matin dans un club de nuit du bas de la ville. Hugh McGurnaghain a été libéré après avoir purgé cinq ans d'une peine d'emprisonnement de huit ans pour conspiration dans le meurtre d'un épicière montréalais, en janvier 1959.

Les policiers ont été mandés au club Cavendish peu après deux heures du matin et ils trouvèrent McGurnaghain inconscient, étendu sur le plancher. Quelque 30 clients de l'établissement ont été amenés au poste de police pour y être

La CSN se réjouit de l'attitude des médecins, face à l'assurance-santé

La Confédération des syndicats nationaux est heureuse de l'attitude positive que le Collège des médecins a prise au sujet de l'assurance-santé. "Au lieu de s'opposer, de récriminer, et d'attendre que l'initiative soit prise en dehors de ses cadres, il s'est mis à l'étude de ce sérieux problème et est déjà en mesure de formuler au gouvernement des propositions préliminaires", dit la CSN qui ajoute: "Nous lui savons également d'avoir consulté plusieurs groupes d'intéressés et particulièrement le mouvement syndical."

"Toutefois nous ne sommes pas d'accord avec le Collège des médecins sur le mode de financement du projet qui conduit à un examen des moyens de subsistance d'une partie de la population. Même si le Collège rejette, dans une dénonciation générale, le caractère odieux de cette procédure, nous demeurons convaincus du contraire et insistons pour que le régime d'assurance-santé soit financé par le gouvernement au moyen d'un impôt progressif sur le revenu ou d'une taxe dont le fardeau sera distribué de manière à ce que les citoyens à bas revenus soient protégés."

"De plus, poursuit le communiqué de la CSN, il serait indispensable qu'une procédure simple soit établie pour éviter que les honoraires des médecins progressent plus vite que le revenu moyen de la population, et qui soient maintenus dans les limites raisonnables. "Il est heureux que le Collège des Médecins ait laissé la porte ouverte à des négociations éventuelles entre le gouvernement et les groupes intéressés. Nous profiterons sûrement de cette opportunité et offrons dès maintenant notre entière collaboration afin que nous ayons très tôt un assurance-santé qui corresponde aux besoins et aux moyens de la population".

Bien digérer c'est mieux vivre!

Aidez votre digestion en buvant quotidiennement Vichy Célestins. IMPORTÉE DE FRANCE, Vichy Célestins est une eau minérale absolument naturelle reconnue mondialement pour faire du bien au système digestif. Légèrement thérapeutique, à cause de sa teneur en sels minéraux, c'est une eau de régime appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes. CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours CÉLESTINS l'eau qui fait... du bien!

3500-3510 De La Montagne

coin McGregor

sous sa nouvelle administration française vous offre

de luxueux appartements à des prix raisonnables

5 pièces dont 2 chambres à coucher à partir de \$200

1 chambre à coucher: \$150

VI. 4-7444

Luxueux bureaux

CENTRE PROFESSIONNEL

DE MONTREAL

angle Sherbrooke et St-Hubert

- OCCUPATION IMMEDIATE
- SITUÉ A PROXIMITÉ DE LA STATION DU METRO
- AIR CLIMATISÉ
- 15 ETAGES AVEC DEUX GARAGES
- SERVICE PROFESSIONNEL GRATUIT DE PLANIFICATION
- DIVISIONS INTERIEURES ET FIXTURES GRATUITES POUR VOUS CONVIENT

SALLE DE CONFERENCE

RENSEIGNEMENTS: 527-2496

RÉGALÉZ - VOUS...
En allant déguster un repas complet au bifteck chez Moishe's STEAK HOUSE

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Les meilleurs biftecks cuits au charbon à Montréal
3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"

MÉDARD DENIGER président

CHRYSLER - DODGE - VALIANT - SIMCA

VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGES

AUSI LOCATION à long et court terme

Longueuil

AUTOMOBILE LEE

268 St-Charles ouest, Longueuil OR. 4-1571

POPULARITÉ... Tout comme le curling l'habitude d'envoyer le linge chez les buandiers Jolicoeur devient de plus en plus populaire. Au jeu, au travail, pour être propre appelez aujourd'hui:

LA. 1-2161

Jolicoeur Fondé en 1907

Le commissaire Pierre Dupuy chez le président Bourguiba

71/115 — Le président Bourguiba a reçu hier matin au palais de Carthage M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Exposition universelle 1967 de Montréal. L'entrevue s'est déroulée en présence de M. Habib Bourguiba fils, secrétaire général de la présidence de la République.

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES ho-do 45 pieds de longueur SANS JOINTS COULEURS AU CHOIX Galvanisé • Cuivre • Aluminium • Inoxydable AUSSI RÉPARATIONS

EXCLUSIVITÉ PRIMEAU MÉTAL "INCORPORÉ"

ESTIMÉS GRATUITS

TELEPHONES MONTREAL 322-4160 • QUEBEC 872-9244

BIENVENUE A BYRRH le premier apéritif de France

Le commissaire Pierre Dupuy chez le président Bourguiba

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES ho-do 45 pieds de longueur SANS JOINTS COULEURS AU CHOIX Galvanisé • Cuivre • Aluminium • Inoxydable AUSSI RÉPARATIONS

BIENVENUE A BYRRH le premier apéritif de France

EDITORIAL

La querelle Moscou-Washington et l'avenir des Nations Unies

L'Organisation des Nations Unies devra-t-elle faire face, le mois prochain, à une crise extrêmement grave provoquée par le refus de l'Union soviétique de payer ses dettes à l'Organisation et par la volonté des Etats-Unis de faire jouer l'article 19, qui entraîne la perte du droit de vote pour le récalcitrant? C'est peu probable même si, officiellement, les signes d'une telle crise se multiplient. Mais le débat risque d'être très long et de s'achever par un compromis boiteux qui laisserait le problème entier.

La semaine dernière, le gouvernement américain a confirmé, dans un mémorandum, son intention d'inviter l'Assemblée générale, dès les premiers jours de la session (qui commencera le 10 novembre), à appliquer l'article 19 à tous les Etats qui doivent l'équivalent des cotisations de deux années. De son côté, l'URSS, le principal des pays visés par cette démarche américaine, a répété qu'elle estime ne rien devoir à l'ONU et que si son droit de vote lui était retiré, elle quitterait aussitôt l'Organisation internationale. La querelle n'est pas nouvelle mais les positions n'ont cessé de se durcir au cours des derniers mois et le secrétaire général U Thant a échoué jusqu'ici dans sa tentative de dégager un compromis.

A moins d'un mois de l'élection présidentielle, le geste du gouvernement américain s'inspire évidemment en partie de préoccupations de politique intérieure: accusé de faiblesse à l'endroit du communisme international par le sénateur Goldwater, le régime démocrate a tout intérêt à infirmer ces allégations en marquant sa résolution de faire respecter même contre l'URSS, surtout contre l'URSS, la charte des Nations Unies. Ce n'est certes pas là la cause unique de la démarche de Washington mais on peut penser que le lendemain de l'élection, les Etats-Unis se montreront plus disposés à composer... à moins que le vainqueur soit l'homme de l'Arizona, ce qui paraît éminemment improbable.

Washington estime que, dans cette affaire, le respect de la charte et l'équilibre financier des Nations Unies sont à la fois en cause: si l'impunité était assurée à l'URSS, elle devrait l'être à tous les autres membres défaillants et, dès lors, l'avenir même de l'Organisation serait gravement compromis. Moscou ne conteste nullement la validité de l'article 19 mais affirme avec force qu'il ne joue pas en l'occurrence et qu'en l'invoquant, les E.U. veulent à la fois relancer la guerre froide et tenter insidieusement d'affaiblir l'ONU où ils ne peuvent plus faire, comme jadis, la pluie et le beau temps.

Ce que l'URSS conteste vigoureusement, c'est la dette que Washington lui attribue envers l'ONU. Elle refuse en effet, malgré l'avis de la Cour internationale de justice, de se considérer liée par les obligations contractées par l'ONU à propos du Congo et du Moyen-Orient. La Cour de LaHaye a estimé qu'il convenait d'assimiler les dépenses découlant de ces deux coûteuses opérations de police (de juillet 60 à juin 64 au Congo, depuis 56 au Moyen-Orient) aux cotisations régulières et que, dès lors, les règlements régissant celles-ci s'appliquaient également aux premières. L'U-

nion soviétique persiste à penser (et d'autres pays, dont la France notamment) que la mesure est invalide et illégale, d'autant que les opérations ont été décidées et leur financement, déterminé, par l'Assemblée générale alors que, selon l'esprit de la charte, ce sont là des décisions qui relèvent du Conseil de sécurité.

Selon les rapports officiels de l'ONU, Moscou devrait à l'Organisation une somme de \$52.5 millions (en tête d'une liste dont le total atteint \$135 millions) si on accepte l'assimilation des contributions aux opérations de police, aux cotisations régulières. A moins de verser d'ici le 10 novembre au moins \$10 millions, l'URSS tomberait sous le coup de l'article 19. Officiellement, les positions sont claires: Washington réclamera le retrait du droit de vote à l'Union soviétique; Moscou ne paiera rien et, si le droit de vote lui est retiré, quittera définitivement l'Organisation internationale.

Il est fort peu probable qu'il en aille ainsi, d'une part parce que, pour l'instant ni l'URSS, ni les Etats-Unis n'ont intérêt, tout au contraire, à relancer la guerre froide et à porter un coup peut-être mortel aux Nations Unies, de l'autre, parce que la masse des pays non-engagés déploiera des prodiges de diplomatie pour trouver une formule de compromis acceptable aux deux Super-Grands. A supposer d'ailleurs que Washington veuille aller jusqu'au bout, il est douteux qu'il trouve l'appui nécessaire.

Si la question du retrait du droit de vote à l'URSS est soulevée dès le début de la session de l'Assemblée générale, on verra sans doute s'ouvrir une longue et complexe discussion d'ordre juridique et technique. Ainsi, on devra décider s'il suffit de la majorité simple (thèse américaine) ou de la majorité des deux tiers (thèse soviétique) pour assurer l'application de l'article 19 à l'encontre d'un Etat-Membre; pour répondre à cette question même, la décision devra-t-elle être prise à la majorité simple ou à celle des deux tiers? L'Assemblée risquerait de se perdre dans le maquis de la procédure. Moscou dispose de plusieurs atouts: les E.-U. ne pourront pas dissiper entièrement l'impression que leur démarche est animée malgré tout par des raisons idéologiques ou politiques; la crainte de voir l'URSS quitter l'ONU amènera des dizaines de pays du tiers monde à faire échec à la tentative américaine, même s'ils en reconnaissent théoriquement le bien-fondé; les gouvernements qui pourraient plus tard se trouver dans la même situation que l'URSS voudront empêcher un précédent gênant.

Il y a donc fort à parier qu'interviendra finalement un compromis, réel ou apparent, et que Washington ne poussera pas sa tentative jusqu'au bout. Mais il deviendra à peu près impossible d'appliquer désormais l'article 19, même au titre des cotisations régulières, et l'ONU devra sans doute renoncer à obtenir le paiement des \$100 à \$150 millions qui lui sont officiellement dus par quelques dizaines d'Etats membres. La crise sera surmontée mais l'ONU en sortira de toute façon affaibli, psychologiquement et financièrement.

Jean-Marc LEGER

Répartition des dépenses fédérales

Deux ministres fédéraux, MM. Sharp et Sauvé, ont confirmé un élément capital d'un article de notre correspondant parlementaire: le fait qu'il existe un rapport sur la répartition du budget fédéral entre les diverses provinces, et ils ont annoncé que ce document sera publié incessamment. Le gouvernement a-t-il ou non songé à diffuser cette publication ou à l'éviter: a-t-on voulu d'abord apporter au rapport des corrections ou des atténuations? L'essentiel c'est que ces renseignements seront donnés au public; espérons que le document ne sera pas trop expurgé.

Cela devrait apporter plus de lumière sur la controverse qui dure depuis plusieurs mois au sujet de la part du Québec dans le budget fédéral.

Dans ces questions fort complexes, l'examen de faits exacts mais fragmentaires peut conduire à des conclusions discutables. Ce risque est encore plus grand si l'on ne dispose pas d'éléments d'information convenables. C'est donc très important que les pouvoirs publics concernés préparent et publient tous les renseignements nécessaires à un jugement serein; sans cela ce sont les réactions sentimentales et passionnées qui prendront le dessus.

Rôle de l'opinion

L'opinion publique a aussi un rôle à jouer. Dans les discussions sur le bilinguisme et sur la publication en français des documents fédéraux, on a souvent soulevé l'objection que les publications françaises restaient sur les tablettes, que le public francophone ne les réclamait pas. Dans la mesure où ce reproche était fondé il tenait à deux causes principa-

les: la première, c'est que les Canadiens français intéressés à ces renseignements ne voulaient pas les avoir en retard et se procuraient l'édition anglaise qui presque toujours paraissait la première, de sorte que la traduction française, trop tardive, ne les intéressait plus. La deuxième raison, c'est que la proportion des Canadiens français intéressés à se renseigner sur ces questions est trop faible.

Quand survient un litige, ou que quelqu'un porte une accusation, l'opinion s'émeut, mais c'est généralement un feu de paille. Les débats actuels, et le mécontentement qui s'affirme à l'égard de notre régime fédéral changeant-est-ce un état de chose? Est-ce qu'un plus grand nombre des nôtres vont se donner la peine de se renseigner en consultant les documents officiels, en allant aux sources? Pour obtenir des réponses profondes et durables, et surtout pour en maintenir et augmenter l'efficacité, il faut une opinion alerte et éclairée, qui se donne la peine de se renseigner.

BLOCS NOTES

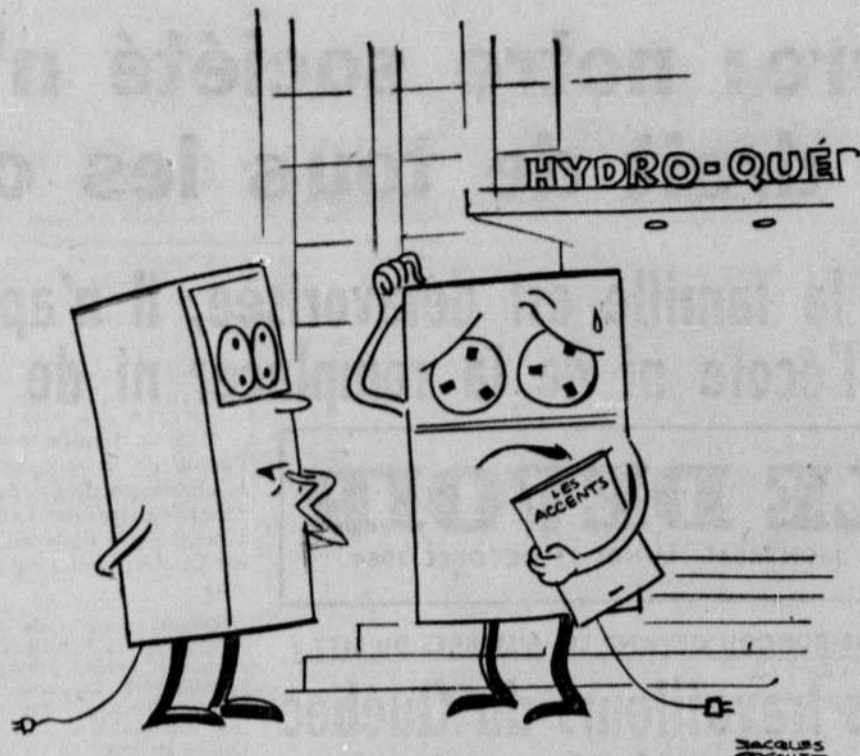
L'information

Puisqu'il s'agit d'Ottawa, on peut recommander au grand public l'annuaire abrégé qui s'intitule "Canada 1964, édition française", un ouvrage de 300 pages abondamment illustré, et qui se vend \$1.50, au magasin de l'imprimeur de la reine. C'est un bon tableau d'ensemble de la vie canadienne avec des statistiques sommaires et des commentaires sur une foule de sujets.

Evidemment, l'Annuaire du Canada proprement dit reste un instrument de travail essentiel pour ceux qui veulent se renseigner sur le gouvernement fédéral et sur les activités canadiennes en général. Le tableau qu'on y trouve sur les paiements fédéraux aux provinces et municipalités est sans doute incomplet, mais en comparant les dernières années, 1960-61-62, on constate que la part du Québec devient relativement plus importante. Cela s'explique notamment par le changement d'attitude du Québec à l'égard de certaines activités fédérales, notamment des programmes conjoints. Alors que notre province n'a rien reçu jusqu'en 1961 pour la route transcanadienne, parce qu'elle restait à l'écart de ce programme, nous avons reçu une première contribution, assez faible, en 1962, et cela va augmenter,

notamment pour le tracé montréalais en vue de l'Exposition universelle. C'est probable que dans des domaines de ce genre, notre part va augmenter au cours des prochaines années, et qu'il y aura une certaine répartition des injustices passées. Pour d'autres programmes, les options nous vaudront des compensations fiscales. Il n'est pas impossible que le cabinet fédéral, en gardant secret le rapport inquiétant qu'il a reçu, ait voulu attendre des chiffres plus récents qui pourraient indiquer une situation moins défavorable pour le Québec.

Il importe que des études approfondies soient faites sur la part du Québec dans toutes les dépenses et subventions fédérales, et que ces données soient publiées avec les explications utiles. C'est d'abord le rôle de nos députés, tant à Ottawa qu'à Québec, de réclamer et d'obtenir ces informations. Mais il faut aussi que le public s'y intéresse et se renseigne. Cela fait partie



C'est pas drôle, avec mon expérience, d'être obligé d'apprendre le français!

L'OPINION DU LECTEUR

Notre cours secondaire

par le Père Viateur BEAUPRÉ

Les directeurs des études de nos collèges classiques, à leur réunion de la semaine dernière, se sont posés quelques questions pertinentes; certaines de ces questions, aussi embarrassantes que celles du Sphinx, n'ont pu recevoir de réponse immédiate: comme tout le monde, les directeurs des études peuvent avoir la science du doute, dans la mesure même où ils s'efforcent d'être lucides. Par exemple, quand il s'agira de montrer la nécessité d'un enseignement libre, il faudra prendre le temps de trouver les bons arguments.

Pour ma part, je m'engage à défendre cette liberté; mais si elle a fait l'objet de sérieuses réserves de la part d'un bon nombre des Directeurs des études, c'est justement que les raisons apportées semblaient mal libérées d'un désir illégitime de conserver des positions acquises, sans un effort correspondant pour mériter ce désir. Voici trois conclusions qui me semblent avoir été généralement admises: j'en tirerai plus loin quelques conséquences.

Trois conclusions

1. Il faut redonner au cours secondaire toute son importance: il est devenu accessible à la majorité des jeunes; c'est lui qui donne la formation et l'information générale, les méthodes de travail, qui préparent immédiatement à la vie ou aux études supérieures.

2. Ce cours doit être adapté à l'âge des jeunes, à leur psychologie, à leurs aptitudes; il doit donc être assez diversifié pour tenir compte des différentes familles d'esprits; par contre, on devra faciliter, dans la mesure du possible, le passage d'un genre de cours à un autre, sans toutefois freiner les mieux doués sous prétexte de planification, de démocratisation au sens le plus étroit, c'est-à-dire une heureuse et facile fraternité dans la médiocrité.

3. Il apparaît très souhaitable que les collèges classiques s'efforcent de s'ouvrir plus largement sur les besoins de leurs milieux; on les croira davantage préoccupés du bien commun, s'ils ne défendent pas exclusivement une formule de cours sélectif, en laissant aux autres le soin de former "la masse". Voilà un programme qui, sans avoir l'éclat d'un manifeste politique, pourra quand même être utile, si ces idées tombent, non pas dans le panier, mais dans quelques cerveaux et volontés fertiles.

Dans le prolongement de ces conclusions générales, je voudrais ajouter quelques réflexions: si elles n'apparaissent pas le fruit d'un cerveau fertile, elles pourraient du moins stimuler la réflexion sur ce sujet de l'éducation. C'est le devoir de la Commission Parent et du Ministère de l'Éducation de se consacrer ardemment et hardiment à ce travail de réflexion; mais ces organismes officiels deviendraient vite stériles et artificiels, s'ils n'étaient tenus en état de vigilance par les éducateurs et par le public en général. Il n'est pas rare, il est même très fréquent, de trouver plus de génie inventif dans les ateliers des artistes que dans les Académies, les Ecoles des Beaux-Arts, les Ministères et les Commissions royales d'enquête. Actuellement, il se trouve trop de gens, en particulier chez les éducateurs, impres-

sionnés outre mesure par les rapports volumineux et les projets que l'on attend avec une vénération anticipée. Il est aussi enfantin et irresponsable de s'en remettre passivement à la vertu des organismes officiels que de cultiver la méfiance systématique à leur égard. Pour reprendre une expression de Bernanos, je dirai qu'en cette matière comme en toute autre, les pessimistes sont des imbéciles tristes, et les optimistes, des imbéciles joyeux.

Chevauchée fantastique Si le cours secondaire a l'importance qu'on lui prête, il m'apparaît normal qu'il ne devienne pas une course accélérée vers les cours dit collégial ou universitaire. Pourtant, depuis quelques années, nos universités se disputent chaudement les honneurs de ce cours dit "juvénile" vers 1950, le cours secondaire durait 8 ans; grâce à une savante accélération, il dure maintenant 5 ans à l'université Laval et 4 ans à l'université de Montréal. Mais il commence à sauter aux yeux que beaucoup de coureurs portent le maillot universitaire ou collégial alors qu'ils devraient encore concourir bravement dans les "Midgards".

Quant au cours scientifique, il devait en principe conduire à l'université après 4 années intensives de "drill"; le résultat le plus clair, c'est que la moitié des élèves y tombent épuisés à la quatrième étape, et que les autres doivent être mis en clinique pour un ou deux ans, si on veut leur faire récupérer suffisamment de force pour franchir le seuil de l'université. Qu'il y ait eu perte de temps à l'intérieur de l'ancien cours secondaire de 8 ans, je pense que tout le monde en convient; que la marche actuelle de ce cours ressemble à une "chevauchée fantastique", il m'apparaît également sage de le réaliser, avec ou sans l'accord de la Commission Parent, du Ministère de l'Éducation et des Universités.

Les institutions qui donnent le cours secondaire classique semblent elles-mêmes affectées par cette course effrénée vers le cours pseudo-universitaire. La plupart sont mal pourvues en personnel enseignant, en bibliothèque, en laboratoires, pour donner un enseignement secondaire de qualité; mais se voyant menacées dans leur recrutement, ou aspirant à se donner du prestige dans leur région, elles cherchent à prendre des airs de petites universités avec des options ronflantes dont le contenu est plutôt secondaire. Laisser à chacune d'elles un cours secondaire de 6 ans serait un moyen très efficace de ne pas les exposer aux phéno-

du devoir d'information qui, dans le monde actuel, s'impose à tout citoyen.

P. S.

Erratum :

Dans le premier-Montréal de samedi, nous nous interrogeons sur la portée exacte du régime d'assurance-santé proposé par les médecins du Québec. Une faute de transcription nous faisait dire: "Cette formule (préconisée par les médecins) comprend-elle seulement les services d'ordonnances, les services d'optique, les services de prothèse?" Le texte aurait dû se lire comme suit: "La formule comprend-elle seulement les services médicaux proprement dits, ou si elle comprend aussi les services d'ordonnances, les services d'optique, les services de prothèse?" A l'aide de cette correction, le reste du paragraphe, que plusieurs lecteurs avaient trouvé ambigu, retrouve le sens qu'avait d'abord voulu lui donner l'auteur de l'article.

C. R.

mêmes de vertige et d'hallucination; celles qui ont vraiment la compétence pour songer sérieusement à donner le premier cycle universitaire, qu'on les encourage en ce sens, puisque, dans quelques années, nos trois universités seront noyées par l'affluence des élèves; mais ce n'est pas une raison pour qu'ailleurs, ou dans ces dernières institutions, le secondaire soit bâclé.

Confusion

A ceux qui défendent le système actuel, parce qu'on leur donne la possibilité de bâcler à la fois le cours secondaire et le cours collégial; à ceux qui ne veulent pas voir la confusion qu'engendre actuellement cette concentration des deux cours; à ceux-là surtout qui font des gorges chaudes sur le projet visant à la création d'institutions donnant le premier cycle universitaire, après que les étudiants auraient fait ailleurs un cours secondaire de six ans, j'aurais quelques remarques à soumettre.

Une institution qui compte 300 élèves a tendance à dire qu'avant 500 élèves il est impossible de donner une formation sérieuse; quand cette même institution compte 500 élèves, elle met en doute l'éducation donnée à un groupe de 700 élèves; je laisse aux railleurs le soin de continuer eux-mêmes la série; quand ils seront arrivés au chiffre 1.200, ils s'arrêteront un moment pour se demander quels sont les projets de leur propre institution; après cette pause, ils pourront reprendre la série, avec, peut-être, la gorge un peu moins chaude, car ils auront sans doute réalisé que ce n'est pas nécessairement un souci d'éducation plus sérieuse qui pousse les institutions à freiner ou accélérer leur recrutement.

J'ajoute que si une institution, après six ans de secondaire, n'a pas donné à l'ensemble de ses élèves la formation suffisante pour accéder sans péril grave aux collèges universitaires, il vaudrait mieux qu'elle transforme ses locaux en laboratoires de paléontologie.

P. Viateur Beaupré, c.s.v. Collège de Montréal.

Lettre au "Devoir" L'apathe

Je vous écris, parce que j'habite un quartier insalubre, au nom de tous les nœuds de famille, condamnés à vivre dans des taudis, et désireux d'en sortir mais incapables de le faire seul.

Je vous suis reconnaissant d'être revenu à la charge, dans votre éditorial du 21 septembre, pour demander "une action énergique du gouvernement" en vue d'aider au logement des familles à revenu modique.

Je sais bien que nos différents gouvernements sont préoccupés par de grandes réalisations telles que: "l'éducation pour tous", l'Exposition mondiale à Montréal, la conservation des endroits historiques à Québec... Mais justement, il faut être capable d'offrir aux étudiants, qui reviennent de la classe, un logement où il leur sera matériellement possible d'étudier.

Il faudra être capable d'offrir à la "Terre des hommes" non seulement des maisons pour les moins privilégiés, comme celles d'habitat 67 à \$30,000 ou \$40,000 chacune, mais aussi des maisons salubres pour les moins privilégiés, qui demeurent quand même des hommes. Il faut être capable de tenir compte des exigences des touristes à la recherche de "vieilles choses", mais surtout de ses concitoyens moins fortunés, qui ne font pas que passer mais doivent demeurer dans les minables taudis de notre "belle Province". La situation serait vite améliorée si par un heureux ou malheureux hasard, nos res-

Un peu avant onze heures et demie, ce matin, la reine Elisabeth II et le prince Philip sont sortis de l'édifice du parlement de Québec. Une foule peu nombreuse s'était assemblée aux abords de l'immeuble sous un ciel gris et sur un pavé humide. Une foule paisible, silencieuse, que découpent des lignes de barrières en bois jaunes reliées entre elles par des câbles et le long desquelles des militaires et des policiers font la haie, coude à coude. Formidable déploiement policier. Motocyclistes qui vont et viennent, véhicules de toutes sortes postés aux endroits stratégiques. Adossés à l'immeuble de la Législature, les impressionnantes installations des réseaux de télévision.

J'ai été frappé, tout à l'heure, en passant devant l'hôtel de ville de Québec, de voir des groupes de policiers casqués, des casques tout neufs et qui leur donnaient une allure peu rassurante d'autant plus qu'ils traînaient, au côté, de longues matraques, toutes neuves, aussi. J'ai retrouvé ces hommes casqués partout où, à Québec, se dresse un monument représentant un Anglais... A l'Anse au Foulon, les "red coats" font les cent pas derrière et le long de la barricade de la rue de la paroisse, l'emplacement du quai où est amarré le Royal Yacht Britannia et les navires de guerre qui l'escortent. Sur le terrain, des camions de l'armée montés de générateurs destinés à alimenter en électricité les énormes réflecteurs qui sont tout près, recouverts de bâches...

Je me suis attardé dans Québec, hier. Tout y était calme. Rien n'aurait pu indiquer, sans peut-être la présence de nombreux policiers, qu'une reine arriverait aujourd'hui. Pas un seul drapeau, pas une décoration. Sauf, naturellement, aux édifices du parlement. Les grands magasins, sans exceptions, s'étaient abstenus de faire leur traditionnelle vitrine dans laquelle, d'habitude, ils exposent le portrait de la reine. J'ai circulé librement (ce que je n'ai pu faire ce matin) sur les Plaines d'Abraham. Le temps était superbe. Soleil blanc. Les couleurs de l'automne. Il y avait, pourtant, ici et là, beaucoup d'automobiles parquées dans lesquelles le conducteur lisait son journal... Pour un vendredi, Québec semblait plus calme qu'à l'accoutumée. Dans le quartier Saint-Roch, les ménagères devaient s'affairer aux conserves car on percevait une odeur de bon "cat-sup" vert... Au restaurant, plus tôt, quatre hommes causaient de la visite royale. "Ah! bien sûr, disait l'un, il n'arrivera rien... L'autre répliqua qu'il ne savait que d'une tête chaude..." Les conversations allaient ainsi. Au poste d'essence, un ouvrier des chantiers maritimes de Lauzon, affirmait qu'il se passerait quelque chose... Un Hongrois que je rencontrai plus tard dans la journée m'expliqua que "Les Canadiens français, ils s'en f... de la reine; ce sont des Algériens et des Cubains qui sont ici pour passer à l'action... c'est ce qui est à craindre..." Les gens, en général, s'accordaient à blâmer ceux qui ont invité la reine à venir au Québec. Maladresse, disaient les uns, provocation, disaient les autres. On sent, en tout cas, depuis quelques jours, une tension dans l'air. A l'imprimerie, alors qu'une panne d'électricité paralysa, un moment, l'activité, on entendit, ici et là, et simultanément: "les saboteurs..."

Dés jeudi, toutes les routes menant vers Québec étaient bloquées par la PP. Il fallait vous identifier, dire où vous alliez, pourquoi vous y alliez. On fouillait les voitures. (Il paraît qu'on a découvert, non pas des armes ou des bombes — car j'imagine que les terroristes, si terroristes il y avait eu, auraient trouvé un moyen efficace de faire entrer leur matériel dans la forteresse mais un nombre impressionnant de conducteurs qui n'avaient pas de permis de conduire... N'y avait-il pas, pourtant, sur un terrain privé, tout près, et juste en face de la pointe de l'Île d'Orléans que vient de doubler le Royal Yacht Britannia et son escorte de navires de guerre, et de nombreuses embarcations de la police fédérale, un beau canon de 35 millimètres qui est pu être mis en état de servir au coût de bien peu d'efforts?)

Il y avait tout ce déploiement militaire, qui n'a rien de cet air de fête auquel les défilés

responsables étaient contraints à cause de leur situation financière à vivre dans ces taudis. Pourtant ces taudis sont souvent l'unique refuge, qui s'offre aux petits salariés, pères de familles nombreuses.

Jean-Yves CLOUTIER, Fédération des Chantiers, Québec.

J. Le François

Le Graduellement, le calme revient. Des curieux s'attardent près de l'hôtel de ville, longeant les murs des maisons. La peur des matraques. La police patrouille les rues. Un photographe de langue anglaise annonce: "I'm gonna have a beer, now..."

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 18 JANVIER 1910
Cland RYAN
Directeur
André LAURENDEAU
Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Michel ROY
Téléphone: 4-10-10
"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par poste, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$20. Ailleurs au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Édition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé "Le Devoir" à être classifié en tant que journal et à être considéré comme objet de 2e classe de la présente publication.
TELEPHONE: Victor 4-1381

Les professeurs d'écoles normales acceptent, mais de mauvais gré, la "décision d'autorité" de Gérin-Lajoie

par Jules LeBlanc

De sources sûres, LE DEVOIR a appris que les professeurs d'écoles normales ont accepté samedi, à une majorité des 2/3, la "décision d'autorité" que leur a imposée ces jours derniers le ministre de l'éducation concernant les échelles de traitement et leurs conditions de travail. Ils n'ont cependant pas caché leur étonnement et leur mécontentement devant la façon de procéder du ministère dans cette affaire, protestant vigoureusement contre le fait que M. Paul Gérin-Lajoie leur ait fixé de nouvelles conditions de travail sans obtenir leur consentement au préalable, comme l'exige la loi, et sans même les consulter. Il n'est donc plus question que les professeurs laïques des dix principales écoles normales du Québec déclenchent une "grève" générale.

C'est au cours d'une réunion spéciale de ses membres, qui s'est déroulée à huis clos à Montréal, que l'Association des professeurs laïques des écoles normales catholiques du Québec (APLENC) a décidé de plier devant la décision que le Conseil des ministres, sur recommandation de M. Gérin-Lajoie, a adoptée le 30 septembre dernier et qui a été rendue publique le 2 octobre.

Elle réclame cependant que l'APLENC et le ministère de l'éducation entreprennent des pourparlers en vue de clarifier certains points ambigus ou imprécis des nouvelles conditions de travail et d'établir les modalités d'application des normes qui viennent d'être établies dans ce domaine.

Trois réactions possibles ont été suggérées aux participants au début de la réunion: 1) rejeter en bloc la "décision d'autorité"; 2) accepter l'échelle de salaires, mais rejeter les normes; 3) accepter en bloc la décision. La première a été rejetée par un vote de 43-18; la seconde a été rejetée par un vote de 33-20; enfin, la troisième a été adoptée par un vote de 34-16, mais avec deux modifications visant à préciser que l'APLENC est "très étonnée et mécontente" de la façon de procéder du ministère, et à réclamer des négociations sur les conditions de travail.

La "décision d'autorité" du ministre de l'éducation accorde aux 300 professeurs laïques d'écoles normales une augmentation de salaires moyenne de \$500 par année; le quart d'entre eux n'auront aucune augmentation, tandis que les trois autres quarts toucheront une hausse moyenne de \$650. L'échelle prévoit un salaire minimal de \$4,000 (pour le professeur débutant qui a 14 années de scolarité) et un salaire maximal de \$10,450 (pour un professeur qui a 12 années d'expérience et 19 ans de scolarité).

Samedi, les membres de l'APLENC n'ont pas songé à refuser cette nouvelle échelle de salaire étant donné que l'exécutif de l'APLENC l'a officiellement acceptée le 27 avril dernier. Ils ont cependant souligné que c'est le "bras tordu" qu'ils l'ont acceptée et en pensant qu'elle s'appliquerait rétroactivement au mois de septembre 1963. La décision du cabinet Lesage fait remonter la rétroactivité au 1er avril dernier.

Pour ce qui est des nouvelles conditions de travail, la "décision d'autorité" réduit à un mois les vacances des professeurs d'écoles normales; oblige ceux-ci à demeurer à la disposition de l'école pendant 35 heures par semaine; augmente de 17 le nombre moyen de périodes d'enseignement qui leur sera confié chaque semaine; reconnaît que les cours de perfectionnement seront considérés comme faisant partie de leur tâche normale.

Les membres de l'APLENC ont insisté sur l'illegalité de la "décision d'autorité" en ce qui a trait aux conditions de travail. La loi, en effet, stipule que lorsqu'un organisme est en instance d'obtenir un certificat de reconnaissance syndicale — ce qui est le cas de l'APLENC — les conditions de travail

de ses adhérents ne peuvent être modifiées unilatéralement. Lorsque les dirigeants de l'APLENC ont signalé cela au ministre de l'éducation le 2 octobre, lors de l'entrevue qu'ils ont eue avec M. Gérin-Lajoie, ce dernier aurait mis l'APLENC au défi de le poursuivre devant les tribunaux, et ce, à deux reprises.

Samedi, les professeurs d'écoles normales ont renoncé à intenter de telles poursuites judiciaires parce que cela aurait pu retarder l'application de la décision pendant un an, les privant ainsi pendant tout ce temps de leur augmentation de salaires. Cette hausse a d'ailleurs été un élément décisif dans la décision d'accepter la "décision d'autorité": les professeurs ont craint de perdre cette augmentation en rejetant en tout ou en partie cette décision.

Qui plus est, dans l'ensemble, ils ont admis qu'ils pouvaient difficilement s'opposer à leurs nouvelles conditions de

travail, parce que celles-ci leur paraissent assez raisonnables et parce qu'ils admettent que tôt ou tard il leur faudra en arriver à ces normes. Toutefois, ils n'acceptent pas que le ministère leur ait imposé ces normes sans même les consulter et les traite ainsi en "esclaves": c'est contre cela qu'ils protestent. Certains professeurs auraient souhaité que leur protestation soit affirmée avec vigueur sous forme d'une "grève" générale d'une journée.

Bref, placés devant une décision du Conseil des ministres, décision qu'ils n'avaient pas à accepter ou à rejeter, constatant l'inutilité des recours légaux dont ils disposent, conscients de la "faiblesse" de leur organisme et de l'impossibilité de justifier devant l'opinion publique leur opposition soit à l'échelle des salaires soit aux normes, les membres de l'APLENC n'avaient plus le choix: ils ont accepté, en protestant contre la façon de procéder du ministère.

Interrogé sur les décisions prises au cours de la réunion, le président général de l'APLENC, M. Jacques Lévesque, a révélé au DEVOIR que l'APLENC: 1) a décidé de s'affilier à la CIC (voir ci-contre); 2) a adopté des résolutions concernant la "décision d'autorité" qui "amèneront une action sous peu". Il a refusé de préciser la nature de ces résolutions et de cette éventuelle action.

On croit savoir que cette action consistera dans une déclaration de l'exécutif de l'APLENC destinée à rectifier et clarifier certains points de la déclaration que M. Gérin-Lajoie a faite le 2 octobre alors qu'il a révélé publiquement le contenu de sa "décision d'autorité": une résolution en ce sens a été adoptée samedi. Par la suite, l'exécutif de l'APLENC révélera officiellement les décisions que les professeurs d'écoles normales ont adoptées samedi.

D'ici quinze jours, l'association des professeurs d'écoles normales s'affiliera à la Corporation des instituteurs catholiques du Québec

Les professeurs d'écoles normales ont décidé samedi de s'affilier à la Corporation des enseignants catholiques du Québec (CIC) d'ici 15 jours. La décision a été prise au cours d'une assemblée générale de l'Association des professeurs laïques des écoles normales catholiques du Québec (APLENC), convoquée spécialement pour étudier la "décision d'autorité" du ministre de l'éducation à leur endroit.

La résolution en ce sens, qui a été adoptée samedi, se lit comme suit: "Attendu que la CIC semble être l'organisme le plus apte à nous représenter et à nous fournir son appui sur le plan syndical, il est résolu que l'APLENC entreprenne immédiatement les démarches nécessaires pour réaliser son affiliation à la CIC d'ici 15 jours."

En communiquant cette résolution au DEVOIR, le président général de l'APLENC a précisé qu'il s'agit plus que d'une décision de principe, en dépit du fait que la résolution ne pose aucune condition à l'affiliation: il appartiendra à l'exécutif de l'APLENC de décider des modalités de cette

affiliation, a précisé M. Jacques Lévesque. Il paraît déjà acquis, cependant, que l'autonomie de l'APLENC sera respectée au sein de la CIC, a-t-il signalé.

Interrogé sur la précipitation avec laquelle cette décision a été prise et sur la brièveté du délai fixé pour réaliser cette affiliation, M. Lévesque a refusé de fournir des explications.

D'autres sources, LE DEVOIR a appris que ces points n'ont pas été clairement expliqués samedi. Il semble que ce soit parce que l'APLENC craint: 1) que le ministère de l'éduca-

tion "impose" sous peu une politique visant à réformer radicalement les écoles normales, politique qui pourrait aller jusqu'à menacer la survie de ce type d'institutions; 2) que le gouvernement oblige les membres de l'APLENC à choisir entre les deux grands syndicats de fonctionnaires provinciaux qui sont présentement en gestation; qu'une fois l'un de ces deux syndicats reconnus, l'APLENC soit dissoute et ses membres englobés au sein des milliers d'employés de la fonction publique.

On sait que l'APLENC a décidé, en juin 1963, de se transformer en syndicat et que sa requête pour obtenir un certificat de reconnaissance syndicale est présentement en instance devant la Commission des relations du travail. Pour ce qui est de son affiliation à une centrale plus forte, encore en juin dernier, elle hésitait beaucoup entre la CIC et la CSN (Confédération des syndicats nationaux).

On sait également qu'après avoir hésité entre la CIC et la CSN, les professeurs laïques de l'enseignement classique (APPLEC) ont opté, en juin dernier, pour la CSN, devenant ainsi le premier groupement

provincial d'enseignants québécois à adhérer à une grande centrale syndicale. Quant aux professeurs de l'enseignement spécialisé (APPEL), ils hésitent encore entre la CIC et la CSN.

La "décision d'autorité" de M. Paul Gérin-Lajoie aurait été reçue comme une "gifle" à l'APLENC et aurait amené les professeurs d'écoles normales à prendre nettement conscience de leur "faiblesse" collective et de la nécessité pour eux de s'appuyer sur un groupement plus fort.

Le fait que le sort des enseignants québécois en relation avec le nouveau code du travail soit encore indéterminé aurait été l'argument majeur qui a joué en faveur de la CIC. Le sort des fonctionnaires est lui aussi en suspens, ce qui aurait pu jouer en faveur de la CSN; mais les professeurs d'écoles normales se considéraient avant tout comme des enseignants et acceptent mal d'être considérés comme des fonctionnaires. Il faut dire qu'avant la mise sur pied du ministère de l'éducation, le 13 mai dernier, ils étaient engagés directement par le Comité catholique de l'instruction publique et ne relevaient nullement de la Commission du "service civil."

Le président général de la CIC, M. Léopold Garant, était au nombre des observateurs qui ont assisté à la réunion de samedi; de son côté, la CSN n'aurait pas été invitée à envoyer un représentant.

Clôture du colloque sur "la responsabilité du journaliste," à Strasbourg

Les journalistes de tous les pays devraient se mettre d'accord sur un code mondial d'éthique

STRASBOURG. — Le 8e colloque international sur "la responsabilité du journaliste dans le monde d'aujourd'hui" a achevé ses travaux samedi au centre international d'enseignement supérieur de journalisme de Strasbourg. Au cours de six jours de débat, deux questions ont plus particulièrement retenu l'attention des assistants.

Tout d'abord, le colloque a estimé que les journalistes de tous les pays devraient se mettre d'accord sur un code d'honneur international. Le colloque a aussi insisté sur l'importance

des moyens d'information dans le développement économique et social du pays. Ce rôle paraît essentiel dans les pays en voie de développement car il permettrait de changer une façon de vivre traditionnelle.

La création d'un fonds international est suggérée pour le développement des moyens d'information dans les pays du tiers monde. Ce fonds serait chargé de l'inventaire des besoins de la planification et du financement d'un ensemble des moyens d'information.

Au cours de sa dernière séance plénière, le colloque a encore adopté un certain nombre de résolutions élaborées au cours d'un travail en commission.

Selon une de ces résolutions la coopération devrait se développer entre les agences de presse du monde entier, la diversité des sujets d'information étant essentielle, pour atteindre à une parfaite objectivité.

La résolution élaborée par la commission de sémantique considère qu'il est nécessaire, indépendamment de toute conviction politique, d'éviter l'emploi de formules partisans qualifiant certaines situations politiques.

Tant individuellement que par leur organisation professionnelle les journalistes devraient faire leur possible pour promouvoir des programmes d'échanges pour journalistes.

Etant donné l'importance des connaissances requises pour l'exercice de la profession de journaliste dans le monde contemporain, le colloque souligne l'importance de la formation non seulement professionnelle, mais aussi technique et morale des futurs journalistes.

★ Le Cardinal ★
 NOUVELLE CONCIERGERIE & ETAGES
 LOGEMENTS LUXUEUX
 3 1/2 — 4 — 4 1/2 — 5
 Piscines Intérieure et extérieure patio sur le toit
 ★ Bain de vapeur "Sauna"
 ★ A l'épreuve du son et du feu
 ★ Contrôle individuel de chauffage
 ★ Buanderie sur chaque étage
 ★ Câble de télévision
 DISTRICT COTE-DES-NEIGES
 3270 ave Ellendale
 coin Decelles
 733-6618
 Agent de location: J. & M. ENRG.
 C. MESSIER — 733-6618
 SUR SEMAINE 10 A.M. à 10 P.M.
 FIN SEMAINE 10 A.M. à 6 P.M.

COMMENCEZ MAINTENANT LE SEMINAIRE SOCIAL PIE-XII
 Moyens: cours par correspondance et sessions d'études
 Programme d'études: études religieuses, sociales, politiques et économiques
 Admission: jeunes et adultes désireux de se perfectionner et de se cultiver
 Durée des cours: selon le désir de chacun
 Diplôme: six examens donnent droit à un diplôme de "Formation Sociale" décerné par l'Université de Sherbrooke et le Séminaire Social.
 C.P. 610, Nicolet
 Demandez le prospectus au Séminaire Pie XII ou téléphonez à Montréal 671-8382

BRUNET
 DE COTE-DES-NEIGES
 EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS
 AUCUN AGENT
 ECONOMISEZ LA COMMISSION
 AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
 Inscriptions Réparations et nettoyage
J. BRUNET Liée
 Angle Decelles et Reine-Marie
 Fondée en 1877

Dare -m-m-m-m-
 Chocolat Fudge délicieux
 BISCUITS Dare
 Biscuits Savoureux

GAGNEZ \$100.- \$500. ou \$1000. EN ARGENT!

LE JEU LE PLUS EN VOGUE AU CANADA!

C'est vite! C'est amusant!... Vérifiez simplement les numéros au verso des rubans "CINQ-O" de caisse Dominion avec les numéros sur les cartes qui seront publiées chaque jour dans ce journal. Découpez et jouez la carte à droite... et surveillez la nouvelle carte chaque jour (du lundi au samedi).

RÈGLEMENTS: Nul achat requis. Les employés ou les agents de Dominion Stores Limited et leur famille ne sont pas éligibles. Les personnes âgées de moins de 18 ans ne sont pas éligibles. Tous les numéros soumis pour un prix doivent être complets dans tous les détails et doivent apparaître sur les rubans portant les mots "Dominion Stores Limited" et le numéro de la caisse. La décision d'un jury est finale. Toutes les personnes gagnantes doivent compléter précisément un autre jeu d'habileté pour se qualifier en vue des prix.

Obtenez cinq numéros d'une rangée ou l'autre (VERTICALEMENT ou HORIZONTALEMENT) et gagnez... **\$100.**

Obtenez cinq numéros dans une rangée en diagonale (D'UN COIN À L'AUTRE) et gagnez... **\$500.**

BONI DE \$2.00 chaque fois que le mot "BONI" apparaît sur vos rubans de caisse enregistrés, vous gagnez \$2.00 en argent.

GRAND PRIX \$1000. Après l'expiration de la date de validité imprimée sur chaque carte, écrivez en lettres majuscules votre nom et votre adresse sur les cartes dans l'espace prévu. Déposez les cartes dans la boîte au DOMINION pour le grand prix du concours.

VÉRIFIEZ LES NUMÉROS SUR LA CARTE AVEC LES NUMÉROS IMPRIMÉS AU VERSO DES RUBANS DE CAISSE DOMINION

DÉCOUPEZ CETTE CARTE MAINTENANT!

CINQ D'UNE RANGÉE FONT GAGNER DE L'ARGENT! **DOMINION** Carte No 5 VALIDE jusqu'au sam. 24 oct.

CINQ-O

Jouez les numéros au verso des rubans GRATUITS de caisse Dominion

48	24	98	64	27
72	16	36	40	73
95	68	42	76	85
21	32	57	75	83
59	55	79	43	74

Facsimile de cette carte acceptable. Toutes les cartes sont exposées au Dominion

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE OU CITÉ _____ TÉL. _____

* Il n'est pas nécessaire d'acheter un journal ou de faire des achats au Dominion pour participer au jeu CINQ-O. Un facsimilé des cartes du jeu CINQ-O telles que publiées dans ce journal sera affiché à l'entrée de votre marché Dominion. Vous pouvez obtenir des rubans de caisse enregistrés gratuits "sans vente" et portant des numéros du jeu CINQ-O chaque fois que vous rendez visite au Dominion. Toutes les personnes gagnantes doivent répondre correctement à une question d'habileté pour se qualifier en vue des prix.

DOMINION

théâtre • musique • cinéma • variétés

Le fruit de la ville

LE CONGRES S'AMUSE

C'est ce matin, à Montréal, que s'ouvriront les travaux du Congrès international des critiques musicaux...

EQUITATION

Dans la "Carmen" de Bizet dirigée par Zubin Mehta, ce soir à la Place des Arts...

OPERA

Jean-Louis Barrault, qui travailla à Edimbourg en 1948 avec Rudolf Bing...

horaires des spectacles

Table with columns for THEATRE, CINEMA, and various showtimes and prices for different venues like Place des Arts, Théâtre de la Poudre, etc.

RADIO-SELECTION

- List of radio programs including "Le grand orchestre", "Le grand concert", "Le grand spectacle", etc.

HORAIRES DE LA TELEVISION

Table with columns for CBFT, CFCF, and CFTM, listing TV programs and their broadcast times.

"La visite de la Vieille dame" de Durenmat par ean BASILE

Tandis que les théâtres professionnels retardent leur saison (si l'on excepte Le Rideau-Vert et la Poudrière toujours fidèles au poste)...

Le MENU du JOUR de L'ANJOU. Unique à Montréal! Comprendant un potage, un hors d'œuvre, un choix de six plats de viande garnis...

16-17 OCTOBRE COMÉDIE - CANADIENNE 861-3338 8H.30 P.M. Admission: \$2.50 - \$2.00 - \$1.50

LA SCALA aujourd'hui: "TRAFFIC D'OPIUM" 2e film: "Tueurs de Chicago" 3e film: "Filles sans joie"

LA FEMME DES DUNES Un film prestigieux et provoquant. Prix spécial du jury FESTIVAL DE CANNES 1964

EN HAUT Can Loma UPSTAIRS U. JAZZ HOT! GENE KRUPA ET SON QUARTETTE

AUX APPRENTIS-SORCIERS

Ce disant, je dis tout le bien que je pense de l'interprétation. Que ce soit "La vieille dame", son ancien amant Illi, le maire...

PREMIERE CE SOIR MURIEL MILLARD dans un Spectacle éblouissant AVEC SACHA Les danseurs de MURIEL L'orchestre de ROGER PILON

LE THEATRE QUEBEC PRESENTE Le BONHEUR de Félix LECLERC

Si Vous Aimez "La Soupe" Salée et Épicée... Suivez La Foule! ANNE GIRARDOT MARIE BELL

du 19 au 25 OCTOBRE LE MAÎTRE DE L'YPNOTISME le grand robert

une mémorable expérience musicale PREMIERE FOIS A MONTREAL L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU JAPON

SEDUCTED and ABANDONED NOMA LOREN MARCELLO MASTROIANNI VITTORIO DE SICA

STANLEY KRAMER présente Technicolor en CINECOLOR 44 "IT'S A MAD, MAD, MAD WORLD"

1er FESTIVAL INGMAR BERGMAN DERNIER JOUR Pour informations: "REVES DE FEMMES", à 2 h. 50, 6 h. 20 et 9 h. 45

Le plus grand film français D'EVASION LES GILOTTES ROUGES LAURENT TERZIEFF BOURVIL

ELVIS PRESLEY & ANN MARGRET Viva Las Vegas PANAVISION'S & METROCOLOR

Le film qui a gardé l'affiche pendant un an sur le Broadway OKLAHOMA! ALQUETTE

Frank Sinatra - Dean Martin - Sammy Davis, Jr. ROBIN AND THE 7 HOODS Bing Crosby

6e ET DERNIERE SEMAINE "GOOD NEIGHBOR SAM" COUL. JACK LEMMON - SCHEIDER

BRILLIANT! HILARY SWANK "SEDUCTED and ABANDONED" NOMA LOREN MARCELLO MASTROIANNI

théâtre • musique • cinéma

RENCONTRES

Geneviève Bujold: "Ce n'est pas compliqué, le théâtre"

Plutôt que de la présenter comme "la nymphette du cinéma canadien" (dit l'A.F.P. à Venise), la "Lolita" d'une littérature douteuse accréditée par les utilisateurs du roman de Nabokov, il nous paraît préférable de citer ses consœurs canadiennes qui disent d'elle (hommage rare) qu'elle ne ressemble à personne et que son talent grandissant est fait d'une présence, d'une spontanéité, d'une conscience incontestables. Et aussi les critiques. La voyant récemment dans "L'Otage", Yvri Kempf estimait que "son duo d'amour du 2e acte était une petite merveille" et qu'elle y justifiait toutes les espérances. Sa carrière de comédienne n'a que deux ans. Elle s'y est dirigée, en quelques expériences, vers une grande réussite. Comment?

— Non, je ne vous dirai pas que, depuis l'âge de cinq ans, je rêvais de faire du théâtre. Ça s'est trouvé comme ça, simplement. Je n'ai pas eu à faire de choix. Jean Dalmain m'a vu au Conservatoire. Je lui ai donné cinq répliques de "Romeo". Ses éloges, c'était très flatteur pour moi. Je n'avais, après tout, que trois ans de formation classique. Je n'avais pas confiance en moi. J'ai d'abord refusé de jouer. M. Valcourt voulait que je reste au Conservatoire. Et puis j'ai accepté. C'est ainsi que j'ai commencé dans "Le Barbier de Séville" au Gesù, en 1962.

— Puis j'ai fait "Villie Joie" de Crawley Films, "Marcus", une série pour enfants à la télévision, et "Les Belles Histoires". Au théâtre, "Georges et Margaret", "Le Rayon des jouets", "Le Fils d'Achille". Je suis follement heureuse de jouer dans quelques jours, avec Mme Brind'Amour, la Verotchka d'"Un mois à la campagne". C'est un personnage envoûtant, au sens propre. Je vis avec Verotchka, je me dis à chaque instant: elle ferait ça comme ça. A chaque répétition, Gérard Poirier ajoute des choses nouvelles. Il est merveilleux, Gérard. C'est notre meilleur comédien.

— Et "L'Étrangère"?
— Ça a été une expérience difficile. C'était loin de moi, c'était court, ce personnage, malgré les beautés du texte. Ça manquait de jeunesse. Et



puis, quelles que soient les qualités de Fugère, son approche d'une œuvre est surtout cérébrale. Moi, je ne suis peut-être pas très intelligente, mais je ressens mon rôle par instinct. Je pense que mon instinct ne me trompe pas. Il me faut de l'amitié pour aider ce que je ne peux faire toute seule. Si je ne sens que le réalisateur, je ne peux rien faire. D'autre part, on ne peut pas donner à un rôle ce qu'on n'a pas. Ainsi, dans "Le Fleur de l'âge", avec Michel Brault, malgré l'improvisation, malgré

qu'on se soit épié, les résultats ont été meilleurs. Michel m'expliquait un rôle très près de mon propre personnage. Ça a été une expérience de comédienne et une expérience humaine. Je ne ressens pas de gêne devant les conditions techniques du cinéma. Et je suis curieuse, j'aime le changement. On est isolé dans une masse de monde, on arrive à une concentration de tous ses moyens. Mais je ne pourrais pas si je sentais qu'un technicien ne m'aimait pas. C'est difficile de garder une conti-

nuité au cinéma, mais c'est passionnant. Ceci dit, je ne pourrais pas me passer de faire du théâtre.
— Et jouer le même rôle tous les soirs?
— "L'Otage", je l'aurais joué un an. C'était toujours nouveau et je me sentais toujours nouvelle. C'est ici que l'instinct est plus efficace que le cerveau pour ce doublement magique qui me fait être à fond Thérèse ou Verotchka ou Cato, dans un oubli total d'autre chose que le personnage, dans une négation de soi

qui devient plus vraie que soi-même. Bien sûr, j'ai 22 ans, je dis ça et celui qui a dit "on est comédien à 40 ans" a raison. Mais il suffit d'entrer en scène pour que les petits problèmes de la journée disparaissent. Et ce n'est pas compliqué, le théâtre. Il faut y aller, il faut aimer ça. Comme sur la vague, il faut s'abandonner. Mais il faut s'imposer une certaine discipline, ne pas se disperser. On ne peut pas aimer passionnément deux choses à la fois.

— Et "La Terre à boire"?

— Ça, c'est l'expérience qu'il faut faire pour être sûre qu'on ne la recommencera pas. A ce propos, je ne suis pas d'accord avec ce qu'on m'a fait dire dans "La De-

voir": formidable, ce travail d'équipe, etc.

— C'était un communiqué de presse de la production.

— Alors... C'est drôle, ils voulaient aussi en bikini, une femme nue au début, à la première image. Ça aurait pu se passer dans un couvent, ou n'importe où. Comme ça, pour la beauté du geste... Mais à l'aise avec la situation et le partenaire, j'avais quelque difficulté, vous comprenez, à dire des choses comme: "Je te désire charnellement!" On me voulait aussi en bikini. J'ai dit: "Donnez-moi une bonne raison, ou payez-vous un modèle qui sera mieux faite que moi." J'avais posé à ce film des conditions qui, dans mon esprit, correspondaient à un refus. Elles ont été acceptées. De sorte que la somme importante que j'ai gagnée en 21 jours me permettait de me consacrer à d'autres choses intéressantes, même peu payées.

— Il y a un rôle que vous aimeriez jouer?

— "Pygmalion", beaucoup. "Le Misanthrope", mais plus tard. Mon metteur en scène préféré? Georges Groulx. Ce qui se prépare? "La répétition ou L'amour puni" en janvier au Stella. Un long métrage avec Michel Brault et un autre, en avril, avec Claude Jutra. Et puis, je vais vous dire: actuellement, sans trop y croire, je fais un scénario. Si j'avais le choix, je dirais à Michel ou à Claude: voilà une histoire proche de moi. Travaillons-la ensemble. Il y aurait des dialogues improvisés et écrits en même temps.

— Si on vous proposait un contrat de cinq ans aux E.-U., est-ce que vousiriez?

— Sûrement pas. Pour un film, oui, j'ai d'ailleurs des propositions, mais ce ne serait que provisoire. J'aimerais que ce soit le Canada qui me fasse connaître. Parce que c'est mon pays et parce qu'il y a des choses magnifiques à faire ici.

— A quoi se résume votre philosophie de la vie?

— Je ne pousse sur rien. Je ne veux rien, tout en sachant exactement où je veux aller. Je ne provoque rien, en étant active, en prenant les choses comme elles viennent. Je crois à une certaine fatalité heureuse, parce qu'on conditionne, si vous voulez. Je pense qu'il ne m'arrivera jamais rien de très malheureux et, si cela arrive, je me serai donc mise en état de savoir le prendre".

Alain PONTAUT



Où aimeriez-vous aller en Europe?

Formidable! C'est justement là où nous allons



Faites votre choix!

De New York, nous avons des envolées directes vers 26 villes d'Europe—deux fois plus que les autres.

Sans escale de New York à Londres, Paris, Rome, Francfort, Amsterdam, Shannon, Oslo, Lisbonne, Keflavik et Glasgow.

Sans changement d'avion de New York à Bruxelles, Berlin, Belgrade, Barcelone, Santa Maria, Copenhague, Helsinki, Dusseldorf/Cologne, Hambourg, Stockholm, Stuttgart, Nice, Munich, Vienne et Istamboul.

Et pourquoi vous contenter d'une seule ville? Utilisez notre Plan pour plusieurs villes. Ou bien choisissez un circuit de vacances Pan Am. Il y en a un pour chaque budget. Vous pouvez aussi faire escale à New York, visiter la ville et vous divertir.

Venez nous voir dès cette semaine. Après tout, si nous devons aller tous les deux en Europe au même moment, pourquoi ne pas faire le voyage ensemble! Un acompte de 10% seulement et vous voilà parti!

Voyez votre agent de voyages Pan Am ou appelez Pan Am à 845-5172
Bureau des ventes et réservations:
1450 rue City Councilors, Montréal.

Fiez-vous à Pan Am—la compagnie aérienne la plus expérimentée du monde

PREMIÈRE SUR L'ATLANTIQUE PREMIÈRE SUR LE PACIFIQUE
PREMIÈRE EN AMÉRIQUE LATINE PREMIÈRE AUTOUR DU MONDE

André Muller, directeur artistique de l'École Nationale de Théâtre

Le Bureau des Gouverneurs de l'École Nationale de Théâtre a le plaisir d'annoncer la nomination de M. André Muller à la direction artistique de la section française.

Ancien élève de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud, animateur du groupe de théâtre antique de la Sorbonne, comédien, critique à la revue "Théâtre populaire", puis professeur de diction et d'histoire du théâtre au Conservatoire et à l'Université de Tokyo, M. André Muller est détaché en 1963 par le Gouvernement français à l'École Nationale de Théâtre du Canada où, après un séjour de douze mois, il succède à Jean-Pierre Ronfard. Ce dernier vient de regagner la France, où il est appelé à d'importantes fonctions à l'Institut National d'Éducation populaire, à Marly-le-Roi.

C'est un Canadien français, Marcel Sabourin bien connu dans les milieux artistiques de la métropole du Canada, qui devient l'adjoint du nouveau directeur artistique. Après de brillantes études à Montréal, Marcel Sabourin se rend en Europe où il étudie avec Tania Balchova, Jacques Lecoq et René Simon.

De retour au Canada, il collabore à plusieurs séries d'émissions télévisées de Radio-Canada. Il joue pour le Théâtre Club, le T.N.M. d'Égragore, il met en scène une dizaine de pièces et donne des cours

d'improvisation et d'interprétation dans diverses maisons d'enseignement de la région métropolitaine de Montréal, dont l'Université de Montréal, l'École des Beaux-Arts et l'École Nationale de Théâtre.

Ainsi l'École Nationale de Théâtre poursuit ses efforts

pour donner à ses élèves des hommes jeunes, dynamiques, qui par leur culture savent l'importance du théâtre classique, mais qui sont également représentatif du théâtre moderne, des hommes, enfin, susceptibles de donner au théâtre la place qui lui mérite dans la Cité.

DE NEW YORK

"Bonnard et son cadre de vie" s'installent au Modern Art

Réalisée sous les auspices du gouvernement français, une exposition consacrée à "Bonnard et son cadre de vie" vient de s'ouvrir au Musée d'Art Moderne à New York.

Réalisée avec le concours de musées et de collectionneurs d'Amérique et d'Europe, cette manifestation présente en "première mondiale" des œuvres provenant de la collection personnelle de l'artiste, qui conserva jusqu'à sa mort en 1947. Il s'agit d'un panorama extrêmement complet des activités multiples du maître intimiste. Accueilli par quatre autportraits, dont le dernier — particulièrement émouvant — précède de quatre années à peine la mort de Bonnard, le visiteur découvre ensuite, avec "Les toits" ou "Les enfants sortant de l'école," cet

humour discret empreint de chaleur humaine qui le marqua dès ses débuts. Peintre en 1891 — année où il exposa aux Indépendants avec les Nabis — "La femme au lapin" rappelle ses rapports avec les amis de Maurice Denis, tandis que plusieurs lithographies témoignent de son goût pour les Japonais.

L'affichiste "La revue blanche," l'illustrateur d'œuvres musicales comme les "Petites scènes familiales" de son beau frère Claude Terrasse, ou littéraires comme des poèmes de Verlaine, figurent également à cette manifestation dont la plus grande partie est naturellement consacrée au coloriste pour lequel les femmes à leur toilette, les bords de Seine du côté de Vernon, ou Le Cannet, où il mourut, furent autant de prétextes à une explosion de joie picturale.

AU MUSEE DES B.-A. Vers un laboratoire de conservation

Un conservateur américain réputé agira en qualité de conseiller pour le Musée des Beaux-Arts de Montréal pendant une période de trois mois, annonce M. David Carter, directeur du Musée.

M. John Washeba, de Medford (Mass.), doit restaurer au moins deux toiles de la collection permanente du Musée, et il sera appelé à étudier de plus près le projet d'un laboratoire de conservation.

M. Carter avait alors déclaré que la création du nouveau poste représentait un premier pas vers l'établissement d'un laboratoire permanent au Musée. Ce laboratoire serait utilisé d'abord pour les œuvres d'art du Musée, et éventuellement, peut-être, par d'autres galeries de la province aussi bien que des collectionneurs particuliers.

La 30e saison des Matinées Symphoniques

La 30e saison des Matinées symphoniques de Montréal, dont Wilfrid Pelletier est le fondateur et le directeur honoraire, présentera le 18 novembre "Initiation" à la musique instrumentale et vocale: évolution du rythme; du menuet à la valse.

Le 17 février 1965. Une matinée à l'Opéra: "Carmen". Extraits les plus importants avec mise en scène stylisée. Commentaires écrits par Germaine Millet. Solistes: Hugues Tourangeau et autres artistes canadiens. Lectrice: Jeannine Beaubien.

Le 14 avril. Influence du folklore dans la musique symphonique — Musique canadienne (Milhaud, Dvorak, Chabrier, Gershwin, Michel Perreault). Soliste: Marie Josch-Loreini, harpiste.

Ces programmes, qui ont débuté le 7 octobre dernier par l'étude de l'évolution de la musique symphonique; l'ouverture (Mozart, Rossini, Smetana, Tchaikovsky), sont spécialement adaptés aux programmes d'études des Ecoles normales, des Collèges classiques et des Ecoles secondaires.

Le directeur artistique de ces Matinées symphoniques est Zubin Mehta, le chef d'orchestre, Eugène Kash. Les gagnants des auditions (solistes aux Matinées): Francine Lavallée (École Normale CND), Mireille Poirier, Pierrette Baignée (Institut Cardinal-Léger), Lise Petit, Lorraine Prieur (École Vincent d'Indy), Vladia Novatny (Ste-Croix), Lorraine Pepin (élève de Patricia Goings) et Louis-Philippe Pelletier, (Conservatoire de musique de la Province de Québec).



Annie Girardot est la belle interprète, aux cinémas Champlain et Crémazie, du film de Robert Thomas, "La Bonne soupe".

JEAN MEUNIER VOUS INVITE A SON STUDIO DE STEREO JEUDI SOIR PROCHAIN A 7H.30 P.M.



Dans cette photo, Jean Meunier met en opération l'incomparable table-tournante EMPIRE. Il donnera lui-même la démonstration et expliquera en détails l'opération et les caractéristiques des appareils qui constituent un système de reproduction stéréophonique en partant du magnétophone, du syntonisateur multiplex et de la table-tournante. Vous vous félicitez d'avoir assisté à cette démonstration des appareils les plus efficaces en matière de reproduction stéréophonique. Vous aurez l'impression d'être au cinérama ou au Radio City Music Hall de New York tellement la reproduction de la musique est parfaite. Venez vous familiariser avec ces merveilleux appareils et vous verrez comment vous pouvez progressivement vous installer un système stéréo qui vous procurera des heures de joie et de détente.

L'entrée est gratuite mais vous devez RESERVER PAR TELEPHONE LA. 5-2551 - Local 28

Le nombre d'invités sera limité pour que chacun puisse bénéficier pleinement des explications. Ne soyez pas déçu, donnez votre nom immédiatement par téléphone avant qu'il ne soit trop tard. Cette année, pour Noël, pourquoi ne pas choisir un STEREO?

CC cité électronique 3165 Hochelaga MONTRÉAL 4 DANS L'IMMEUBLE TECCART

La reine invite le Canada à repenser sa constitution...

L'ALLOCATION DU PREMIER MINISTRE JEAN LESAGE

Voici le texte intégral de l'allocution de bienvenue qu'a prononcée samedi le premier ministre Lesage, à l'endroit d'Elizabeth II, en présence de quelque 240 dignitaires réunis dans la salle du Conseil législatif :

Majesté, qui l'ont écrite ou qui l'ont reçue de leurs prédécesseurs.

Vous nous avez fait le grand honneur de nous rendre visite et nous sommes très heureux de vous accueillir dans la capitale du Québec. VOUS VENEZ PARMIS NOUS A UN MOMENT OU NOUS SOMMES PARTICULIÈREMENT FIERS DE VOUS RECEVOIR.

Depuis votre dernière visite, le Québec a pris un élan nouveau. Notre jeune peuple, désireux de s'épanouir et de s'affirmer, voit devant lui s'ouvrir l'avenir qu'il espérait. Ses énergies sont engagées, de façon positive, à la poursuite d'une tâche qu'il croit constructive. Il veut ainsi mettre en valeur toutes ses ressources tant intellectuelles que matérielles et jouer, dans le Canada, un rôle qui soit à la mesure de son dynamisme.

COMMONWEALTH

Vous êtes, Votre Majesté, à la tête d'UNE ASSOCIATION DE NATIONS COMPOSÉES DE PLUSIEURS PEUPLES qui, à travers la diversité de caractéristiques et de cultures, enrichissent et renforcent le COMMONWEALTH. Certes, le fait que le Commonwealth demeure est, pour le monde entier, un exemple de la façon dont les nations peuvent s'entendre ensemble malgré les différences apparentes et de quelle façon elles peuvent travailler d'un commun accord dans le but d'atteindre à un but commun.

Et, Votre Majesté, le Commonwealth, dans les relations qui existent entre ses divers membres, offre aux Canadiens une frappante illustration de collaboration basée non pas sur l'uniformité, mais sur l'intérêt commun dans le respect mutuel et la compréhension.

Le gouvernement démocratique et le bien-être de la population sont deux de ces objectifs. Le gouvernement du Québec lui aussi, fait tout en son pouvoir pour atteindre de tels objectifs. A ce sujet, puisque nous vivons dans un monde où les frontières se complètent et où les distances n'existent plus, nos préoccupations correspondent à celles de tous les peuples qui prennent conscience d'eux-mêmes.

(1) Aujourd'hui, si la démocratie ne l'a pas emporté partout, du moins son prestige a-t-il fait la conquête du monde. On a écrit que "l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu". On ne peut, poursuivant cette pensée, affirmer que le simulacre de démocratie est un hommage que les régimes totalitaires ou aspirant-totalitaires rendent à la démocratie authentique.

Le drame commence quand il faut juger entre notre démocratie et celle des autres. Notre conscience peut-elle être rassurée? Je crois que la pierre de touche consiste dans les garanties qu'un système accorde à ses propres adversaires. Le véritable démocrate luttera pour la liberté de parole de ses contradicteurs et pour que tous les problèmes soient aérés sur la place publique. Il sera toujours prêt à remettre ses propres idées en question, à réviser son jugement, à ne pas déchirer, à ne pas cloquer au pilori, à ne pas qualifier de traître à la patrie celui qui a, au grand jour, le courage et peut-être la témérité de différer d'opinion avec lui. Le démocrate se doit d'assurer la liberté de parole de tous, même des adversaires de la liberté de parole.

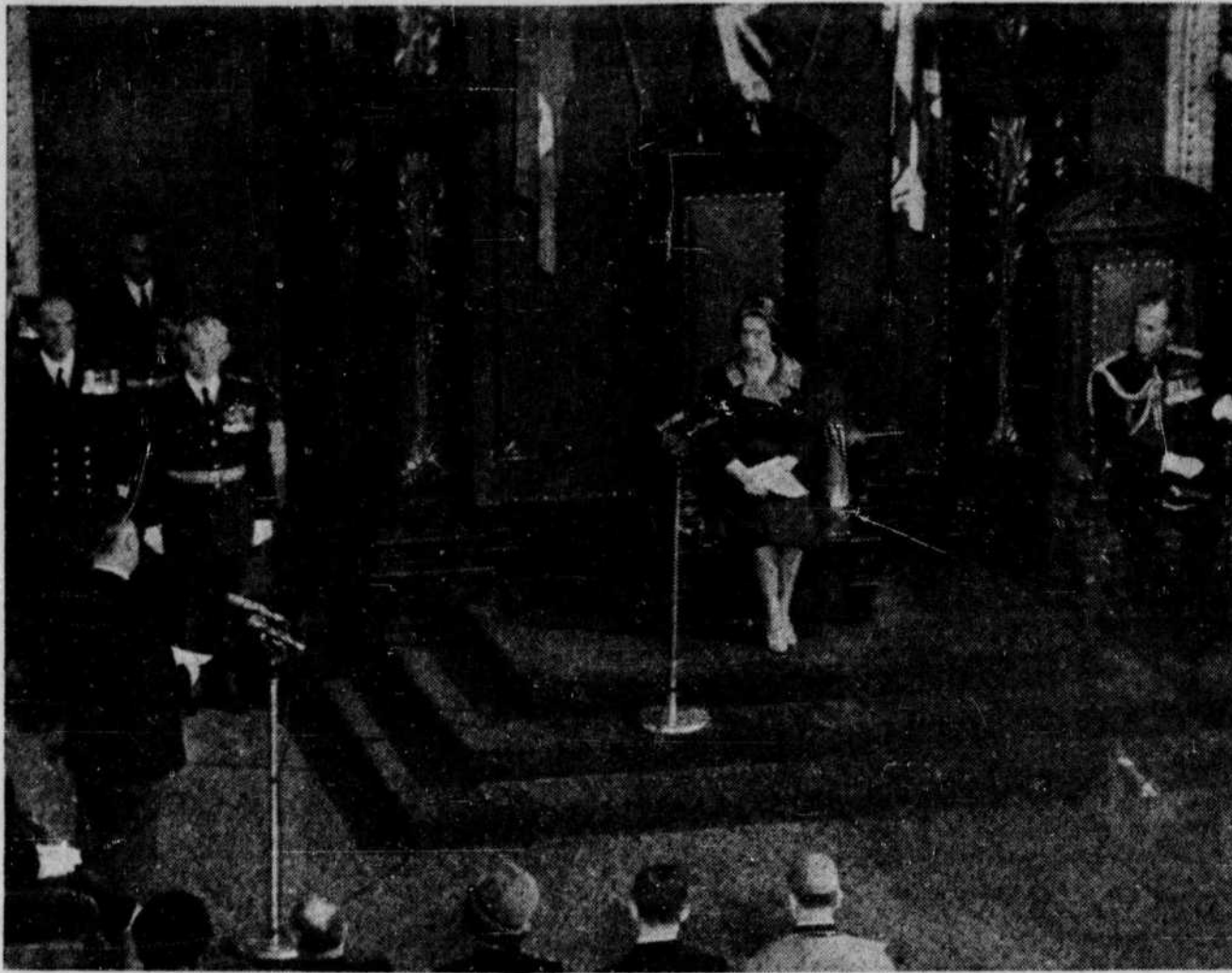
Cette largeur de vues est essentielle à la pérennité d'une constitution, même si cette constitution doit s'adapter aux circonstances nouvelles, puisqu'elle doit avant tout faciliter, dans l'ordre et la justice, l'épanouissement des peuples

Majesté, vous vous trouvez aujourd'hui, en compagnie de Son Altesse royale, le prince Philip à qui il nous fait plaisir de rendre hommage, au milieu d'une population qui, en y mettant toute la sincérité et tout le dynamisme qu'elle trouve en elle-même, travaille à la préparation de son avenir par la mise en œuvre de toutes ses ressources et en se donnant les instruments de progrès qui lui manquaient.

Il est difficile de prévoir cet avenir, mais, en me faisant l'interprète du peuple du Québec, je suis convaincu que nous réussirons ce que nous avons commencé. Majesté, si vous nous faites de nouveau le grand honneur de venir parmi nous, nous serons fiers de vous montrer alors comment le Québec aura su devenir ce qu'il peut être.

AUJOURD'HUI, MAJESTÉ, VOUS VOYEZ L'ESPOIR QUI NOUS ANIME. DEMAIN, VOUS VERREZ LES ŒUVRES QU'AURA FAIT NAÎTRE CET ESPOIR.

(1) Les paragraphes en caractère blanc faisaient partie du texte officiel remis à la presse mais le premier ministre ne les a pas prononcés.



LE DISCOURS DE SA MAJESTÉ LA REINE ELIZABETH II

Voici le texte du discours qu'a prononcé, presque exclusivement en français, la reine Elizabeth II, en réponse à l'allocution de bienvenue du premier ministre M. Lesage :

Je vous remercie de tout cœur, Monsieur le Premier ministre, des paroles de bienvenue que vous venez de m'adresser ainsi qu'à mon mari; nous sommes vivement touchés. Je suis très heureuse que vous m'avez invitée à venir à Québec après ma visite à l'île du Prince-Édouard pour commémorer les origines de la Confédération, d'autant que les résolutions formulées ici en ont établi les bases.

LE FRANÇAIS

Il m'est agréable de penser qu'il existe dans notre Commonwealth un pays où je puis m'exprimer officiellement en français — une des langues les plus importantes de notre civilisation occidentale.

Cette langue de clarté est un instrument précieux au service de la compréhension, et je suis sûre que sa plus ample diffusion et l'approfondissement de ses richesses ne peuvent que profiter à toutes les intelligences en favorisant un échange plus fructueux des idées.

Déjà, à l'occasion du troisième centenaire de Québec, mon grand-père vit rendre hommage à son illustre fondateur, Samuel de Champlain. Il déclara alors en français et en anglais:

"C'est du fond du cœur que je vous félicite d'avoir possédé un semblable héros. Que sa sagesse orne à jamais votre histoire capitale, pour rappeler, s'il en est besoin, aux citoyens de Québec les éminentes qualités de piété et de courage, d'humanité, de force d'âme et de loyauté qui ont distingué ce fidèle serviteur de son Dieu et de son Roi."

J'ajoute que mes parents m'ont souvent parlé de l'excellent souvenir qu'ils gardaient de leur séjour parmi vous.

Ma dernière visite fut en juin 1959, quand je présentai des drapeaux au Royal 22e Régiment dont je suis le colonel-en-chef. Une heureuse coïncidence veut que je revienne au moment de son cinquantenaire. Le Régiment, au cours des deux grandes guerres et des opérations en Corée, a su se forger une noble tradition dans l'honneur, la vaillance, et le sacrifice. Je me réjouis à la pensée d'inaugurer cet après-midi, à la Citadelle, le Mémorial où sera conservé le livre d'or où sont inscrits les noms des mille quatre-cent-cinquante morts au champ d'honneur. J'allume la flamme du souvenir qui brûlera à jamais pour rappeler leur sacrifice.

Aujourd'hui, le 22e continue de se distinguer au service de la paix — notamment à Chypre — comme autrefois dans la guerre.

En accomplissant les gestes officiels de ma visite, j'attache la plus grande importance à la chaleur des contacts humains. Je me tourne vers celles qui me sont proches, vers celles avec qui je me sens spontanément en communion — les mères de famille canadiennes. Je ne parle pas seulement à celles qui sont ici. Je m'adresse — comme si elles étaient toutes présentes en fait — comme elles le sont dans mon cœur — à toutes celles qui ont serré un enfant dans leurs bras en rêvant de ce que sera son avenir.

Cet avenir, nous devons le préparer aujourd'hui. Entre compatriotes, nous devons nous expliquer et présenter sans passion notre point de vue, tout en respectant l'opinion des autres. Les problèmes s'élèvent dans la confusion, nous ne savons les illuminer de fraternité ou d'humanité. Que le dialogue reste ouvert, et il tendra à unir les hommes de bonne volonté. Le vrai patriotisme n'exclut pas la compréhension du patriotisme des autres.

Le régime démocratique repose sur l'adhésion consciente

des citoyens. Le rôle de la monarchie constitutionnelle est de personnalifier l'état démocratique, de sanctionner l'autorité légitime, d'assurer la légalité de l'exécution de la volonté populaire. Mon ardent désir est que personne parmi mes peuples ne subisse la contrainte. Pour que les habitants d'un pays soient heureux, il leur faut vivre dans un climat de confiance et d'affection. Mais un état dynamique ne doit pas craindre de repenser sa philosophie politique. Qu'un protocole tracé il y a cent ans ne réponde pas nécessairement à tous les problèmes du jour, cela n'a rien d'étonnant.

J'espère que le centenaire de notre Confédération sera devant le monde un symbole d'espérance. Pour réussir pleinement, il doit produire une entente efficace et librement consentie qui serait l'expression de la maturité de notre pays.

La Confédération a été fondée par deux races, et je crois qu'il est de mise pour moi de parler dans la langue autant de Cartier que de Macdonald.

Ce pays est le point de rencontre de deux grandes civilisations, chacune contribuant de ses propres éléments de génie et de qualité. Ces qualités ne sont pas contradictoires, mais se complètent l'une l'autre. Le progrès et l'énergie maximums de la nation ne peuvent être atteints que par une coopération continue de toutes les parties du peuple canadien.

Nous sommes fiers du rôle irremplaçable et de la destinée particulière du Canada français. Pendant quatre cents ans, il a conservé sa vigueur et sa force, et lorsque vous chantez "O Canada" vous vous souvenez que vous êtes nés d'une race fière. C'est à cette fierté, à cette noblesse de cœur, que je m'adresse en rappelant que c'est d'un grand avenir qu'ont rêvé les Pères de la Confédération. Leur œuvre vaut d'être poursuivie. Ainsi les cœurs qui ont nourri une telle entreprise n'auront pas battu en vain. En servant les vrais intérêts du Québec, vous servez ceux du Canada, comme les vrais intérêts du Canada doivent servir ceux du monde entier.

AVIS de DÉCÈS

BACMAN, Simon — A Bruxelles, Belgique, le 7 octobre 1964 à l'âge de 60 ans, est décédé, Simon Bacman, frère aîné de Albert Bacman (Albert Bacman Lumber Co. Ltd) beau-frère de Mme Rena Bacman, oncle de Claire et Vivian Bacman, 4790 ave Meridian. Les funérailles ont eu lieu le 9 octobre à Bruxelles, Belgique. No 41 ave du Derby.

FORGUES — Accidentellement, le 9 octobre 1964 à l'âge de 34 ans, est décédé, Mme Yve Béjean Forgues née Lise Abelo, demeurant à 3564 Kavanagh, à St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu mardi le 13 octobre. Le convoi funéraire partira des Salons Urgel Bourque Lise No 400 et Boul. Henri-Bourassa à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 10 h. 23 de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSÉLIN — A Dorval, le 10 octobre 1964 à l'âge de 79 ans, est décédé, M. Philémon Gosselin, époux de Marie-Louise Larochette, demeurant à 71 rue Lagacé, à Dorval. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 octobre. Le convoi funéraire partira des Salons Urgel Bourque Lise No 744, 4000, Crémazie à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h. 23 de la au cimetière Pointe-Clair, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

... pendant qu'à l'extérieur, un groupe de manifestants réclament "un Québec libre"!

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Des huées, des slogans scandés "le Québec libre" et "le Québec libre", de même que des échouffourées entre policiers et manifestants indépendantistes ont souligné, samedi, devant l'édifice du gouvernement, l'arrivée et le départ du cortège royal.

Cette première manifestation allait donner le ton à toutes celles qui se sont déroulées au cours de la journée.

Journalistes et photographes, des fenêtres de la salle du Conseil législatif, ont pu suivre les péripéties de deux événements dont le contraste tenait du tragique.

Tandis qu'un premier ministre nerveux, tenant de ses mains tremblantes un texte qu'il avait parfois peine à lire, souhaitait la bienvenue au couple royal, à l'extérieur une centaine de policiers municipaux, portant capotes rouges et casques protecteurs blancs, poursuivaient à coups de bâton un groupe de jeunes manifestants.

Sur la place du parlement, il régnait un véritable état de siège. De la porte principale de l'édifice à la rue Saint-Louis, soit sur un trajet de quelque mille pieds, douze cents militaires et aviateurs, épaulés contre épaulés, formaient une haie serrée.

Trois camionnettes blanches de la protection civile, des fourgons noirs de la police et des véhicules bruns de l'armée achevaient de donner à la place du parlement l'aspect d'un lieu occupé militairement.

Derrière la haie de soldats et d'aviateurs, un grand vide sur la plus grande partie du parcours, puis deux groupes, l'un à la gauche, l'autre à la droite de l'entrée principale du parlement, en tout quel-

que six cents personnes au plus.

Si l'on soustrait de ce nombre, les quelque trois cents policiers en civil, journalistes et photographes, il ne reste qu'environ trois cents personnes qui se sont réellement dérangées pour se rendre devant le parlement. La plupart d'entre eux étaient de jeunes indépendantistes.

Dans la salle du Conseil législatif, quelque 250 invités ont assisté aux allocutions du premier ministre et de la reine; Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, qui la veille, arrivait du Concile de Rome expressément pour cette cérémonie; représentants du monde judiciaire; ministres, députés, leurs épouses etc.

A la gauche du trône, derrière le premier ministre et son épouse, dix-huit membres de la famille Lesage.

Pendant que M. Lesage sautait ces paragraphes, les policiers à l'extérieur bâtonnaient des manifestants qui, selon le texte même du premier ministre, avaient, au grand jour,

Le courage et peut-être la témérité de différer d'opinion avec lui!

D'ailleurs, à son arrivée au parlement, quelques minutes avant le cortège royal, les manifestants avaient hué le premier ministre.

Il est fort possible que cette réception fort désagréable ait décidé M. Lesage à ne pas lire de son texte la partie où il prenait si éloquentement la défense de la liberté de parole.

A la fin de son allocution, le premier ministre a dit à Sa Majesté: "Si vous nous faites de nouveau le grand honneur de venir parmi nous, les journalistes qui surveillaient, des fenêtres du Conseil législatif, les événements qui se déroulaient à l'extérieur, n'ont pu s'empêcher de sourire..."

Le discours de la reine, lu en français à l'exception d'un

seul paragraphe, a fortement impressionné les invités.

Après une brève réception au café du parlement, le couple royal, est rendu à Bois-de-Coulange, chez le Lieutenant-gouverneur.

C'était la deuxième étape d'un programme très chargé qui devait prendre fin, en soirée, par un banquet offert par le gouvernement provincial au Château Frontenac.

Retournant vers dix heures et trente à bord du Britannia, le couple royal, de son automobile blindée, a salué gracieusement, angle St-Louis et Dufferin, les mêmes manifestants indépendantistes qu'il avait rencontrés deux heures plus tôt à la porte du parlement.

Cette journée s'est terminée comme elle avait commencé: par une échouffourée entre policiers et jeunes manifestants près de l'hôtel de ville.

Le Québec fait un cadeau (\$25,000) à la reine qui le remet aux enfants arriérés

QUEBEC — Ce sont les enfants sous-doués de la province qui, en définitive, bénéficieront du cadeau que le gouvernement du Québec fait à la reine.

Par suite du désir exprimé par Sa Majesté la reine de consacrer à une bonne œuvre les sommes d'argent qui seraient servies à l'achat d'un cadeau lors de son passage à Québec, le gouvernement a offert à Sa Majesté d'accorder une subvention spéciale de \$25,000 à l'association du Québec pour les enfants arriérés (Quebec association for retarded children). Sa Majesté a gracieusement accepté avec satisfaction le geste du gouvernement.

Cette organisation existe dans la province depuis bientôt une quinzaine d'années. Elle a le titre d'Association provinciale depuis 1955. A l'heure présente, Mme A. Taylor est présidente et M. Louis Geoffroy, vice-président. Il est de fait président élu car il prendra charge des destinées de l'association le 1er novembre prochain.

L'Association du Québec pour les enfants arriérés a réussi à regrouper les associations locales de parents et d'individus qui s'occupaient d'enfants arriérés sur le territoire du Québec. Elle groupe quinze branches réparties à travers toute la province et cinq nouvelles sont en formation. Plus de 3,000 familles

et individus intéressés par l'éducation des enfants sous-doués font partie de l'association. Elle a pour but de grouper des parents d'enfants sous-doués pour organiser des classes et s'occupe aussi de conclure des ententes avec les commissions scolaires pour l'éducation des sous-doués. A certains endroits, on a même réussi à faire organiser des cours d'initiation au travail.

Elle s'est donnée comme tâche de rendre le public conscient du problème des enfants sous-doués. Elle enseigne même aux parents comment éduquer l'enfant sous-doué et s'est également attaquée au problème du placement au travail des adolescents sous-doués. L'association est directement intéressée dans 80 classes spéciales pour enfants. La population scolaire qui y reçoit l'éducation et l'entraînement se chiffre à 1,200 enfants.

Dans le passé, le ministère de la famille et du bien-être social a contribué par des octrois ou par des jours pensions à défrayer le coût de l'entreprise. De plus en plus, l'association collabore avec les commissions scolaires. C'est dire que l'association fait une œuvre hautement humanitaire en éducation et en réadaptation sociale. Elle permet à l'enfant sous-doué de jour dans la vie non pas du régime institutionnel comme c'était le cas autrefois, mais de la vie familiale et du régime scolaire normal. Cette association groupe des enfants de toutes races et de toutes religions.

un "personnage" inusité, portant des cornes. Il s'agit d'un bouc, surnommé Baptiste II qui vient tout juste de compléter son entraînement pour son rôle de mascotte du régiment.

A la réception pour les officiers, à la résidence vicereine de la Citadelle, la reine est allée de groupe en groupe, conversant parfois durant de longues périodes avec les quelque 150 personnes présentes.

Elle s'est apparemment tellement plu qu'elle est demeurée une demi-heure de plus que le temps prévu. Elle a reçu à cette occasion, comme souvenir, un livre à reliure spéciale, sur l'histoire du Royal 22e régiment.

Le régiment célèbre cette année le 50e anniversaire de sa fondation, durant la première guerre mondiale. Le général Vanier a été l'un des officiers fondateurs.

La reine a dit, "c'est magnifique, je suis très heureuse." lorsqu'elle a appris que le major-général Paul Bernatchez est celui qui remplace le gouverneur général, le 21 octobre, comme colonel du régiment.

Le général Bernatchez a assisté aux cérémonies avec un autre officier distingué, le brigadier Paul Tréquet, détenteur de la Croix Victoria, pour la bravoure dont il a fait preuve durant la seconde guerre mondiale, en Italie avec le Royal 22e.

Baptiste II
Parmi la troupe en parade, on ne pouvait manquer de voir

La reine a rendu visite à son régiment, le Royal 22e



CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE

BREVETS D'INVENTION

en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien

2730, rue DRUMMOND

MONTRÉAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 1115, rue St-Alexandre, près St-Jacques. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, additions, à dicté, horloges de temps, salons de montage, de toutes marques de bureaux, etc., etc., en comm.

TOUT POUR LE BUREAU

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

STATION HENRI

Nos nouveaux numéros de téléphone: 861-5771

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Edouard Saubergarde

MONTRÉAL

(Suite à la page 2)

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

Quand la technique ennoblie par l'art apporte sortilège et magie

Parmi les mécaniques modernes si enviables en tout temps et à toute heure — ne parlons pour le moment que de leurs bons offices quand on sait s'en servir — y a-t-il une création plus séduisante, plus émouvante que le disque reproducteur de la voix, du chant et de la musique à volonté, c'est-à-dire au moment où l'on souhaite, où l'on peut les écouter ou les réentendre avec plaisir? Le point de perfection où est arrivée l'industrie des appareils enregistreurs et reproducteurs, à quelque chose de magique et de fantastique, à la fois, qu'on redécouvre si l'on s'arrête un moment pour y penser. Quelle merveille de pouvoir écouter à loisir toutes ces pages, toutes ces pensées musicales dont un si grand nombre ont été écrites, notées alors qu'il n'y avait aucune technique de reproduction et que, même plusieurs instruments d'orchestre n'en étaient qu'au stade primitif de leur forme définitive moderne. Ah! Si Léon Scott, Charles Cros, et même Thomas Edison, pouvaient voir et entendre ce qu'est devenu le phonographe de 1957!

Aujourd'hui, il est possible aux musiciens et aux amateurs éclairés d'entendre, s'ils le veulent, l'œuvre entière des grands compositeurs; si longtemps, même les professeurs qui vivaient dans les conservatoires, n'arrivaient qu'avec le temps et un travail formidable à prendre connaissance du patrimoine musical des peuples ou d'un seul compositeur. Beaucoup terminaient leur carrière sans arriver à faire ce tour du monde musical. A présent, pour peu qu'on soit organisé, et pourvu d'une collection, même modeste, il suffit d'avoir quelques loisirs, de faire un geste et voilà la maison remplie de la plus belle musique de tous les temps, des pays lointains ou proches, des compositeurs des siècles passés comme des contemporains dans le siècle qui passe: instrumentistes ou chanteurs, orchestres, solistes, opéras et symphonies en entier, recitils, applaudissements compris, mélodies d'un art consommé, chants populaires rehaussés par l'harmonisation soignée, opérettes, musique de chambre par des artistes qui, très probablement ne risquent jamais les grandes villes en même temps mais qui jouent volontiers ensemble, dans un studio d'enregistrement, lors d'une rencontre de vacances.

Ainsi en est-il d'un trio de Beethoven pour violon, alto et violoncelle, rarement exécuté et qui, sur disque, est enregistré par Heifetz — Primrose — Piatigorsky. Ce trio qui compte huit mouvements, s'intitule *Sérénade*. J'ignorais que le grand maître des neuf Symphonies, (la dixième ébauchée seulement) le compositeur des 32 sonates pour piano, l'auteur de la Messe en Ré, de multiples concertos, de *Fidélité*, et de tant d'autres pages célèbres, avait aussi, signé une sérénade! Il devait être assez jeune, à ce moment: la maison d'édition l'a datée d'octobre 1797. L'histoire nous apprend qu'il est né en 1770. Ce serait intéressant de revoir, dans sa biographie, le visage des saisons qui ont précédé la naissance de cette œuvre, si gaie souvent, avec pourtant des accents de nostalgie heureuse qui attend avec certitude les réponses de la vie à ses appels. L'adagio du quatrième mouvement, est inoubliable! J'avais ce disque dans ma collection sans le savoir; cadeau qui m'a été offert au cours d'une saison très certainement surchargée et... je ne l'avais pas encore entendu. Surprise combien heureuse et reconnaissance renouvelée pour la généreuse amitié qui a, dans le temps, enrichi ma modeste discothèque et me permet, en cette saison d'automne, de faire la découverte de si belles pages de la jeunesse d'un génie de la musique qui fut, en même temps, homme de bien.

Quel rendez-vous par de là le temps, les distantes et les nuages!

Et combien d'autres nous sont ainsi amenés par ce magicien, le disque? Cette réalité frappe souvent, spécialement quand, par exemple, j'entends, dans la maison, en entrant, la musique de Vivaldi. Descendre de l'autobus, et être accueillie chez soi par Vivaldi, le compositeur aux quatre cent cinquante concertos et aux "Quatre saisons", vous conviendrez que c'est quelque chose! Il n'y a pas que les réminiscences des cours d'histoire de la musique qui reviennent mais ce bain d'harmonie et de beauté dans le fracas et la vulgarité du siècle nous est d'un secours que je calcule indispensable. Ce qui avait mis le disque à l'appel sans doute ce secours et j'en profite également. J'aurais voulu revoir un peu avec vous, ce rôle intellectuel et social de la musique; le temps et l'espace manquent. Mais je me permets de vous offrir ce poème irrégulier mais si expressif, de Lucie Delarue-Mardrus, poétesse française, qui illustre mieux que je ne saurais le faire ce secours psychologique de la musique dans la dureté ou la bêtise des temps:

Musique!
Puisque nous nous sentons ce soir troublés
[et tristes]
Quelle que soit notre souffrance,
Viens consolatrice giémmeuETAJNNNN
Viens consolation sans parole, Musique,
Et que tes beaux sanglots et ta
[mathématique]
Versent leur sortilège à nos cœurs qui
[l'attendent!]
Chante!... Un respectueux silence te reçoit
Dans notre être, et l'orgueil s'y assoupit
[et ploie]
Au souffle génial et rauque de la voix
Chante! Chante, Musique! Ah! sois notre
[David]
Car en nous quelquefois s'assied un
[sombre roi]
Fixant des yeux si noirs et si durs sur la vie
Que nous ne pourrions plus jamais
[pleurer, sans toi...]

Le plus grand sortilège de la musique c'est peut-être, en effet, de ramener à la fois, le cœur humain à l'immense pitié dont le monde a besoin et à la joie de la vie dont personne ne peut, sans dommage, se passer tout le temps et toujours.

Le seul reproche que l'on peut faire au disque si parfait, c'est que se déroulant pourtant sous le signe de "longue durée", sa "durabilité" soit bien relative: il s'use rapidement, matériellement s'entend. On n'a qu'à le remplacer... Ce n'est pas si simple que ça avec l'industrie et le marché organisés comme ils le sont: pour pouvoir vendre de tout et tout vendre, bien des enregistrements ne sont pas réédités et ce que vous aimez le plus vous ne pouvez plus l'entendre. Que d'essais infructueux j'ai tentés pour renouveler des disques d'Eileen Joyce, de Gérard Soussy, d'Antonio Janigro!

N'importe! On a entendu ces disques jusqu'à les étendre: on ne les oubliera jamais! Quels que soient son pays d'origine, son école ou son style ou son siècle, la musique, véritable, langage universel, est un don du ciel aux humains pour exprimer l'inexprimable et leur faire aimer la vie envers et contre tout.
Germaine BERNIER

Le mythe de la Femme tue les femmes déclare Andrée Michel, sociologue française

par Solange CHALVIN

La libération intellectuelle des femmes est handicapée d'abord par le tardif accès de celles-ci aux études secondaires et supérieures et ensuite par le prestige d'une presse féminine romanesque. L'univers sentimental, nous dit Andrée Michel, sociologue française, de passage au Québec, à l'occasion du congrès de sociologie qui avait lieu, la semaine dernière à Québec, voilà le seul royaume réservé à la femme. C'est une bien petite royauté qu'on lui fait pourtant espérer depuis l'âge de 15 ans; si elle s'aventure de ne pas trouver son plein épanouissement, elle confie son désarroi à la presse du cœur. Affaire commerciale, la presse féminine a trahi la mission éducative qu'il lui incombait de remplir, accuse la sociologue dans une étude fort intéressante qu'elle vient de publier sous le titre: "La condition de la Française d'aujourd'hui" dans la condition "femme" des Editions Gonthier.

Attachée au Centre national de recherches scientifiques, Andrée Michel est chargée d'un groupe de recherches sociologiques et fait enquête à travers la France sur les sujets qui sont susceptibles de conditionner le mode de vie des individus. C'est ainsi qu'elle a recueilli au moyen d'entrevues les témoignages de plus de 600 femmes qui constituent la base de l'étude déjà citée. En plus, afin de mieux connaître l'Algérie, avant de terminer la rédaction d'un autre volume intitulé "Les travailleurs algériens en France" la sociologue est allée sur place enseigner pendant un an à la Faculté des lettres de l'Université d'Alger. Pourtant si elle adore l'enseignement, Andrée Michel lui préfère encore la recherche:

— L'enseignement supérieur ne peut pas avancer sans la recherche; et dans la recherche, j'ai vraiment l'impression de mieux connaître les autres...

Mieux connaître les autres, voilà la préoccupation centrale d'Andrée Michel, voilà le but qu'elle poursuit au sein du CNRS. Elle est préoccupée par tous les problèmes qui conditionnent de près ou de loin l'avenir et le présent des femmes. Elle publiera bientôt les résultats d'une vaste enquête sur les structures et le fonctionnement de la famille urbaine française. Nous ne pouvons à l'heure actuelle en dévoiler que quelques indices; signalons que dans ce complexe familial urbain, en France, c'est la femme qui prend toutes les décisions importantes quant à l'avenir des enfants, à la répartition du budget, à l'organisation interne du foyer. "Il ne peut pas en être autrement, nous dit Andrée Michel, puisqu'il y a encore chez nous une majorité de travailleurs qui ont une semaine de 40 à 50 heures de travail; comment voulez-vous qu'un homme qui travaille si dur, puisse s'occuper des devoirs de ses enfants, de leur carnet scolaire, de leurs loisirs, du prix du bifteck, ou du crédit à solliciter pour l'achat de tel appareil?" Toutefois, nous signale Andrée Michel, le mari français prend de plus en plus de place dans la cuisine. Il fera volontiers les courses, promènera les enfants, les emmènera aux sports, etc. C'est sa détente à lui. Il ira même jusqu'à passer l'aspirateur ou faire la lessive dans les foyers ouvriers ou collets-blancs où les femmes travaillent.

Un grand chapitre de cette enquête sera également consacré au "planning familial" et aux centres de planning qui se multiplient à travers la France. A ce sujet, la sociologue nous dit qu'ils sont fréquentés par 80% de femmes mariées seules, 15% de couples dits "couples coopératifs" et



(Photo LE DEVOIR)

5% d'hommes mariés seuls. "Cela ne signifie toutefois pas que l'homme n'est pas coopératif dans ce domaine; toutefois, fort du mythe que la procréation et surtout ses conséquences sont une histoire de femmes, il laisse à sa femme l'initiative de la démarche, l'initiative de l'information. En général, il est très coopératif et ne demande pas mieux que d'être mieux renseigné. Parmi les principales demandes des femmes françaises, au cours de cette enquête, Andrée Michel a noté la création de garderies ouvertes sans interruption de 8 h. 30 du matin à 6 h. du soir, afin de permettre aux mères qui travaillent d'y voir leurs enfants à l'heure du lunch par exemple, et surtout de les reprendre tous les soirs.

Notre entrevue se poursuit à bâtons rompus. Andrée Michel a mille expériences à nous relater. Engagée profondément dans une action sociale, elle fit campagne auprès des militants de la non-violence au moment de la guerre d'Algérie, travailla auprès des objecteurs de conscience qui refusaient de faire le service militaire en Algérie et n'hésite pas à nous confier qu'elle hébergera elle-même des militants. Féministe, basbleu, prétendront ceux pour qui la promotion de la femme est le dernier mythe créé par le 20e siècle? Il suffit d'écouter Andrée Michel pour être convaincu du contraire.

— Par la recherche, nous dit-elle nous ferons changer les lois. Nous réussirons à prouver que c'est le mythe de la Femme qui tue la femme; qu'il y a encore de nos jours des catégories d'humains autour de nous qui tout en étant élevés sur un piedestal — héroïnes d'un soir ou d'une vie — sont les esclaves d'une vassalité toute primitive.

SAVEZ-VOUS

OÙ LE BERLINOIS APPREND LE RUSSE?

... A BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LE ROMAIN APPREND L'ALLEMAND?

... A BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LE MADRILÈNE APPREND L'ITALIEN?

... A BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LA PARISIENNE APPREND L'ANGLAIS?

... A BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LA LONDONIENNE APPREND LE FRANÇAIS!

... A BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LE NEW-YORKAIS APPREND L'ESPAGNOL?

... A BERLITZ

SAVEZ-VOUS

Pourquoi ils vont

... A BERLITZ

c'est très simple

parce que BERLITZ enseigne les langues vivantes

Mais surtout parce que BERLITZ sait les enseigner.

LA METHODE BERLITZ EST

LA METHODE LA PLUS RAPIDE LA PLUS EFFICACE LA PLUS ECONOMIQUE LA PLUS ATTRAYANTE

ECOLES BERLITZ

LANGUES VIVANTES

MONTRÉAL 845-1161

2055 rue Peel
1621 Place Ville-Marie

QUÉBEC 529-6161

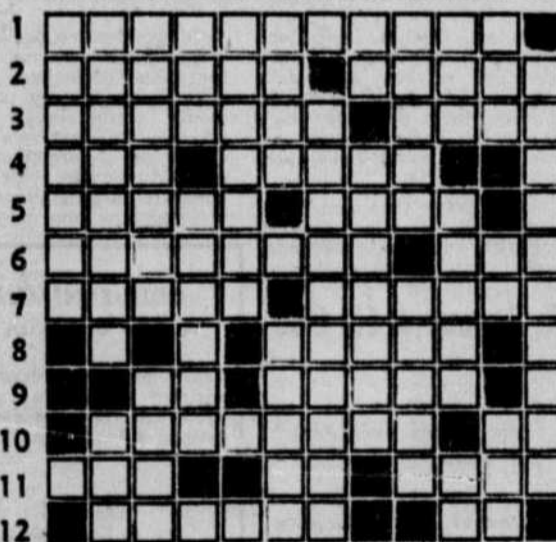
500 Grande-Allée

OTTAWA 232-5343

31 rue Metcalfe

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



- HORIZONTALEMENT**
- Elle étudie le comportement des humains
 - Enveloppes de certains fruits — Sièges de cuir
 - Plaque de cuir — Origine de vie
 - Sot inversé — De la région
 - Recipient pour boisson — Emplacement
 - Etat des E.U. — Action de lancer
 - Qui manque de finesse de gauche à droite — Passa au crible
 - Conduit artificiel
 - Durée — Empêche de dériver
 - Aïdée — Pronom
 - Réaction subite — Pronom
 - Anciennes pièces
 - Des deux côtés du front — Métal
- VERTICALEMENT**
- Dans les poches des riches espagnols
 - Canevas d'une pièce — Façon de faire
 - Comité — Continent
 - Utilisée en musique — Ornent les maisons à Noël
 - Grec
 - Capitale norvégienne — Brise
 - Marquent des victoires totales
- Solution de samedi**
- Horizontalement**
- BELLECHASSE
 - AMIE — ON — EVE
 - SPACIEU — MIT
 - SENT — II — ETE
 - ECERVELES — EN
 - FLUTE
 - PERCE — EXACTE
 - MUETS — TU
 - SESSION — ULM
 - UNS — RUINEES
 - ITINERAIRE
 - EU — SOL
- Verticalement**
- BASSE — SUTT
 - EMPECHEMENT
 - LIANE — RUSSIE
 - LECTRICES — NU
 - ETIRE
 - EF — SOURD
 - HOUILLE — NIA
 - ANXIEUX — NID
 - STATUER
 - SEME — ECULEES
 - EVITE
 - ETENDE — SEL

Une taille nouvelle pour chaque femme

TORONTO — Les femmes qui doivent s'habiller dans les grandeurs de large taille ou qui ne peuvent porter que les demi-grandeurs, seront bien servies par la mode pour la saison qui vient. En effet, un vaste choix de vêtements se trouve sur le marché féminin et l'on trouve aussi bien des jolis deux pièces que de mignonnes robes du soir dans ces grandeurs qui sont en général assez difficiles à trouver et qui obligent bien souvent la femme à se chercher une couturière quand elle ne confectionne pas elle-même sa propre garde-robe.

Plusieurs femmes trouveront du plaisir à s'habiller cet automne en se dirigeant plus particulièrement vers les ensembles interchangeables qui figurent à travers toutes les grandes collections. Presque toutes les collections présentent leurs variétés de tuniques de vestes, de chemisiers et de jupes dans des tissus variant du lainage au Jersey. La tunique peut en général se porter avec ou sans blouse et sa jupe révèle un pli profond à l'avant comme à l'arrière.

Quant à la veste, elle est assez courte et agrémentée d'une petite ceinture à la taille. La jupe est en général de ligne amincissante et s'harmonise parfaitement avec la juquette. Pour ce qui est du chemisier il est de coupe classique et il peut se porter à l'intérieur comme à l'extérieur de la jupe. Tous ces items peuvent évidemment s'acheter séparément et on les trouve dans les tons de noir, vert et bleu.

Guide de Fourrure

Sous les auspices de la Fair Trade Furriers Association

Édité sous les auspices de la Fair Trade Furriers Association

EN COOPERATION AVEC

Reid Fourrures Inc. — Laberge, Chevalier et Cie Ltée

LE VISON

Le commerce du vison se classe généralement en deux groupes: les peaux d'excellente qualité et celles de qualité moindre. Le premier groupe comprend, sans exception, les peaux les plus luxueuses et les plus recherchées, parmi les fourrures d'élevage et de trappages fournies par les meilleurs secteurs de l'Amérique du Nord.

Les visons d'élevage "Pastel" appartiennent à la gamme des béiges les plus pâles aux bruns foncés, le vison sauvage étant le plus foncé de tous et le plus renommé. Les teintes exotiques du vison de mutation s'obtiennent par le croisement de visons d'élevage spécialement choisis. Normalement, le vison n'est jamais teint. Sa couleur est naturelle.

Les peaux de vison sont utilisées pleines, coupées ou allongées, tout dépendant de la nature et du prix du manteau.

Les caractéristiques fondamentales d'une excellente peau de vison Canada Majestic sont la densité de son poil et son lustre, la profondeur et la douceur de la fourrure, l'éclat et la richesse de la teinte. Ces caractéristiques peuvent varier selon les différents territoires producteurs. Ce sont les facteurs qui justifient la variation des prix.

Quelques prix courants de manteaux de vison Majestic pastel — peaux allongées:

Prix budget	Prix populaire	Qualité intermédiaire	Qualité de choix	Qualité surchoix	Qualité de luxe
\$1295	\$1495	\$1750	\$2150	\$2450	\$2950

Les visons de mutation, les visons sauvages de la rivière MacKenzie varient de \$2,150 à \$6,500

Offert en spécial d'automne

Manteaux de vison teint noir (manteaux longs — peaux horizontales)	\$685
Manteaux de vison d'élevage, peaux allongées (manteaux longs — couleur vison sauvage)	\$990

Afin d'obtenir valeur et satisfaction maximum, rendez-vous chez un des experts réputés en fourrures ci-dessous:

FOURRURES

Laberge, Chevalier Reid Fourrures INC.

1475 AMHERST 1473 AMHERST

Plan budgétaire si désiré — Stationnement gratuit à l'arrière des magasins

Des cours donnés sur la finance et le placement à la Faculté de Commerce de Laval

A partir du 20 octobre

potins financiers

Les Bourses de Montréal, de Toronto, de Londres, de Paris et de New York étaient fermées au fin de semaine, de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux réguliers ce matin dans nos pages.

Nos Bourses canadiennes se sont fermées aujourd'hui à l'occasion du jour d'Action de Grâce au Canada. Combien penseront-ils à remercier, en ce jour, Dieu des beaux profits réalisés à la Bourse depuis des mois et du bien-être dont ils jouissent, par suite de la prospérité qui régne présentement au pays?

L'opinion voulant que certaine circonscription importante de l'Angleterre penche du côté du parti travailliste augurerait mal pour la Bourse de Londres, ce matin. A notre opinion, cette dernière a passablement escompté une victoire des travaillistes par sa tenue défavorable depuis plusieurs semaines.

L'indice des industriels de DJ a touché durant la dernière séance sur la Bourse de New York un sommet de 881,78, puis déclina à 878,08, soit quand même une avance nette de 2,18 points. C'en est assez pour croire à des prises de bénéfices ces jours-ci.

Imperial Oil gagnerait cette année \$2,50 l'action vs \$2,25 en 1963.

Selon le dernier bulletin de Crédit Suisse (Canada) Limited: "Il n'y a rien d'exceptionnel au fait qu'un service financier américain conseille l'achat de titres de mines d'or ou d'argent. L'étonnant est que plusieurs l'aient fait en même temps, ce qui n'a pas manqué de créer toute une sensation. L'un d'eux, qui est suivi par une large clientèle, a même suggéré que 10 p.c. de tous les portefeuilles soit composé d'actions aurifères et argentifères. Les raisons à l'appui de cette recommandation sont diverses: inflation inévitable, le réajustement des prix étant considéré comme l'indice le plus récent de cette tendance; détérioration de la balance américaine des paiements; nouvelle législation restrictive éventuelle concernant les sorties de capitaux après les élections présidentielles, etc.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Succès de la première exposition de quincaillerie au Palais du Commerce

Plus de 8.000 grossistes et détaillants en quincaillerie ont visité la semaine dernière la première exposition d'automne de quincaillerie au Palais du Commerce. Ce total représente une assistance de 60 pour 100 plus élevée que ce que les organisateurs avaient prévu.

Une enquête préliminaire permet de croire que les ventes effectuées au cours de cette exposition dépasseront les deux millions de dollars.

M. Gordon C. Curtis, gérant de l'exposition, s'est montré extrêmement satisfait des résultats, soulignant que Montréal avait besoin d'un tel marché.

La prochaine exposition aura lieu en septembre 1965 et plus de 35 pour 100 des exposants ont déjà réservé.

Ce salon, qui a duré quatre jours, groupait plus de 150 exposants, dont les produits intéressaient tous les quincailliers au détail.

Les visiteurs venaient aussi bien du Québec que de l'Ontario, des Maritimes et de l'ouest du pays.

Le mois dernier a été favorable à la Société Ford du Canada

Les ventes des voitures particulières nord-américaines par les concessionnaires de Ford-Canada durant le mois de septembre représentent une augmentation de 75,6 pour cent sur le même mois l'année dernière.

M. William O. Bourke, directeur général des ventes, a annoncé aujourd'hui que les ventes des voitures particulières nord-américaines par les concessionnaires canadiens durant le mois de septembre ont atteint 10.240 unités, alors qu'en septembre 1963, elles étaient de 5.830.

Au total, il s'est vendu 12.213 unités, camions et automobiles, durant le mois de septembre 1964, soit une augmentation de 50 pour cent sur les ventes de 1963 qui étaient alors de 8.147.

Les ventes de camions canadiens Ford-Canada se sont élevées à 1.786 durant le mois.

Jusqu'à présent, cette année, les concessionnaires Ford-Canada ont vendu 140.346 unités, soit une augmentation de 17,8 pour cent sur la même période en 1963.

En 13 semaines, les ventes de Denault Limitée ont augmenté de 72%

Pour la période de 13 semaines terminée le 22 août 1964, la compagnie annonce un chiffre de ventes de \$5.099.120, représentant une hausse de 72% sur la même période en 1963 alors que les ventes n'étaient pas consolidées. Les ventes de 1964 comprennent celles de Maurice Chevalier Inc. récemment acquis. Pour la même période, le profit net de Denault Limitée a augmenté de \$40.833 à \$80.983, soit une augmentation de 49%.

La société soutient également que des économies additionnelles seront réalisées à mesure que l'intégration des opérations de Maurice Chevalier Inc. se continuera et que, par le fait même, la marge bénéficiaire nette sur les ventes devrait continuer d'augmenter au cours de la présente année.

Basé sur 484.625 actions de la classe "A" en cours, soit 69.000 de plus que l'année précédente, les bénéfices par action de la classe "A" ont augmenté de 30% à 11,2 cents.

L'acquisition récente de The Dealers' Supply Co. Limited ainsi que l'achat de Maurice Chevalier Inc. à Trois-Rivières donneront à Denault Limitée un chiffre annuel de ventes d'au-delà de \$25 millions.

Il importe d'assainir le commerce des valeurs minières et pétrolières

L'Association des courtiers-vendeurs de l'Ontario (The Brokers-Dealers) aurait une solution pour le comité, formé par le gouvernement de cette province, ayant formé un comité aux fins de venir à une mesure législative sur le commerce des valeurs mobilières. A son dire, il faudrait former un autre comité qui serait dirigé par un expert en la matière, travaillant sans contrôle de l'extérieur, mais financé par le gouvernement ontarien. La même association suggère la création d'une division pour les mines et les pétroles sur la Bourse de Toronto; ce qui mettrait fin à bien des critiques laissées entendre, particulièrement en ce qui concerne la distribution primaire des actions minières et pétrolières. Le public serait alors en mesure de distinguer entre les titres spéculatifs et ceux bien établis. Comme on sait, une distribution primaire est la méthode poursuivie pour prélever des "capitaux de risque" en vendant de nouvelles actions par l'intermédiaire de la bourse de la Ville Reine, etc. La critique veut que le tout se fasse sous la surveillance d'une agence gouvernementale qui aurait pour fonction de prévenir les abus. Nul doute que les autorités provinciales et boursières du Québec suivront de près ce qui se passera en Ontario, car nous avons notre part de chevaliers d'industrie dans ce commerce.

Dividendes payables le 18 octobre

Les dividendes suivants sont payables le 15 courant:

Biltmore Hats, commun	10c	T
Do, préf.	25c	Q
B.C. Tel. 4 1/2% préf.	\$1.19	Q
Do. (5.15 p.c. préf.)	\$1.29	Q
Brooke Bonds Can. préf.	26c	Q
Calgary Power, com.	15c	Q
Can. Iron Fdms. préf.	\$1.06 1/4	Q
Can. Steamships Lines, commun.	50c	S
Cdn. Gen. Invests.	40c	Q
Cdn. Industries, préf.	93 3/4c	Q
Casavant Preres A.	7 1/2c	Q
Commonwealth Svs & Loan	6 1/4c	Q
Crush Int. commun.	5c	Q
Denison Mines	50c	Q
Dom. of Can. Gen. Ins.	42 1/2c	Q
Dom. Glass, commun.	15c	Q
Do, préférence	17 1/2c	Q
Dom. Textile, commun.	25c	Q
Do, préférence	\$1.75	Q
East. Bakeries, préf.	\$1.00	Q
Do, commun.	15c	S
Garantry Trust, com.	37 1/2c	Q
Hughes-Owens, préf.	40c	Q
Do, A	20c	Q
Do, B	10c	Q
Int. Bronze, préf.	37 1/2c	Q
Do, commun.	20c	Q
Inv. Foundation, préf.	\$1.75	Q
Do, commun.	60c	Q
Jockey Club, 6% préf.	15c	Q
Do, 2 1/2% préf.	13 1/4c	Q
Do, 5.00 préf.	11c	Q
Labatt, John	15c	Q
Laurentide Fin., 6 1/4% préf.	31 1/4c	Q
Lowrey (Walter M.)	25c	Q
Maritime T. & T., com.	22 1/2c	Q
Do, préf.	17 1/2c	Q
Montreal Trust	45c	Q
N. B. Telephone	16c	Q
Northern Tel., com.	6c	Q
Ocean Fisheries	61 1/2c	Q
Power Corp., 4 1/2% préf.	57c	Q
Do, 6% préf.	9c	Q
Scottish & York Hldgs	9c	Q
Do, préf.	69c	Q
Select Financial Ind.	30 1/2c	Q
Superst P., 5% préf.	\$1.25	Q
Third Cdn. Gen. Inv. Trst.	50c	Q
Walker, Hiram-G & W.	30c	Q
Westfair Foods A	35c	Q
Do, préf.	35c	Q

La région minière de Poirier-Joutel

Est de nouveau en évidence

On se souvient sans doute des rapports publiés ces dernières années et surtout cette année donnant des nouvelles sur les développements miniers en cours dans la région de Poirier-Joutel dans le nord du Québec située le long de la Rivière Harricana à quelque 60 milles au nord d'Amos.

Les plus récents rapports de la région confirment pour ainsi dire les lithologiques faits en vue des développements qui pourraient bien un jour rivaliser avec ceux de Matagami et d'autres districts miniers. On sait que la compagnie Rio Algom Mines Limited qui contrôle une partie de ces développements, a déjà annoncé qu'elle effectuera les dépenses d'au-delà de dix millions de dollars pour l'achat et le développement de la région de Poirier-Joutel. On sait que la compagnie Rio Algom Mines Limited qui contrôle une partie de ces développements, a déjà annoncé qu'elle effectuera les dépenses d'au-delà de dix millions de dollars pour l'achat et le développement de la région de Poirier-Joutel.

Dividendes

Montreal Locomotive Works Ltd., 15 cents l'action ordinaire, 1er octobre, inscription 18 septembre.
Commonwealth Savings and Loan Corp. 6 1/4 cents, le 3 octobre, enregistrement le 30 septembre.
Dominion Textile Co. Ltd., privilégiées \$1.75, communes 25 cents, le 15 octobre, enregistrement le 24 septembre.
International Bronze Powders Ltd., communes 20 cents, privilégiées 37 1/2 cents, le 15 octobre, enregistrement le 25 septembre.
M. Loeb Ltd., communes cinq cents, le 30 octobre, enregistrement le 16 octobre.
Midland and Pacific Grain Corp. Ltd., communes 22 cents, le 2 octobre, enregistrement le 25 septembre.
Trans-Canada Pipe Lines Ltd., communes 25 cents, le 30 octobre, enregistrement le 6 octobre.
United Accumulative Fund Ltd., huit cents, le 17 septembre, enregistrement le 17 septembre.
United Keno Hill Mines Ltd., 10 cents plus 20 cents supplémentaires, le 23 octobre, enregistrement le 30 septembre.
The Crown Nest Pass Coal Ltd., 30 cents, 2 décembre, inscription 6 novembre.
Union Acceptance Corp. Ltd., 78 1/4 cents l'action privilégiée de série A 6 1/4 pour cent, 78 1/4 cents l'action privilégiée de série B 6 1/4 pour cent et 75 cents l'action privilégiée de série C six pour cent, 1er novembre, inscription 15 octobre.
Howard Smith Paper Mills Ltd., 30 cents l'action privilégiée, 2 novembre, inscription 1er octobre.

Le Comité d'éducation, section française de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, district de Québec en collaboration avec le service extérieur de l'enseignement de la faculté de commerce de l'université de Laval a le plaisir d'annoncer qu'il présentera au public une série de douze cours du soir sur le thème "Valeurs et Placement". Ces cours seront donnés à l'université Laval de 8h.15 à 10h.15, les mardis soir, du 20 octobre 1964 au 2 février 1965.

Ces cours ont été préparés pour le bénéfice des non-initiés, dans le but de leur apporter des connaissances pratiques sur les principes et la méthode du placement. Ils s'adressent également aux personnes qui ont déjà effectué des placements et qui aimeraient en connaître davantage sur ce sujet.

Depuis la fin de la dernière guerre, notre pays a connu un développement considérable dans l'exploitation de ses ressources naturelles et dans ses industries grâce, en partie, aux investissements des économies de ses citoyens. De plus en plus, le public cherche à se renseigner sur les possibilités du placement et c'est pourquoi, depuis plusieurs années, des cours semblables ont été organisés par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières dans les plus importantes universités du pays où ils sont reçus avec un intérêt toujours grandissant.

La cédule des cours qui seront donnés cette année à l'université Laval est la suivante:

20 octobre: Comment lire les états financiers, M. Roger Thivierge, c.a., président,

Les ventes d'immeubles à Montréal

Sommaire des transactions par quartier

La Chambre d'Immeuble de Montréal rend public les transactions immobilières dans la métropole, en juillet, et depuis le début de l'année.

Quartiers de la ville	Juillet 1964		Jan. à juil. 1964, incl.	
	Valeur (\$)	No	Valeur (\$)	No
Ahuntsic	7.209.345	150	44.902.501	1.121
Bourget	125.497	7	1.323.299	45
Crémazie	449.502	5	1.325.231	31
DeLorimier	294.000	7	4.344.859	123
Hochelag.	25.000	1	986.368	29
LaFontaine	33.000	3	1.161.351	32
Laurier	125.850	6	2.045.577	56
Maisonnette	561.600	18	4.621.446	115
Mercier	1.691.476	75	21.626.270	816
Montcalm	826.349	26	6.908.921	258
Mont-Royal	2.572.108	32	19.345.628	261
Noire-Dame-de-Grâce	3.246.628	75	20.010.220	608
Papineau	227.362	8	763.420	34
Préfontaine	142.051	7	3.865.618	72
Rivier-des-Prairies	215.013	63	4.173.318	449
Rosemont	1.093.080	47	14.957.817	553
St-André	3.839.610	7	14.101.563	96
St-Anne	117.400	5	955.387	36
St-Cunégonde	89.751	4	676.942	37
St-Denis	293.500	6	2.592.051	71
St-Edouard	2.258.729	14	5.511.725	162
St-Eusèbe	82.000	5	6.414.968	74
St-Gabriel	227.649	7	1.399.109	65
St-Georges	150.001	2	6.428.423	46
St-Henri	49.950	4	3.344.510	41
St-Jacques	171.250	4	2.331.100	50
St-Jean	1.426.580	27	9.426.873	286
St-Jean-Baptiste	348.750	13	2.787.824	101
St-Joseph	334.000	4	2.064.670	32
St-Laurent	1.624.452	9	4.055.001	60
St-Louis	532.599	16	1.420.533	69
St-Marie	120.106	5	1.671.782	32
St-Michel	453.092	16	3.351.035	137
St-Paul	449.701	23	4.070.731	237
Saraguay	300.001	5	1.402.292	15
Ville-Marie	1.200.650	26	11.324.348	335
Villeray	32.967.652	732	234.884.711	6.585

Chiffres comparatifs pour la même période 1963 \$23,621,923 869 \$194,540,266 5,874

* Ventes enregistrées après le 30 juin, 1964.

Le marché du cacao et ses perspectives

Selon un rapport de Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.

Le département de recherches sur les matières premières de Merrill Lynch Pierce Fenner and Smith Inc. se pose la question de savoir si le récent accord international sur le cacao perdu de son importance en tant que facteur sur le marché maintenant que le texte complet de l'accord a été publié. L'étude et l'analyse, les spécialistes semblent avoir reporté leur attention sur les perspectives s'attachant à la récolte ouest-africaine de 1964, qui conditionnera la tenue du marché à court terme. A l'heure qu'il est, l'accord ne joue plus qu'un rôle de second plan. L'importance de cette récolte ouest-africaine ne procurera pas seulement une orientation au marché, mais elle pourrait aussi donner aux termes de l'accord international l'occasion d'avoir une portée effective. Dans l'état actuel des choses le prix indicatif de 190 shillings le quintal est à un niveau qui n'a guère de chances d'entraîner une action restrictive, mais une récolte considérable pourrait aisément modifier cette situation. En ce qui concerne l'accord lui-même, il semble qu'une entrée en vigueur de ses clauses restrictives pourrait seule lui redonner un rôle de premier plan. Un autre facteur que les opérateurs ne perdront point de vue est le rythme actuel de la consommation. Les données concernant en provenance de plusieurs gros consommateurs sont décevantes. Les chiffres relatifs aux broyages de cacao aux Etats-Unis, durant le troisième trimestre de cette année seront disponibles sous peu et l'on estime généralement qu'ils seront de 2 à 5 p.c. supérieurs à ceux de la période comparable de 1963. Au cours six premiers mois de 1964 néanmoins, le rythme des broyages est de 3 p.c. plus faible qu'en l'an passé. Un niveau élevé de ces broyages durant le troisième



M. Les Bastin montre à des visiteurs, à la ferme forestière de Harrington, des semis qui sont distribués aux cultivateurs pour le reboisement. M. Bastin est le directeur de l'exploitation forestière de la Compagnie Internationale de Papier. Nous voyons également MM. Tancrede Deslauriers et Hervé Lizotte, deux chefs de service au ministère des terres et forêts de la province, ainsi que M. l'abbé H.-C. Deslauriers, président de l'Association de la vallée de la Rouge.

À noter...

La Bourse Canadienne a été avisée par Newrich Exploration Limited que 25.000 actions, se rapportant à l'option due le 4 décembre 1964, comprenant un solde de 85.000 actions à 30 cents chacune, a été exercée, conformément à l'accord en date du 4 juin 1963, conclu avec W. D. Latimer Company.

Weldwood of Canada Limited a été incorporée en vertu des lois de la Colombie-Britannique le 17 mars 1964. Son siège social se trouve à 900 East Avenue, Vancouver, B.C. Son agent de transfert et son registraire des actions sera la Compagnie Trust Royal, ayant des bureaux à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver. Comme on sait, il a été inscrit, le 7 octobre, 800.000 actions de cette compagnie sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

Stanwell Oil Gas Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle a vendu 200 actions de l'Imperial Oil Limited sur le marché libre, qui lui ont rapporté \$10,376,25.

La Bourse Canadienne a été notifiée des transactions suivantes effectuées entre les 25 et 30 juin 1964 et les 25 et 30 septembre de la même année:

Barnat Mines a acheté 60.000 actions de Wasamac Mines Limited pour \$10,000 et vendu 32.500 actions de Lake Shore Mines Limited pour \$81,261,25; East Malarctic Mines Limited a acheté 61.500 actions de Barnat Mines Limited pour \$46,719,50; Lake Shore Mines Limited a acheté 25.900 actions de Malarctic Gold Fields Limited pour \$18,015,00 et 37.325 actions de Wright-Hargreaves Mines Ltd pour \$25,134,35; Marchant Mining Company Limited a acheté 1.500 actions de Northern Ontario Natural Gas pour \$34,725,00; Wright-Hargreaves Mines Limited a acheté 1.494,000 actions de Francoeur Mines Limited pour \$324,560, et vendu 225,000 actions de la même entreprise pour \$36,463,97.

Les chèques encaissés dans les chambres de compensation canadiennes, en juillet, ont été évalués à \$37,859,774,000, soit 21,3 p.c. de plus que les \$31,212,776,000 d'un an plus tôt. Leur valeur en janvier/juillet s'est établie à \$242,537,153,000, hausse de 14,8 p.c. sur les \$211,260,543,000 d'un an auparavant. Les débits bancaires ont grossi en juillet dans chacune des cinq régions économiques. Voici les valeurs du mois, en milliers de dollars (augmentations, pourcentuelles entre parenthèses): provinces Atlantiques, 875,301 (12,1 p.c.); Québec, 11,542,120 (25,2); Ontario, 17,347,348 (24); provinces des Prairies, 5,619,598 (11,4); et Colombie-Britannique, 2,475,407 (13,8).

La société Rapid Data Systems and Equipment Ltd. a annoncé qu'elle vient de faire l'acquisition des droits exclusifs au Canada de Fairchild-Davidson, une entreprise qui se spécialise dans le matériel d'impression offset. C'est la troisième acquisition que Rapid Data Systems fait en moins de deux mois. Le président, M. Clive Raymond, a déclaré que "nous serons en mesure de distribuer ces machines à polycopie à travers tout le Canada". Ces machines sont fabriquées par la division Davidson de Fairchild Camera and Instrument Corp. de Long Island, N. Y. M. Raymond a ajouté que cette succursale de Rapid Data aura ses bureaux à Montréal et sera dirigée par M. Steel Boyd. Rapid Data a récemment fait l'acquisition de deux autres entreprises, Roanet Co. of Canada Ltd., et Scriptomatic Canada Ltd. Selon M. Raymond, Rapid Data négocie actuellement une autre acquisition.

La ville de Brossard, la C. S. de Sainte-Agathe-des-Monts, celle de Salaberry-de-Valleyfield, emprunteront sous peu.

La Compagnie Trust Royal a acheté Chambers & Meredith Ltd., de Toronto; ce qui la place pratiquement au 1er rang dans l'immeuble dans la Ville Reine.

Les proprios de boisés de la vallée de la Rouge se sont réunis à la ferme de CIP

Les propriétaires de boisés de la vallée de la Rouge, au nombre de 250, se sont réunis récemment à la ferme forestière de la Compagnie internationale de papier du Canada, à Harrington, afin d'y recueillir des renseignements et des conseils au sujet du reboisement de leurs terres.

Lors de cette réunion, quelques 16 arboriculteurs se sont vu attribuer un certificat de propriétaire de ferme forestière. M. Manny Wilson, directeur de la division de Grenville de la CIP, à droite, a parlé des semis d'arbres qui seront distribués aux cultivateurs.

"Depuis la fondation de notre ferme forestière, Harrington est devenu l'un des principaux centres de recherches et de démonstration publique en sylviculture pour les propriétaires de ferme forestière ou de terre à bois".

C'est en ces termes que s'est exprimé M. Les Bastin, directeur général de l'exploitation forestière de la Compagnie internationale de papier du Canada en souhaitant la bienvenue aux propriétaires de boisés et de fermes forestières certifiées, aux membres de l'Association de la Rouge ayant participé au programme de reboisement, et aux représentants des conseils municipaux de la région.

"Depuis 1961, la pépinière de notre ferme a fourni quelque 2.132,000 semis aux cultivateurs de la région, plus particulièrement aux membres de l'Association de la Rouge", a déclaré M. Bastin.

La réunion avait pour objectif d'aider les propriétaires de boisés de ferme à surmonter les problèmes de gestion forestière qu'ils ont à résoudre. Durant la saison, deux forestiers diplômés de la CIP parcourront les plantations d'arbres de la région afin d'aider les propriétaires à établir des plans de coupe et de reboisement et à encourager la saine gestion forestière.

En terminant, M. Bastin a rappelé que la ferme forestière était devenue en peu de temps le centre des travaux de plantation dans la Vallée de la Rouge et que la CIP était heureuse de voir à quel point les fermes abandonnées avaient été revalorisées par le seul fait d'y planter des arbres. "La restauration de ces fermes ne peut qu'encourager l'essor économique dans la région de l'ouest du Québec", a-t-il ajouté.

Rapports financiers

Walter M. Lounney Co. Ltd. pour l'exercice terminé le 30 juin 1964: \$271,632, soit l'équivalent de \$1,31 l'action au regard de \$247,735, ou \$1,19 pour l'exercice précédent.

Central-Dev. Bio Oils Ltd. pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$2,457,838 au regard de \$2,427,208 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Consolidated Virginia Mining

Lucien Ouellet, président de cette compagnie annonce que des travaux sont déjà commencés sur la propriété d'or qu'elle a optionnée dans le Canton Label, district minier de Kirkland Lake, province d'Ontario.

Les travaux sont sous la direction de M. Alan C. Lee, ingénieur-conseil de Noranda.

A. Renaud & Cie Ltée

Courtier en valeurs
Commandes exécutées sur tous les marchés
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

GOVERNEMENT DU CANADA

Toute personne responsable désirant s'inscrire comme agent pour la vente des Obligations d'Épargne du Canada, peut écrire à:
CASE 951
Le Devoir, Montréal

PRETS HYPOTHECAIRES

1ère et 2ème hypothèque (jusqu'à 15 ans)
Achat balances prix de vente
Améliorations domiciliaires
CREDIT M.-G. INC.
Siège social: 31 SAINT-JACQUES OUEST
Montréal Québec
Victor 2-1788 Tél.: 527-4664

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIERE A LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Main table containing stock market data for Toronto, organized by sector (e.g., N.O.M., S.E.M., M.I.N.E.S., I.N.D.U.S.T.R.I.E.L.). Each sector includes columns for stock name, price, and volume.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for the New York Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

Dividendes
Banque Toronto Dominion
Canadian British Aluminium Ltd.
Zellers Ltd.
Anthes-Imperial
Anthes-Imperial Ltd.
Reynolds Aluminium Co. of Canada Ltd.
Woodward Stores Ltd.
Canadian Aviation Electronics Ltd.
S. K. D. Manufacturing Co. Ltd.
R. L. Crain Ltd.
Dickenson Mines Ltd.
Dominion Bridge Co. Ltd.
D. J. Poirer & Co. of Canada Ltd.
Price Brothers and Co. Ltd.

Advertisement for 'STITUTIONS ECONOMIQUES CANADIENNES' by André Raynaud, featuring a stylized logo and contact information for a bookstore in Montreal.

Encore deux divisions!

Par Roger LABONTE

La nouvelle saison de hockey s'ouvre ce soir au Garden de Boston, dans la Ligue nationale, alors que les Bruins et les Rangers, les deux équipes les plus faibles du circuit Campbell vont croiser le fer. Demain, le Canadien livrera son premier match officiel à New York.

Tout porte à croire qu'une fois encore la Ligue nationale sera formée de deux divisions, la première composée des Canadiens, des Leafs de Toronto et des Black Hawks de Chicago; la seconde groupant les clubs de Detroit, New York et Boston. C'est du moins la position respective que pourraient occuper ces équipes au terme du calendrier le 28 mars prochain.

Les Leafs de Toronto devraient représenter encore cette saison la formation la plus dangereuse dans le circuit Campbell.

La joue qu'ils ont livrée samedi soir contre le club d'étoiles de Sid Abel, a donné une excellente occasion aux chroniqueurs du sport de voir de près la nouvelle édition de Punch Imlach, et de noter, d'ores et déjà, une amélioration appréciable du jeu de puissance des représentants de la ville reine. Les Leafs ont confirmé officiellement que Dickie Moore s'alignerait pour eux, ce qui n'est pas pour rendre leur situation plus difficile, même si ce prolifique compteur anciennement du Canadien n'a pas joué l'an dernier.

DU RESPECT POUR MONTREAL

Les Canadiens sont eux aussi passablement bien cotés dans l'échelle des valeurs des chroniqueurs du hockey, particulièrement ceux de Toronto. A Toronto peut-être plus qu'ailleurs, on se rappelle la magnifique performance des protégés du rusé Toe Blake, l'an dernier, et on estime que le Tricolore devrait livrer une chaude lutte tant aux Leafs qu'aux Hawks pour l'obtention de la première place au classement de fin de saison.

C'est donc qu'on peut prévoir du hockey enlevant à l'occasion des rencontres de ces trois équipes. On ne peut malheureusement pas s'attendre à la même chose pour ce qui est des équipes évoluant dans la seconde division. Detroit semble en assez bonne position bien qu'on appréhende déjà des difficultés multiples du côté du gardien de buts Roger Crozier, celui même contre lequel Robert Rousseau enfilait cinq buts en une seule partie au Forum, l'an dernier.

HENRI A LA RETRAITE ?

Chez les Rangers, Camille Henri craint énormément de devoir prendre sa retraite par suite d'une blessure sérieuse, ce qui n'est pas pour améliorer l'attaque de l'équipe, et Marcel Paillet à succéder, du moins en ce début de saison, à Jacques Plante dans les filets. Plante ne semble plus jouer du respect de ses co-équipiers, non plus que de celui de ses patrons, ce qui est encore plus grave. Les dirigeants des Rangers ont bien indiqué que Plante reprendrait sa place une fois en bonne condition physique, mais on peut se permettre de douter de ce retour prochain si Paillet se montre à la hauteur de cette "dernière chance" que veut bien lui accorder Red Sullivan.

Dans le camp des Bruins de Boston, la situation est encore plus tragique sur le plan des francs-tireurs. A part MacDonald, Dornhofer et le nouveau venu Ron Schock, l'attaque des Bruins sera presque nulle. Ted Green, Ed Westfall, Léo Boivin et Reggie Fleming devraient cependant s'avérer les meilleurs combattants du circuit, permettant toujours à Boston de conserver ses bonnes assistances aux parties.

Les nôtres causent une surprise

TOKYO — Deux joyeux avironneurs canadiens ont pris la vedette au premier jour des jeux olympiques hier avec une victoire dans les duos sans barreur.

Grâce à leur gain, George Hungerford, de Vancouver, et Roger Jackson, de Toronto, sont passés dans la finale qui sera disputée jeudi.

Ils ont réussi le meilleur temps enregistré en 7.19.78 minutes.

Tirant de l'arrière sur les meilleurs argentins après 1.000 mètres, les Canadiens ont pris une avance confortable avec 800 mètres à parcourir.

Le gain des Canadiens fut l'objet de commentaires élogieux en dépit de la performance des Allemands qui sont passés en finale de cinq épreuves sur sept.

Les deux avironneurs canadiens n'ont été réunis que depuis deux semaines seulement. La victoire est d'autant plus encourageante pour l'équipe des huit rameurs canadiens, qui se lancera à l'action aujourd'hui, que Hungerford est à peine remis d'une maladie du sang.

Par contre, l'équipe canadienne de quatre avironneurs devra tenter de se reprendre au repêchage après s'être classés en troisième place.

On sait que les huit avironneurs canadiens ont remporté la médaille d'argent en 1956 et 1960.

Grande joie
Les deux vainqueurs étaient tout heureux de leur performance et de Jackson a déclaré: "Nous sommes des gars puissants et nous savions que nous pouvions les épouser, car ils étaient vides à la fin de l'épreuve".

De plus, Jackson a donné tout le crédit du triomphe à son co-équipier "qui est encore faible, mais qui y a mis tout son cœur".

Hungerford a admis qu'il était encore faible, "si bien qu'il avait abandonné son poste chez l'équipe des huit, mais je me sens plus fort depuis quelques jours".

L'épreuve a donné lieu à quelques moments d'inquiétudes lorsque les Finlandais ont convergé vers l'allée des Canadiens avec 500 mètres à parcourir.

Les Finlandais furent relégués au cinquième rang par les juges même s'ils avaient terminé en deuxième place.

Par contre les juges ont félicité les Canadiens qui ont sacrifié quelques secondes précieuses pour éviter les Finlandais.

**Providence 4
Pittsburgh 2**
PROVIDENCE — Les Reds de Providence ont ouvert la nouvelle saison de la Ligue Américaine de hockey hier soir par une victoire de 4-2 sur les Hornets de Pittsburgh.

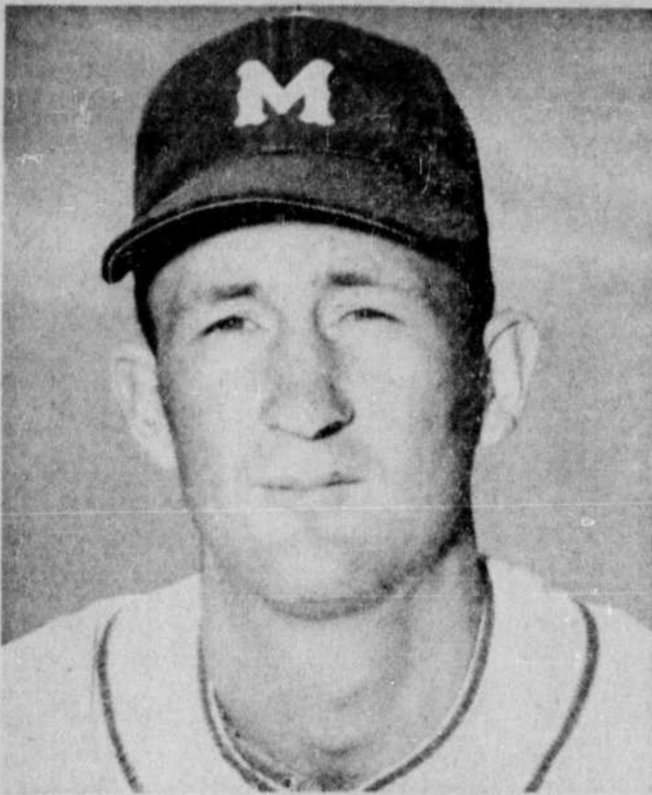
Les Reds ont compté dans chaque période. Dans le second engagement, ils y sont allés de deux buts. Pittsburgh a compté dans chacune des deux premières périodes mais une défense acharnée des Reds l'a paralysé dans le troisième vingt.

La recrue Len Ronson a ouvert le pointage alors qu'un joueur des Hornets était au banc des punitions dans le premier engagement. Yves Locas a nivelé le compte six minutes plus tard, en comptant le premier de ses deux buts.

Le final à 12:25 de la troisième Jimmy Bartlett a ajouté le me période.

Gabe Paul à Seattle
Les Indiens tiendront une assemblée du bureau des directeurs à Cleveland le 16 octobre et Paul devrait alors faire ses suggestions.

Les Braves de Milwaukee, qui songeraient également à déménager à Atlanta, tiendront également une réunion des directeurs.



Roger Craig, l'as de la relève des Cardinals de St-Louis, a fait du magnifique travail, hier contre les gros canons des Yankees, retirant huit rivaux au bâton en quatre manches et deux tiers.

Le Canada impressionne et prend la 2e place

ROME — La Grande-Bretagne a remporté le championnat amateur de golf par équipe, en triomphant de l'équipe favorite américaine, hier, qui a failli lamentablement sous le vent et la pluie, et terminé en quatrième place.

Le Canada, qui était sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis pour le poste de finaliste à la fin de la ronde d'hier, a devancé les Américains et est venu près de l'emporter sur les Anglais qui ont dominé durant tout le tournoi.

Les Néo-Zélandais jouant bien en dépit d'un vent violent et d'une pluie persistante, ont devancé les Américains en s'adjugeant la troisième place. Les Américains étaient favoris au début, mais les Anglais ont connu un bon début. Après deux rondes, les Américains étaient parvenus toutefois à s'approcher à un coup.

Silverberg se signale

Toutefois, le vent violent accompagné de pluie avait rendu le parcours deux fois plus difficile, hier. Pour les Britanniques, plus habitués aux mauvais temps, ce fut une bouée de sauvetage. Ils continuèrent à jouer de la même façon pendant que les Américains surtout voyaient leur jeu tomber en pièces.

Les Canadiens, à l'instar des Britanniques, ont connu une bonne dernière journée. Douglas Silverberg a tourné une ronde de 73 tandis que Gary Gowen et K. Alexander y allaient d'une ronde de 74. Nick Weslock terminait avec 77, son pire score du tournoi.

Les Anglais avaient des rondes de 74, 75 et 75. La Nouvelle-Zélande trainant de l'arrière par deux coups

sur le Canada et les Etats-Unis, à la fin de la ronde de vendredi, a eu des rondes de 74, 74 et 75, devançant ainsi les Américains. C'était la première victoire des Britanniques dans les matches pour la coupe Eisenhower.

Canadien fait match nul

— Le Canadien junior de Montréal, de la ligue junior de hockey de l'Ontario, a livré son premier match hier soir, inaugurant une nouvelle saison dans cette ligue, en égalisant 3 à 3 contre les Gencraux d'Oshawa, au Forum.

Les Gencraux tiraient de l'arrière à la troisième période mais ils ont exécuté un ralliement qui devait leur permettre de trouver le fond des filets du Canadien et forcer l'égalité.

Les buts du Oshawa furent comptés par Ron Buchanan, James Lang et Bob Orr. Pour les Canadiens, Dufour, Jacques Lemaire

et René Drolet marquaient les filets.

Ligue St-Viateur

Ce soir, la ligue de hockey St-Viateur tiendra sa pratique annuelle au Centre sportif Paul Sauvé.

Tous les joueurs de l'an dernier qui ont renouvelé leur carte de membre pour la prochaine saison sont invités à se rapporter à la même équipe et à la chambre qu'ils occupent la saison passée.

Les nouveaux joueurs sont priés de se présenter au secrétariat de la ligue, à 7h.30 du soir sur le côté ouest de l'entrée principale.

Voici maintenant l'heure de pratique des équipes: 8h. p.m. Bleus vs Rouges, 8h.30 p.m. Verts vs Jaunes.

La cinquième partie aujourd'hui à New York

Un circuit de Mantle a donné l'avance aux Yankees samedi mais les Cards ont provoqué l'égalité, hier

Un circuit de quatre points par Ken Boyer, après l'erreur de Bobby Richardson sur un double jeu raté, et une brillante tenue en relève par Roger Craig et le Canadien Ron Taylor ont permis aux Cards de St-Louis d'égaliser la série mondiale à 2-2 hier grâce à un gain de 4-3 sur les Yankees de New York dans la quatrième manche.

Diek Groat a frappé un roulant facile à Richardson à la 6e manche mais celui-ci n'a pu relayer la balle à Phil Linz quand elle a semblé rentrer prise dans son gant.

L'erreur a permis aux Cards d'occuper tous les coussins et Boyer, qui avait commis une erreur coûteuse lors de la première manche de trois points des Yankees, a nettoyé les buts avec un circuit au champ gauche.

Après que les Yankees eussent envoyé Ray Sadecki aux douches avec une poussée de trois points des engagements initial, il semblait bien que les champions de la ligue Américaine allaient mettre fin à la série dès lundi à New York.

Toutefois, l'exploit de Boyer a assuré le retour des Cards devant leurs partisans pour une sixième partie.

Keane a alors fait appel à Craig, qui alogna un simple à Elston Howard, mais brilla par la suite en s'assurant le gain grâce à l'exploit de Boyer. Taylor remplaça Craig et n'accorda aucun coup sûr aux Yankees au cours des quatre dernières manches. Seul, Mantle atteignit le premier but sur un but sur balles après deux retraits à la 8e manche.

Keane a alors fait appel à Craig, qui alogna un simple à Elston Howard, mais brilla par la suite en s'assurant le gain grâce à l'exploit de Boyer. Taylor remplaça Craig et n'accorda aucun coup sûr aux Yankees au cours des quatre dernières manches. Seul, Mantle atteignit le premier but sur un but sur balles après deux retraits à la 8e manche.

Downing a affiché une tenue merveilleuse jusqu'à la sixième reprise, ne permettant qu'un simple à Curt Flood, suivi d'un but sur balles à Maxvill à la 3e manche. Il s'en est tiré en obligeant Brock à frapper un ballon au champ centre.

Par ailleurs, les Yankees n'ont guère été menacés après la première manche. Ils ont bien placé deux coureurs sur les sentiers après un retrait à la 3e reprise, mais Craig retira les deux frappeurs suivants au bâton.

Les deux équipes finiront leur séjour à New-York aujourd'hui alors que Bob Gibson, des Cards, affrontera la recrue Mel Stottlemyre, vainqueur au deuxième match.

Le 1er circuit de Mickey Mantle dans les séries mondiales, soit un record, a procuré un gain de 2-1 aux Yankees samedi et une avance de 2-1 dans la série sur les Cards de St-Louis. Il l'a réussi sur le premier lan-

cer du lanceur de relève Barney Schultz au début de la deuxième moitié de la 9e manche.

Juste là, Jim Bouton et Curt Simmons s'étaient livrés un brillant duel de lanceurs.

Le gérant Johnny Keane avait remplacé Simmons au bâton au début de la 9e reprise, après l'erreur de Phil Linz sur le roulant de McCaever et un ballon-sacrifice de Shannon, qui avait envoyé le point gagnant en puissance au deuxième coussin.

Carl Warwick a alors hérité d'un but sur balles et Keane a remplacé Simmons par Bob Skinner au marbre.

Skinner a frappé un ballon au champ centre et Flood l'a suivi avec un autre ballon au champ droit.

Mantle a amélioré le record de 15 circuits de Babe Ruth en 41 parties et 10 séries. Mantle en était à sa 61e joute en 12 séries.

Les Cards avaient réussi leur unique point quand McCarver avait atteint le deuxième coussin sur une erreur de Mantle sur son simple dans la droite.

Il avait ensuite atteint le troisième coussin sur le retrait à l'intérieur de Maxvill et avait compté quand Cleve Boyer n'a pu retenir le coup en flèche de tout à la 5e manche.

Les Yankees avaient réussi leur premier point au 2e engagement grâce à un simple de Cleve Boyer.

Table with 10 columns: ST-LOUIS (N), AB, P, CS, PP, and 5 columns for individual players (Flood, Brock, Groat, K. Boyer, White, Shannon, McCarver, Maxvill, Sadecki, Craig).

Table with 10 columns: NEW YORK (A), AB, P, CS, PP, and 5 columns for individual players (Richardson, Maris, Mantle, Howard, Tresh, Peptide, Groat, Downing, Mikkelson, B-Richard, Terry).

Table with 10 columns: ST-LOUIS (N), AB, P, CS, PP, and 5 columns for individual players (Sadecki, Craig, Taylor, Downing, Mikkelson).

Table with 10 columns: NEW YORK (A), AB, P, CS, PP, and 5 columns for individual players (Richardson, Maris, Mantle, Howard, Tresh, Peptide, Groat, Downing, Mikkelson, B-Richard, Terry).

Table with 10 columns: NEW YORK (A), AB, P, CS, PP, and 5 columns for individual players (Linz, Richardson, Maris, Mantle, Howard, Tresh, Peptide, Groat, Downing, Mikkelson).

Table with 10 columns: ST-LOUIS (N), AB, P, CS, PP, and 5 columns for individual players (Sadecki, Craig, Taylor, Downing, Mikkelson).

Le Canadien Sherry égalise un record

TOKYO — L'Américain Gary Ilntan a réussi dimanche matin le meilleur temps des neuf séries du 100m nage libre remportant la première en 54 sec. Six nageurs après lui ont amélioré le record olympique de John Devitt, (Australie), à Rome, et deux, le Canadien Sherry et le Français Goutvalles n'ont égalé en 55s.24 nageurs en tout se sont qualifiés pour les trois demi-finales. Le temps limite pour la qualification fut 55s.9 réussi par le Russe Chouvalov. Tous les favoris se sont qualifiés à l'exception peut-être du papillonner argentin Nicolao qui réussit le 26

temps. On trouve trois Américains parmi les quatre premiers, tous en dessous de 55s: Don Schollander en 54s.3; Austin en 54s.9. Entre deux, vient s'intercaler l'Anglais Robert McGregor 54s.7. On trouve ensuite l'Australien Dickson et le Suédois Lindberg en 55s.1. Goutvalles et Sherry en 55s.2 et l'Allemand Klein en 55s.3. Le premier Japonais est Okaba en 55s.4, à 2.10 du record national. Ensuite, on trouve 13 nageurs en 3-10 de seconde, dont 5 en 55s.8 parmi lesquels le Hongrois Dobai et le Français Gropaj. Les demi-finales seront disputées cet après-midi.

Advertisement for Omer De Serres featuring various power tools like chainsaws, blowers, and trimmers. Includes prices like \$69.87, \$84.87, \$94.87, and \$111.45. Text: 'FORMIDABLE VENTE Rockwell SUPER-AUBANE', 'GROSSES ECONOMIES!', 'GARANTIE IMBATTABLE!', 'TOUR À BOIS BEAVER MODELE 3400', 'un JEU de 6 CISEAUX', 'Prix courant \$111.45 Vous épargnez \$16.58!'.

Advertisement for Football featuring a football icon and text: 'FOOTBALL', 'LIGUE CANADIENNE', 'CLASSEMENT', 'CONFERENCE DE L'EST', 'CONFERENCE DE L'OUEST'.

Advertisement for Hockey featuring a hockey stick icon and text: 'HOCKEY', 'CLASSEMENT', 'LIGUE AMERICAINNE', 'LIGUE NATIONALE', 'DIVISION EST', 'DIVISION OUEST'.

Toronto demeure la meilleure formation du circuit

Les "Étoiles" triomphent 3-2 des Leafs



Charlie Hodge



Jean Béliveau

Un rêve se réalise: Howe, Béliveau et Hull sur une même ligne d'attaque

De notre envoyé spécial
Roger LABONTÉ

Bien que la saison ne s'ouvre officiellement que ce soir à Boston, alors que les Rangers de New York affronteront les Bruins de l'endroit, le hockey majeur a fait une rentrée triomphale au Maple Leaf Garden de Toronto, samedi soir, devant quelque 14,000 spectateurs qui s'étaient dérangés pour assister au match annuel opposant les étoiles de la ligue Nationale aux champions détenteurs de la Coupe Stanley, les Leafs de Toronto. La foule n'a pas été déçue par la qualité du spectacle. La joute a donné lieu à du jeu rapide et ouvert et il fut par la même occasion loisible aux milliers d'amateurs de voir évoluer sur une même ligne d'attaque trois des plus grandes vedettes de l'heure dans le hockey professionnel.

LIGNE REVEE

Cette formation composée du centre étoile du Canadien, Jean Béliveau, Bobby Hull, des Black Hawks de Chicago, et Gordie Howe, de Detroit, a donné les plus fortes émotions aux amateurs, particulièrement lorsque le pilote Sid Abel complétait son jeu de puissance en joignant Pierre Pilote et Stan Mikita au réputé trio.

Jean Béliveau, qui a marqué le deuxième but des Étoiles sur des passes de Hull et Howe, était tellement emballé par cette expérience qu'il a déclaré après la joute: "Nous nous entendons tellement bien, nous trois, que j'aimerais jouer toute une année sur cette ligne d'attaque," la ligne d'attaque de rêve de tout instructeur de hockey.

Les Étoiles de la ligue Nationale ont enlevé la victoire 3 à 2. C'était la première fois en trois ans que les Étoiles réussissaient à triompher contre les détenteurs de la coupe Stanley.

Le pilote Punch Imlach avait, avant le match, invité ses joueurs à tout mettre en oeuvre pour s'assurer la victoire, leur promettant une journée de repos. Imlach n'était pas mécontent de la tenue de ses hommes à l'issue de la joute, mais il aurait préféré une victoire à une défaite. Aussi, a-t-il informé ses protégés de la tenue d'une pratique dès dimanche matin, aussitôt la partie terminée.

MOORE NE JOUE PAS

Dickie Moore, qui vient de confirmer son entente avec les Leafs en vue de la nouvelle saison, n'était pas en jeu, uniforme. C'est d'un siège situé tout à côté du banc des joueurs des Leafs qu'il a assisté au match, au Garden.

En dépit de la défaite, les Leafs ont prouvé aux amateurs de hockey qu'ils seraient encore cette année l'équipe à battre.

Les représentants de la Ville-Reine semblent posséder une ligne du tonnerre en Andy Bathgate, Frank Mahovlich et le nouveau venu Ron Ellis. Ce dernier possède énormément de potentiel et en complétant le trio le plus dépendieux, financièrement parlant, des Leafs, cette ligne d'attaque pourrait se révéler la plus dangereuse de tout le circuit Campbell. La place qu'occupera officiellement Dickie Moore dans l'alignement des Leafs ne semble pas encore déterminée par le pilote Imlach, mais il n'est pas impossible qu'il complète une formation à laquelle appartiendraient Dave Keon et Don McKenney.

Sans doute parce que les membres composant l'équipe d'étoiles ne sont pas habitués, pour la plupart, d'évoluer ensemble, la partie a débuté lentement. Mais les belles pièces de jeu n'ont pas été longues à venir.

HODGE EST SENSATIONNEL

Pour les étoiles, outre le trio Hull-Béliveau-Howe, qui a fait sensation, Murray Oliver a probablement enlevé la vedette individuelle à l'attaque, alors que Charlie Hodge montrait son habileté au grand jour dans les filets; s'avérant de loin la grande vedette chez les quatre gardiens. Hall et Bower avaient officié au cours de la première moitié de la partie, n'allouant aucun but. Mais le jeu spectaculaire vint par la suite, alors que Charlie Hodge gardait les buts des Étoiles et Terry Sawchuk ceux des Leafs.

Hodge, jusqu'ici au cours des parties d'exhibition, avait fait preuve de laisser-aller, au point que la direction du Canadien songeait, selon une rumeur sérieuse, à lui substituer Lorne Worsley dans les filets pour commencer la nouvelle saison. Mais au cours de cette partie des étoiles, Hodge a démontré qu'il était encore le meilleur de tous les gardiens, il a remporté le trophée Vézina, l'an dernier à sa première saison complète dans l'uniforme du Bleu, Blanc Rouge.

SOMMAIRE JOUTE D'ÉTOILES

Première période	
Punitions: Toronto, Bathgate 1.05; Étoiles, Howell 7.25; Toronto, Baun 15.35; Toronto, Douglas, Étoiles, Oliver, 17.42.	
Deuxième période	
1-Étoiles: Léo Boivin (Laperrière et Oliver) 10.27	
2-Toronto: Ken Douglas (Bathgate et Mahovlich) 11.45	
3-Étoiles: Jean Béliveau (Hull et Howe) 13.52	
Punitions: Étoiles, Laperrière 2.27; Étoiles, Mikita, 9.43; Toronto, Baun, 9.43; Étoiles: Howell, 11.03; Étoiles: Hodge, purgée par Rod Gilbert, 13.31.	
Troisième période	
4-Étoiles: Murray Oliver (Bucyk et Howell) 6.10	
5-Toronto: Jim Pappin (Jerry Ehman) 13.55	
Punitions: Toronto: Stewart 5.32; Étoiles: Pilote 5.43; Toronto: Douglas, 8.35; Étoiles: Provost 10.51.	



Murray Oliver



Dickie Moore

Deuxième victoire des As

HERSHEY — Les As de Québec de l'instructeur Bernard Geoffron ont enregistré une deuxième victoire d'affilée, samedi, cette fois en battant Hershey 3 à 1.

SOMMAIRE

Première période	
1-Hershey: Cline (M. Harvey, Keller) 8.04	
Punitions: D. Harvey, 12.57; Yanoski, 15.40; Gendron, 18.07; McCreary, 19.38.	
Arrêts: Worsley 14, Dufour 6.	
Deuxième période	
2-Québec: Mortson (Morrison) 12.49	
Punitions: Watson, 4.41; Ubrisco, 4.41; Ashbee, 10.17; Morrison, 10.30; Conacher, 12.24; Arwry, 13.22; Keller, 18.24; Morrison, 19.44.	
Arrêts: Worsley 12, Dufour 9.	
Troisième période	
3-Québec: Rochefort (Mortson, Morrison) 8.23	
4-Québec: Rousseau (Peter) 11.08	
Punitions: Gendron, 5.17; Stankiewicz, 12.00; McCreary, mi-neure et mauvaise conduite, 12.44; Hicks, 14.23.	
Arrêts: Worsley 7(33), Dufour, 7(22).	

Cleland Mortson, Guy Rousseau et Léon Rochefort ont marqué les buts des représentants de la Vieille Capitale dans la ligue Américaine de hockey, tandis que le gardien Lorne Worsley repoussait 33 lancers, pour ainsi voler la vedette individuelle du match. Son opposant pour les Bears, Claude Dufour, repoussait par ailleurs 22 lancers.

Le jeu fut passablement rude. Un total de 18 punitions furent décernées au cours du match. C'est Rochefort qui a marqué le but décisif à 8.28 minutes de la troisième période.

EN BREF

BOSTON — Le nouveau géant des Red Sox de Boston, Billy Herman, a annoncé un nouveau personnel d'instructeurs, composé de Sal Maglie, Len Orkie, Pete Runnels et Billy Gardner. Bob Turley, Harry Malmberg et Al Lakerman ont ainsi reçu leur congé.

Affiliation de cinq ans avec les Maple Leafs

Les Maple Leafs de Verdun de la Ligue de hockey métropolitaine junior ont révélé qu'ils avaient signé une affiliation de cinq ans avec les clubs juniors de la police de Verdun et l'Association des Red Wings de Verdun, deux organisations qui jouissent d'une réputation des plus enviables dans le monde du hockey mineur.

Verdun a toujours été reconnu comme une pépinière des joueurs de hockey et au cours des dernières années, Red Wings et Police ont représenté cette cité avec de puissantes équipes lors des différents tournois compétitifs organisés à travers la province de Québec et de l'Ontario.

Nul doute qu'avec un système de clubs fermes aussi bien organisé, Verdun pourra compter sur plusieurs brillants jeunes joueurs au cours des prochaines années.

Chartrand impressionné. Entre-temps, les Maple Leafs de Verdun poursuivent leur entraînement sous l'œil attentif de l'instructeur Floyd Curry. Tout indique que les Leafs ne manqueront pas de puissance au centre avec des joueurs aussi talentueux que Doug Galbraith, Florin et Chartrand, Peter Wright et Tiger Savoie. Un joueur rapide et très agressif, Chartrand a brillé d'un vif éclat jusqu'ici.

Curry a également obtenu le renfort du Canadien Junior qui a retourné aux Leafs les alliés Jack Rathwell et Serge Guérin ainsi que les arrière-gardes Mike Jenkins, Fernand Latour, Jean Filiatreault et Jean-Yves Cartier. Ces derniers rejoindront à la ligne bleue des Leafs le vétérain Leo Myles sur qui l'on fonde de grands espoirs. La joute que les Canadiens ont obtenue cet été par l'entremise de Michel Racicot l'un de leurs dépisteurs, a créé une superbe impression avec le Canadien Junior.

Verdun s'est aussi porté acquéreur des services du jeune gardien de buts Normand Giroux des Alouettes de Saint-Jérôme. Giroux batifola actuellement avec Yves Houle pour le poste de cerbère des Leafs.

Nominations

Le président des Maple Leafs, Paul-Emile Levert a aussi annoncé qu'Alex Viau cumulera les fonctions de général des Leafs et que Claude Lacoste assumera les fonctions d'éclairer. De plus Verdun pourra compter cette saison sur les précieux services d'André Biron comme entraîneur.

Résultats à B.B.

SAMEDI	
PREMIERE COURSE	
Amber 2.80 2.90 2.60	
Pine Acres Scott 2.00 5.00	
Singing Duke 2.95	
Temps: 2:13 2-5	
DEUXIEME COURSE	
Faet Traffic 5.40 3.80 2.90	
Bobby La Rue 6.80 5.70	
Oro G. Kett 3.90	
Temps: 2:19	
DOUBLE \$77.80	
Barney Handy 5.80 3.50 2.80	
Vantawin Wick 4.80 3.50	
Meadow Fricco 3.90	
Temps: 2:14 1-5	
QUATRIEME COURSE	
Lotta Luck 22.00 8.50 4.90	
Billy C. Guy 13.90 6.30	
My Son's Dionne 3.80	
Temps: 2:17 1-5	
QUINZIEME COURSE	
Tony Clap 6.00 3.80 2.90	
Patch on 3.40 2.70	
Rover Boy 2.90	
Temps: 2:12 3-5	
SIXIEME COURSE	
J. J. Wann 12.40 5.70 3.90	
Key Pebble 7.10 4.00	
Singer 4.30	
Temps: 2:12 1-5	
SEPTIEME COURSE	
Senator Eric 28.20 7.40 4.90	
Meadowbrook 3.90 3.20	
Innocent Bob 3.50	
Temps: 2:13 4-5	
QUINZIEME COURSE	
Van's First 7.30 4.50 3.30	
Paris Demon 7.60 4.50	
Great Duke 3.80	
Temps: 2:14 2-5	
NEUVIEME COURSE	
Whirlwind 8.00 4.60 2.60	
Drummond Window 6.20 3.00	
Collector 2.60	
Temps: 2:09 1-5	
DIXIEME COURSE	
Burton Hi Le 5.90 4.50 2.90	
Red Mile 4.90	
Bim Bom Bay 4.40	
Temps: 2:12 3-5	
EXACTA: \$36.20	

DIMANCHE

PREMIERE COURSE	
Alice Lind 4.60 3.80 3.40	
Poul Ball 24.10 8.70	
Calumet Rosecroft 4.30	
Temps: 2:12 3-5	
DEUXIEME COURSE	
Sir Prince 16.30 7.50 5.20	
Raffles 3.50 3.10	
Robert L 7.10	
Temps: 2:10	
DOUBLE \$77.80	
Bennie Boy C. 8.30 4.90 3.10	
Scotch Andy 8.70 4.50	
Keyko 2.80	
Temps: 2:10	
QUATRIEME COURSE	
Prudence's Boy 6.50 4.90 2.70	
Leonard Abbe 6.20 3.80	
Rus Crane 3.30	
Temps: 2:08 4-5	
QUINZIEME COURSE	
Scotch Newport 4.70 2.70 2.30	
C.J. McKivo 2.70 2.60	
Adios Alex 4.90	
Temps: 2:08 4-3	
SIXIEME COURSE	
Drednaught 4.50 3.20 2.60	
Demon Rainbow 8.30 4.30 3.30	
Rome Hanover 3.90	
Temps: 2:07 1	
SEPTIEME COURSE	
Gene D 7.40 4.50 3.60	
Comestoga Fritz 9.30 6.30	
Lucky June 2.70	
Temps: 2:09 1	
QUINZIEME COURSE	
Just Rice 4.60 3.80 3.10	
Uncle Duck 3.90 3.10	
Well Away 4.40	
Temps: 2:05 3	
NEUVIEME COURSE	
Dean Herbert 14.80 9.00 4.60	
Patch Creed 8.20 3.60	
Good Flyer 2.05	
Temps: 2:04 2	
DIXIEME COURSE	
Sir Mica 6.30 3.70 2.20	
Irene Mir 4.20 2.90	
Misty Haves 3.40	
Temps: 2:01	
EXACTA: \$25.40	

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE	
Trot — Non gagnant de \$1500. — \$80.	
1 Kirk's Vote H. Lamarre	
2 Scooty Chas Y. Desjardins	
3 Vega Wick P. Sauve	
4 Dawk P.P. Caldwell	
5 Hottent Pete R. Bouchillier	
6 Donny Brooke E. Turcotte	
7 Dale Heberling R. Savignac	
8 Newport Key G. Hess	
Aussi éligible	
Merric Meander L. Pelletier	
DEUXIEME COURSE	
Amble — Non gagnant de \$1500. — \$80.	
1 Oak Glen J. J. Martineau	
2 Sunny Alp L. Pelletier	
3 Connie Atom R. Curran	
4 Super Knight J. Letourneau	
5 Nifty Chief C. Paradis	
6 Dick Johnston G. Johnson	
7 Santaley H. Picard	
8 Soverleg H. Lamarre	
Aussi éligible	
Stormy M. R. Bolly	
TROISIEME COURSE	
Amble — Non gagnant de \$1500. — \$900.	
1 C.D. Texas C. Dupré	
2 Brave Wil R. Caldwell	
3 Mr. G. Dillon A. MacRae	
4 Shadydale Chant V. Bourgon	
5 Hi Hawk T. Horton	
6 Penny Chief R. Bolly	
7 Zero King M. Picard	
8 Valorous Pick J.P. Gauthier	
Aussi éligible	
Shady Adios M. Gingras	
QUATRIEME COURSE	
Amble — Reclamer — \$900.	
1 Mercury Hanover B. Ferron	
2 Princess Stars C. Bélanger	
3 Surge P. Caldwell	
4 Adios Todd R. Savignac	
5 Miss Mironac P. Grenier	
6 Bobby Sage Y. Plouffe	
7 Calumet Cash J. Letourneau	
8 Miss Trial J. Wiener	
Aussi éligible	
Royal Mahoney E. Turcotte	
CINQUIEME COURSE	
Amble — Non gagnant de \$1500. — \$900.	
1 The Tippler A. Hanna	
2 Forgetful G. Ballarignon	
3 Mr. Waters H. Lamarre	
4 Holiday Jinx P. Laframboise	
5 Fred Scott Jr. C. Dupré	
6 Timber Tone K. McElroy	
7 Sir Royal Pride T. Horton	
8 Easy Abe P. Caldwell	
Aussi éligible	
Valleyfield Star R. Lacombe	
SIXIEME COURSE	
Amble — Non gagnant de \$2,000. — \$1,000.	
1 Our Chance P. Caldwell	
2 C.B. Bell R. Goutti	
3 Adios Scott C. Dupré	
4 Atom Direct B. K. Waples	
5 Warden Scott R. Barribeau	
6 Avalon Frost R. Bardier	
7 Milton Hanover K. McElroy	
8 Checkit G. Lachance	
Aussi éligible	
Sandy Elkington G. Lachance	
SEPTIEME COURSE	
Amble — Non gagnant de \$2,500. — \$1,100.	
1 Widower Patch E. Poulin	
2 Hi Land Lark E. Bradette	
3 Sugar Prince R. Bolly	
4 White Flame G. Raymond	
5 Harry Johnston G. Johnston	
6 Dark Mission R. Savignac	
7 Dale Herbert J. Wiener	
8 Sir Ha. G. Lachance	
Aussi éligible	
Sym's Best R. Barribeau	
HUITIEME COURSE	
Amble — Gagnants au-dessus de \$4,000. — \$1,600.	
1 Adios Mont C. St-Jacques	
2 Mary Hanover Z. Béard	
3 Key Guard R. White	
4 The Montrealer F. Leboeuf	
5 Esquire Queen F. Baise	
6 Fiddler's Green G. Lachance	
7 Coppermuth Rhoé Pilon	
8 Armbr. Champ Henri Pilon	
NEUVIEME COURSE	
Trot — Favori (2) — \$2,500.	
1 Red Flare Z. Béard	
2 Great Duke P. Robillard	
3 Flashy Freight G. Lachance	
4 Dark Mission B. Côté	
5 Avalon Celia Dunc. MacTavish	
6 Replica Herbert C. Herbert	
8 H. J. M. Gingras	
DIXIEME COURSE	
Amble — Reclamer — \$900.	
1 Red Flare M. Gingras	
2 M. Princess Alice J. Letourneau	

LES ALOUETTES MORDENT LA POUSSIERE 23 A 7

CALGARY. — Après leur dernier triomphe sensationnel contre les puissants Lions de la Colombie Britannique, les Alouettes de Montréal ont déçu samedi soir à Calgary, mordant la poussière au compte de 23 à 7.

On sait que les Alouettes doivent livrer un autre match, ce soir, à Winnipeg, contre les Blue Bombers de l'endroit. Jim Trimble qui était confiant de voir son équipe l'emporter contre les Stampede, samedi soir, avait favorisé la formation "shot-gun" dans les pratiques qui précéderont le match.

Les Alouettes ont récolté leur seul majeur quand Ed Laren a saisi un botté de dégagement de Jim Furlong pour ensuite relayer le ballon à Ted Page, qui a marqué 30 verges jusqu'à la ligne des buts des Stampede. Beretta devait toutefois rater le converti. Il se reprit plus tard, récoltant un simple sur un botté de 62 verges.

Les Stampede ont pris les devants dès le premier jeu quand Larry Robinson y alla d'un simple sur le botté d'ouverture. Robinson récolta d'ailleurs 11 des 23 points des Stampede avec trois placements un simple et un converti.

Jerry Keeling qui alternait avec Eagle Day au quart, a réussi le premier majeur des Stampede et effectua aussi une passe de touché à Bobby

Taylor, sur le dernier jeu de la partie. Les Alouettes ont joué de malchance quand à deux occasions des punitions ont annulé des gains appréciables. Nat Craddock en fut la première victime. Willie Lambert, après avoir couru jusque dans la zone des buts du Calgary sur une passe de George Bork, a vu l'arbitre annuler le majeur; les Blue Bombers de l'endroit. Les Alouettes avaient illégalement mis le ballon au jeu.

Par suite de cette défaite, les Alouettes n'ont toujours que deux minces points d'avance sur les Argonauts de Toronto, en troisième place.

SOMMAIRE
Premier quart
1-Calgary: Simple (Un botté d'ouverture de Robinson alors que Dixon est plaqué dans la zone des buts) 0.13

A GRAND RAPIDS, SAMEDI
Autre défaite des Rifles
Grand Rapids — Les Rifles de Sam Etchevery de la ligue de football américaine Unie, ont subi une nouvelle défaite de 14-10 aux mains des Blazers de Grand Rapids, samedi soir, à Grand Rapids, Michigan.

Les Blazers ont complété deux touchés convertis au deuxième quart, des majeurs par Donnie Davis et Jewett, sur des passes de Chlebek, après avoir été incapables de franchir la zone des buts des Rifles, au premier quart.

Blocker des Rifles a par la suite réduit l'avance des Blazers à 14-7, en comptant un touché converti par Limmerrick. Ce dernier réussissait

Les journalistes ne manqueront rien
TOKIO. — Les journalistes chargés des reportages sur les Jeux Olympiques auront le don d'ubiquité. C'est ainsi que le reporter qui sera assis sur son banc de presse au stadium où se dérouleront les épreuves d'athlétisme pourra suivre également un match de basket ou un assaut d'escrime. En effet, sur les pupitres de presse du stadium ont été disposés des appareils de télévision miniatures à raison d'un pour trois journalistes.

Ce qu'il y a de meilleur sur cette table, c'est Perrier, l'eau de table-miracle, le "mixer" miracle, source phénoménale qui jaillit joyeusement du Midi de la France. Célèbre dans le monde entier, claire comme le cristal, elle vient tout droit de la source, Perrier l'a simplement mise en bouteilles.

Nos compliments à l'hôtesse
qui servira Perrier nature ou avec une tranche de citron, qui l'utilisera comme "mixer" avec le Whisky, le vin, le Cognac et les Collins; qui offrira Perrier à table, avec un bon repas, délicate attention d'une hôtesse de classe.

EAU NATURELLE PÉTILLANTE
Importée de France

Sélections

- 1 Scotly Oaks Vega Wick Donnybrook
- 2 Connie Atom Oak Glen Santaley
- 3 Brave Wil, C.D. Texas Mr. G. Dillon
- 4 Calumet Cash Bobby Sage Surge
- 5 Timber Tone Forgetful The Tippler
- 6 Atom Direct B. Avalon Frost Milton Hanover
- 7 Harry Johnston Widower Patch White Flame
- 8 Key Guard Adios Mont Marv Hanover
- 9 Rodney Frost Hi Jet Palacore
- 10 Steady Flash Miss Princess Alice Red Flare

En vente à Montréal chez: Anjou-Québec Eng. • Boucherie de Paris • Boucherie Parisienne • Buywell Food Markets Ltd. • Clifford's Market • Clement Food Market • Alex. A. Charlers Ltd. • Magasins Dione • Magasins Dominion • Marché Dunn Richelieu • Davies Bros. • J. Desjardins • T. Eaton Co. Ltd. of Montreal • Magasins Excel • France Canada Eng. • Léon Gamache Ltd. • A. Gaboury & Fils • Gordon & Son Inc. • Magasins IGA • Epicerie Charles Latonde • Epicerie Lachance • C. Lauzon • Magasins Métro • Marché Modèle • Northcliffe Market • Normand-Canada Eng. • Epicerie Pelletier • Epicerie Renaud • Magasins Richelieu • Epicerie Z. Rochon • Magasins Shop & Save • Magasins Steinberg • A. L. Van Houtte & Fils • Gérard Van Houtte Inc. Aussi dans la plupart des pharmacies. **À Québec:** Bardou & Fils • Dionne • Magasins Dominion • Magasins Excel • A. Grenier • E. Lapointe • Magasins Steinberg. Pharmacies: Livernois • Jolicoeur • Brunet • Lachance Boissinot et autres.

L'empereur Hiro Hito a proclamé l'ouverture des jeux de la 18e olympiade, samedi à Tokyo

L'empereur a proclamé l'ouverture des jeux olympiques samedi et après a retenti une fanfare de trompettes vers laquelle se sont tournés toutes les délégations en signe d'hommage.

Le drapeau olympique, porté par huit marins japonais, fut entré dans le stade par la porte sud. Il fut hissé au grand mat de 15 mètres planté dans le coin nord

Au moment de l'arrivée de la flamme dans le stade, la plupart des membres des délégations, selon une tradition alle aussi bien établie, ont quitté leurs rangs pour se rapprocher du passage de la torche.

Après l'exécution de l'hymne, les porte-drapeaux des différentes délégations se rancent en demi-cercle autour de l'estade sur laquelle monte maintenant le champion de gymnastique japonais Takashi, qui prononce le serment olympique en tenant de sa main gauche le pan du drapeau japonais et en levant sa main droite: "Au nom de tous les concurrents, dit-il, je promet que nous nous présentons aux jeux olympiques en concurrents loyaux, respectueux des règlements qui les régissent et désireux d'y participer dans un esprit d'équilibre pour la gloire du sport et l'honneur de nos équipes".

Le serment une fois prononcé, des milliers de pigeons s'échappent de leurs cages vertes. L'hymne japonais est exécuté par les orchestres et les chœurs. Au même moment, cinq avions militaires japonais dessinent chacun dans le ciel un anneau de couleurs différentes: bleu, jaune, vert, rose et blanc.

Les porte-drapeaux regagnent leur place à la tête de leurs délégations. L'empereur quitte la tribune d'honneur au moment précis où retentit, enregistré électriquement, un corillon des cloches de temples les plus célèbres du Japon.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture des jeux de Tokyo une brève cérémonie s'est dé-

roulée devant la grande entrée du stade où a été dévoilée une stèle portant un médaillon de la mémoire du baron Pierre de Coubertin qui redonna la vie, à la fin du siècle dernier, à l'idéal olympique. M. Daigoro Yasukawa, président du comité organisateur des jeux et M. Avery Brundage, président du comité international olympique, prononcèrent chacun une courte allocution. Après quoi le Dr Shingoro Takashi, mem-

bre Japonais du comité international olympique, dévoila la stèle commémorant en même temps que le souvenir du fondateur des jeux de l'époque moderne, le 70e anniversaire du C.I.O.

Les vœux du Saint Père

"L'Eglise a toujours regardé avec un joyeux espoir les jeux olympiques en voyant en eux une profonde et très humaine signification qu'il faut sauvegarder et mettre en valeur" a déclaré le pape dans un message qu'il a adressé au cardinal Tahsuo Doi, archevêque de Tokyo.

Paul VI a exprimé tout d'abord, dans ce document, ses sentiments d'estime et d'affection pour les phalanges généreuses d'athlètes du monde entier "et à la noble nation japonaise qui les accueille dans cette capitale, en leur offrant, dit-il — avec les réalisations hardies de son vibrant progrès technique — le parfum délicat de son hospitalité, la splendeur suggestive de ses beautés naturelles et surtout l'attrait ardent et majestueux de sa civilisation millénaire".

Rappelant l'intérêt que l'Eglise a toujours témoigné pour les jeux olympiques, Paul VI dit: "Saint Pie X en accueillant en 1905 le baron Pierre de Coubertin, qui inaugura les olympiades modernes, encouragea et approuva ses nobles desseins qui eurent un admirable épanouissement et un succès croissant. Pie XII à plusieurs reprises, jusqu'à l'inauguration du stade olympique à Rome, eut des paroles de grande appréciation pour la fonction éducatrice des sports dans ses salutaires effets pour l'âme et le corps. Jean XXIII, notre prédécesseur immédiat, eut la joie de recevoir sur le parvis de la basilique vaticane, le 24 août 1960, lors de la rencontre inoubliable de cette soirée romaine dorée, les équipes vibrant d'enthousiasme des participants à la XVIIIème olympiade".

Insistant sur l'idée que l'Eglise encourage et bénit les sports lorsqu'ils ne sont pas seulement une manifestation de force physique, et d'intérêts matériels, mais un instrument d'élevation, Paul VI rappelle les paroles pro-

Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles

AIDE DEMANDÉ POUR LABORATOIRE DE LANGUES
Exigences :
 1°) Posséder un baccalauréat ès-arts
 2°) Avoir suivi ou accepter de suivre un cours à l'Université dans ce domaine
 Salaire initial \$3,200.00
 Adresser toute correspondance à :
Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles,
 a/s M. Paul-René Lortie,
 Directeur général des études,
 216, boul. Laval, Ste-Rose-de-Laval

PROGRAMMEURS

Nous avons besoin de deux programmeurs pour travailler à la "définition de problèmes", tracer des diagrammes par blocs, coder les diagrammes, monter des jeux d'essai et les vérifier sur l'ordinateur, rédiger le manuel de documentation et le manuel de l'opérateur.
 Un des postes commande un début de cours universitaire en sciences ou en commerce (ou de l'expérience en programmation), deux à trois ans de travail sur les opérations de machines mécanographiques et un contact facile. L'autre poste requiert un cours scientifique complet (ou l'équivalent), une ou deux années d'expérience sur les opérations des machines mécanographiques et de la facilité pour rédiger en français.
 Des aptitudes pour les mathématiques et l'analyse sont requises dans les deux cas. Nous considérerons les candidats des deux sexes. Discretion absolue assurée à ceux qui écriront à :

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
 Directeur du Personnel
 Avenue des Commandeurs
 Lévis

COMPTABLE D'USINE

Les services d'un comptable d'usine sont requis pour un poste de haute responsabilité à notre usine de Contrecoeur. Le candidat choisi devra présenter les caractéristiques suivantes : être parfaitement bilingue, détenir le titre de R.I.A. ou autre titre représentant une formation comptable équivalente et posséder une vaste expérience en comptabilité industrielle dans le secteur de l'industrie lourde et de préférence, relative à l'utilisation d'un système de prix de revient.
 Les candidats devront soumettre des détails complets quant aux antécédents académiques et à l'expérience d'affaires ainsi que le montant du salaire désiré à :

Comptable d'Usine
 Dosco Steel Limited
 Casier Postal 67, Montréal

DEVENEZ INSPECTEUR EN SECURITE INDUSTRIELLE COURS COMPLET EN FRANÇAIS

Un cours de sécurité industrielle par correspondance. Après 6 mois d'entraînement vous obtiendrez votre certificat. Service de placement gratuit à nos diplômés pour la surveillance des accidents de travail dans les entreprises industrielles.
 Pour informations additionnelles, adressez-vous à INSTITUT LOUVAIN, 1459 est, Bélanger. Pour rendez-vous tél. : 725-6497-98. Ou postez ce coupon à :

INSTITUT LOUVAIN 1459 est, Bélanger, Dépt. 1280, Montréal

Nom
 Adresse Tél. :
 Ville Age

LOCAUX A USAGE DE BUREAUX dans la principale rue commerçante de CHOMEDEY

Place Jeanne-d'Arc
 746, boulevard Curé-Labelle

- Bâtiment de 3 étages, neuf (1 1/2 an)
- De 400 à 5,000 pieds carrés; à compter de \$2.00 le pied carré
- Appareils d'éclairage fournis par le propriétaire
- Occupation immédiate ou non

Pour tous renseignements, téléphoner à
M. D. GRUER 739-4701

POSSIBILITES DE CARRIERE EN ADMINISTRATION FINANCIERE

Importante société pétrolière offre possibilités aux jeunes gens de valeur désireux de se tailler une carrière dans le domaine des finances; analyse et administration, statistiques et autres fonctions connexes.
 Ces fonctions conduisent à des postes de surveillance en 2 ou 3 ans, selon les aptitudes de la personne.
 Les postulants doivent posséder un degré universitaire en Sciences Commerciales.
AUTRES QUALITES REQUISES :
 Age : 22 à 26 ans
 Expérience de 2 à 3 ans en comptabilité, analyse financière, etc.
 Salaire proportionné à l'instruction et à l'expérience.
 Adresser curriculum vitae à :
Case 771 — Le Devoir, Montréal
 Discretion assurée à toutes les réponses

INGENIEUR EN RADAR Jusqu'à \$8,640

Ministère de la Défense nationale
 OTTAWA
 On demande un ingénieur à compétence professionnelle qui, dans le cadre d'un programme de soutien logistique, sera appelé à assumer de vastes responsabilités pour la modification du matériel, l'appréciation des programmes d'entretien et l'étude de l'achat des pièces de rechange pour les radars de grande puissance.
 Les intéressés peuvent se procurer précisions et formules de demande en écrivant, sous la mention 64-1151 A, à : LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4.

CONSEIL EN PREVENTION DES INCENDIES — BILINGUE — Jusqu'à \$8,640

Ministère des Travaux publics — Ottawa
 Ce poste s'adresse à un ingénieur-électricien qui fera fonction de conseil en prévention des incendies auprès des ministères et organismes du gouvernement fédéral et qui sera appelé à concevoir et à préparer des plans et des devis pour les aménagements de protection contre l'incendie et à faire l'inspection et l'épreuve des installations.
 Les ingénieurs à compétence professionnelle sont invités à s'inscrire à la
COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4,
 et de rappeler le numéro de concours 64-1155

CHEF SERVICES FRANÇAIS DE REDACTION \$7,950 - \$9,030

Direction de l'information et de la Gazette du Travail
 ministère du Travail
 OTTAWA
 Publier la Gazette du Travail et surveiller la préparation pour publication de tous les textes français que publie le ministère. Les candidats doivent avoir un certain nombre d'années d'expérience pertinente et une bonne connaissance du français et de l'anglais.
 On se procure précisions et formules de demande aux bureaux de poste dans les grands centres, aux divers bureaux du Service national de placement ou de la Commission du service civil.
 Prière de rappeler le numéro de concours 64-1955

TRADUCTEURS — TEXTES JURIDIQUES — Jusqu'à \$7,650

Bureau des traductions
 Secrétariat d'Etat
 OTTAWA
 Le titulaire aura pour fonctions de traduire surtout de l'anglais au français, des projets de lois publiques et d'autres documents relatifs au travail de la Chambre des communes ou du Sénat, ainsi que divers textes de matière juridique ou parajuridique pour le compte des ministères du gouvernement.
 Les qualités requises comprennent notamment un diplôme universitaire en droit ou les études secondaires au complet et une certaine formation juridique reconnue.
 On se procure précisions et formules de demande aux bureaux de poste dans les grands centres, aux divers bureaux du Service national de placement ou de la Commission du service civil.
 Prière de rappeler le numéro de concours 64-715

INGENIEUR-ELECTRICIEN D'EXPERIENCE — BILINGUE — Jusqu'à \$10,700

Le ministère fédéral des Transports demande, pour affectation à Montréal, un surintendant du fonctionnement et de l'entretien des installations de télécommunications et d'électronique du Ministère dans la province de Québec. Le titulaire devra exercer son activité en divers domaines administratifs et techniques et, en particulier, assurer la liaison avec les compagnies de navigation aérienne et maritime, faire des études de technologie, élaborer les programmes d'inspection et préparer l'estimation des frais.
 Les ingénieurs à compétence professionnelle sont invités à s'inscrire sous la mention 64-1151-C à la
COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA OTTAWA 4

SPECIALISTE EN GENIE NUCLEAIRE — STIMULATION DU COMMERCE — Jusqu'à \$10,700

Le ministère du Commerce demande un ingénieur à compétence professionnelle pour affectation à Ottawa où il sera chargé de stimuler les ventes à l'étranger du matériel d'usine nucléaire de fabrication canadienne, d'aider à l'élaboration de programmes, de participer à des missions ou à des expositions commerciales et d'engager des entretiens avec des organismes nationaux et internationaux dans le domaine nucléaire.
 Qualités — Plusieurs années d'expérience du fonctionnement, de la création ou de la fabrication du matériel d'usine nucléaire et vaste connaissance des industries canadiennes pertinentes.
 Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire SANS TARDER à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et de demander la circulaire d'information 64-1212.

DEAN HERBERT GAGNE L'INVITATION DE \$5,000

Un nouveau venu à Montréal, Dean Herbert, rejoint de 4 ans d'Alpha Hal, a fait la barbe à nos vedettes, hier, gagnant l'Amble Invitation de \$5,000 en 2:04.2, à Blue Bonnets. Dean Herbert, propriétaire de la

ferme Herbert de London, Ont., a pris les devants au quart de mille, et a ensuite conservé la tête jusqu'au fil, devançant le puissant Patch Creed et le non moins vaillant Good Flyer.

Négligé des parieurs, Dean Herbert a rapporté \$14,90 \$3,00 et \$4,60. Patch Creed, conduit par Marcel Dostie, s'est maintenu au deuxième rang, sans toutefois pouvoir rejoindre Dean Herbert, et a retourné \$8.20 et \$3.60. Quant à Good Flyer, qui était favori, il a rapporté \$2.50 en show.
 Starbord a pris la quatrième position devant le trois ans Timely Knight, qui revenait aux courses après un repos de cinq semaines.

bleurs de deux ans se disputèrent une bourse de \$10,664 dans le cadre d'un des futures de B. Bonnets, et le vainqueur fut Monsieur Richelieu qui devança Northwood. Combat par trois longueurs et Mr. Champ B. par douze longueurs.
 Lundi soir, dix ambleurs de deux ans se feront la lutte à 7h. 30 pour une bourse de \$12,818 (futurité no. 9) Il n'y aura pas de paris sur cette épreuve.
 Les inscrits sont Lincoln's Champ, Ben's Gift, Ben Herbert, Carrol Mar Mic, Northwood Daniel, Meadow Wayne, Northwood Diplomat, Judge Herbert, Opeongo et Remadios.

la prochaine fois demandez WHITE HORSE le scotch léger et agréable



PIERRE MONDOR
 AVOCAT
 SAINT-LAURENT — 744-4770

PUBLICISTE BILINGUE
 Situation permanente offrant des possibilités intéressantes comme représentant publicitaire. L'homme que nous emploierions devrait gagner au moins \$100. par semaine en commissions sur ventes. — Envoyer détails : Age - Education - expérience. Automobile nécessaire.
 Case 959, "Le Devoir," Montréal

VENDEUR DEMANDE

Un important hebdomadaire de la Rive-Sud a un besoin immédiat d'un vendeur de publicité. Le candidat devra pouvoir préparer les esquisses (lay-out). Le salaire sera en conformité avec l'expérience et les qualifications. Salaire de base plus commission, bénéfices d'assurance-groupes. —
 Ecrire à : Casier postal 130, Cité de Jacques-Cartier.

DESSINATEUR INTERMEDIAIRE

Ville St-Laurent
 Avec expérience dans le métal architectural et, ou, dans le dessin des fenêtres. Doit être apte à préparer rapidement des dessins pour les magasins, sous une surveillance. Emploi permanent, excellentes conditions de travail, avec une importante compagnie nationale. Bénéfices usuels de la compagnie. Adressez-vous au département du personnel :
 RI. 7-1121

DIRECTEUR DES RELATIONS DU TRAVAIL POUR UNE GRANDE ENTREPRISE

FONCTIONS : travailler au règlement des conflits ouvriers et à l'amélioration des rapports entre employeur et employés.
 QUALITES REQUISES : diplôme universitaire en droit, relations industrielles ou discipline connexe; ou diplôme d'études secondaires et plusieurs années d'expérience dans ce domaine; connaissance des lois ouvrières, des organisations ouvrières et patronales; aptitudes à la négociation, bon jugement, objectivité, connaissance du français et de l'anglais et autres qualités personnelles appropriées.
 Traitement selon la compétence.
 Adresser le curriculum vitae au casier postal Le Soleil.
 Toute demande d'emploi sera considérée comme strictement confidentielle.

Une importante compagnie possédant plusieurs machines en très bonne condition serait intéressée à travailler à l'heure pour contracteurs à travers la province. L'outillage comprend :
 1 tracteur OC-18, 41,000 lb - bull et winch
 3 tracteurs HD-9, 31,000 lb - équipés de lame-arrière
 1 tracteur également équipé de lame-arrière
 Toutes ces machines seraient disponibles au début de novembre.
 Des opérateurs de très grande expérience conduisent ces tracteurs.
 Prière de communiquer par téléphone au numéro 662-9273, Alma, Lac-St-Jean, ou par lettre à l'adresse suivante: M. Tremblay, 175, boul. Auger, Alma, Lac-St-Jean.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" - 844-3361 - TELEPHONEZ DEUX JOURS D'AVANCE

AIDE DOMESTIQUE

Aide générale pas de cuisine ni lavage, enfants, chambre privée avec téléviseur. \$25.00 par semaine. 489-1258. 13-10-64

FEMMES DEMANDEES

Jeunes femmes pour travail général de manufacture sans expérience nécessaire, \$28.00 par semaine. Paromont Pad, 9500, boul. St-Laurent. 13-10-64

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

APARTS - 5 pièces fermées chauffées, double, cuisine moderne, meuble, chauffage, piscine, taxes payées. \$20.00 semaine. 334-4787. 13-10-64

AVIS DE CESSON GENERALE

Aviz est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 septembre 1964 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PETER MAKLAN TRADING...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR DE MAGISTRAT Pour le district judiciaire de Montréal No 775-826

Thériault : les bibliothécaires se doivent de faire connaître, lire, aimer les auteurs locaux

Vous les bibliothécaires, vous avez le devoir de faire connaître, lire et aimer nos écrivains, qui sont la seule voix de notre nation... si c'est la culture française qui doit être la nôtre, plutôt qu'une culture canadienne-française authentique, ce n'est pas l'indépendance du Québec qu'il faut réclamer...

PERSONNE CAPABLE POUR TRAVAIL GENERAL DE MAISON

Personne capable pour travail général de maison, non logée, 4 adultes. Références. Téléphonez soir et fin de semaine à H.U. 8-8086. 13-10-64

HOMMES DEMANDES

VENDEURS DE PORTE A PORTE CABLE DE TELEVISION - Compagnie bien établie, circuits de vente de télévision, demande vendeurs de porte à porte, requiert bilinguisme et expérience commerciale. Salaires très élevés pour hommes ou femmes, travailleurs et enthousiastes. Pour interview, les personnes intéressées doivent appeler M. ROBERT GENISSE à 875-5040.

PERDU

Montre de dame, Bulova, encrelée de diamants, bracelet noir. Ste-Catherine à Simpson. Récompense. RE. 3-1704. 13-10-64

AVIS DE CESSON GENERALE

Aviz est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 septembre 1964 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GOLD'S MEAT MARKET INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28 septembre 1964, sous le numéro 1779520.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur HENRY J. McVOY de comparaître d'ici un mois. Montréal, le 6 octobre 1964. JEAN LEDUC Député-greffier C.M.M.

AUTOS A VENDRE

Buick 1957, équipée, bon moteur, propre, catalytic, aubaine, J.N.O. 324-2354. 13-10-64

QUOTIDIEN SPECIALISE BILINGUE EN ANGLAIS

Jeune canadienne-française bilingue. Travailler au département des nouvelles et informations. Projets de construction et de génie. Avantages habituels. Case 957 Le Devoir, Montréal. 13-10-64

EN DEMANDE

LOGEMENT DEMANDE - 7 ou 8 pièces, si possible bas avec sous-sol. Dans le nord ou l'ouest. Occupation immédiate. Tél.: 381-8461. 13-10-64

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPERIEURE No 54102

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-30

A LOUER

Bureaux modernes à louer. Henri-Bouasse, coin St-Laurent, 733-6393. 13-10-64

SOUFFLEUR DE VERRE

\$5,880 - \$6,420 Direction de la recherche ministère de l'Agriculture Ottawa (Ontario)

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, ventes, veufs, désirant rencontres sociales, courir, agence matrimoniale. Du Bonheur Ent. Tél.: RA. 9-0680. 13-10-64

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions - 6% - sur propriété - RA 9-4332. JNO

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-30

LAC DES PLAGES

40 chalets meublés, toilettes, réfrigérateur, bain, douche, piscine, 2 cuisines, salle de bain, 426-4761 ou les lundis seulement 3 à 10h. p.m. 389-9170. 13-10-64

On demande un souffleur de verre expérimenté

On demande un souffleur de verre expérimenté, qui devra concevoir des travaux spécialisés de soufflage, y compris la création, la fabrication et le façonnage d'articles spéciaux de verre.

PROPRIETES A VENDRE

OUTREMENT - 5 CHAMBRES A COUCHER - GARAGE DOUBLE AU NIVEAU DE LA RUE. Coteage neuf, style colonial, situé dans un beau secteur à Outremont en haut. Très grandes pièces, modèle de cuisine plus nouveaux, escaliers, carreaux, salle familiale avec foyer au rez-de-chaussée et la pièce de résistance plus beaux, escaliers, carreaux, salle familiale à la terrasse. C'est une occasion unique dans la vie de devenir propriétaire d'un foyer nouveau et moderne dans un beau quartier à Outremont. 2 à 4 heures p.m. Au coin des avenues Maplewood et Cochet. Construit par Fairway Courts, Inc. 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

A VENDRE

1 set de cuisine en cuivre avec haut très propre \$350.00 - 1 four à gaz pouvant chauffer 6 pièces - \$36.00 - 1 poêle combiné gaz-électricité, marche à pied \$60.00 - S. V. P. appelez 279-9612. 13-10-64

Pharmacien licencié, très bon salaire

Pharmacien licencié, très bon salaire, petite ville près Montréal. Erreur à 3500. Le Devoir, Montréal. 13-10-64

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

CARTIERVILLE - BORD DE L'EAU

Grand cottage moderne, grand confort, 4 chambres et boudoir couvert, 2 piscines, 2 cuisines, salle de jeu, 3 salles de bain, 2 autres toilettes, le haut utilisable, un appartement séparé, garage, terrain, bord de l'eau, tout confort ville et avantages revenus, échange possible propriété commerciale. Propriétaire, 331-2120. 26-10-64

On demande des techniciens de laboratoire

On demande des techniciens de laboratoire pour les travaux de recherche et d'investigation de produits alimentaires et des médicaments dans l'Unité des services de laboratoire de la Direction des aliments et drogues.

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

SEPT-ILES

Garage très moderne, 3 portes, 138 pieds long, grand entrepôt, 13800 pieds carrés, terrain de 264 pieds de façade, situé sur l'arrière principale de la ville, pouvant servir pour magasin, accessoire, matériel, etc. Vente de meubles, automobiles ou tout commerce similaire. Pour informations s'adresser à Guy ou François seulement. Case postale 1437 HAUTERVILLE, Q.C. Saguenay, Qué. 589-3325 13-10-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

DEMANDE D'EMPLOI

Couturière avec expérience demande couture dans les maisons privées. 861-8790. 13-10-64

Logements et appartements à louer

AVENUE DU PARC, 4555, près McRoi, 2 1/2 pièces, meublées, modernes, chauffage, eau chaude, 18 et plus. S'adresser au surintendant. J.N.O.

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

ELECTRICIEN

ELECTRICIEN, pour électricité générale, 3 ans d'expérience. Si possible, appeler après 6 heures p.m., à 521-8655, demander M. Lippe. 13-10-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale et bien-être social, Québec, Montréal (P.Q.)

Immeubles Guellet, Courtiers

Loranger, 3130 Sherbrooke est, 336-6655 13-10-64

MINISTRE DE LA VOIRIE

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q.K. PROJET: Q.K.-32

RENOUVELLEMENT

Renouvellement et réparations de façades, briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimés gratuits. Ouvrage garanti. 332-6777 1-11-64

Techniciens de laboratoire

Traitement initial jusqu'à \$4,320 Ministère de la Santé nationale

La campagne américaine

Johnson en Arizona

LONG BEACH, Californie — Le président Johnson, détendu et reposé après une journée passée à son ranch texan, a poussé dimanche une pointe jusqu'au cœur même du fief de son adversaire en venant assister au service religieux à Phoenix, Arizona, avant de poursuivre sa campagne vers la Californie.

C'est par cet arrêt de deux heures que le candidat démocrate dont la confiance dans l'issue du scrutin de novembre vient d'être considérablement renforcée par ses visites dans le Middle West et le Sud, a entamé la seconde partie de son "tour des Etats-Unis électoral". M. Johnson n'a prononcé officiellement aucun discours mais il s'est adressé de huit à dix fois à la foule venue l'accueillir en masse. Il n'a pas non plus rencontré son adversaire républicain qui était arrivé samedi dans sa ville. Mais cette étape, décidée en cours de voyage après le départ de Washington de la caravane Johnsonienne, devait constituer un véritable "test" de la popularité du président en Arizona.

Le résultat en a été immédiatement probant: à l'aéroport de Phoenix une mer de placards démocrates, brandis par des dizaines de milliers de bras, devait saluer l'arrivée du candidat démocrate. Tous les observateurs locaux et les journalistes qui suivent la caravane Goldwater et qui ont assisté à ses allées et venues à Phoenix étaient d'accord pour reconnaître que c'était la foule la plus dense jamais rassemblée à l'aérodrome, même pour y recevoir le fils du pays.

Au cours de son habituelle "perceuse" dans la foule, à l'aérodrome un placard portant les photos de Goldwater et de Miller que les démocrates cherchaient à enlever des mains de celui qui le portait est, dans la mêlée, tombé sur la tête du président, cabossant son chapeau texan mais ne lui faisant aucun mal.

LE THEME DE LA PAIX

Comme partout, depuis le début de son périple électoral, M. Johnson a placé le thème de la paix au cœur de ses allocutions à Long Beach et à San Francisco. M. Johnson a naturellement pris connaissance d'un sondage d'opinion réalisé dans les Etats du Texas, de l'Arkansas et de la Louisiane montrant pour la première fois que c'est le thème du maintien de la paix qui, de préférence à celui des droits civiques, est au premier plan des préoccupations de l'électeur.

Autour de ce thème, le président avait dans le Middle West développé les problèmes agricoles, économiques et industriels. Dans le Sud, il avait attaqué l'épineuse question des droits civiques en faisant appel à tous pour assurer l'égalité raciale dans le pays. En Californie, l'Etat-Champignon dont la population vient de dépasser celle de New York et qui est ainsi la plus peuplée de l'Union, ce sont des problèmes de l'avenir qu'il a traités. A Long Beach, près de Los Angeles, il a déclaré "notre préoccupation majeure doit être de savoir comment nous allons relever les défis que nous pose l'avenir et n'est pas de savoir comment d'autres générations ont fait avec les problèmes du passé".

L'UNITE

Autour de ce thème et répondant indirectement aux critiques de M. Goldwater dans le sud-ouest des Etats-Unis qui est le théâtre de ses fortunes politiques, M. Johnson a insisté à nouveau sur le fait que le peuple américain n'a d'avenir que dans l'unité.

Pour répondre à d'autres attaques du candidat républicain le président a affirmé: "Nous devons maintenir une Amérique militairement forte: nous le ferons. Nous devons maintenir une Amérique moralement forte: nous le ferons. Et nous devons toujours maintenir en mouvement la lancée de l'Amérique: nous le ferons".

Goldwater en Utah

SALT LAKE CITY (Utah). — Pour la première fois depuis qu'il parcourt le Far West à l'occasion d'une tournée électorale dans cinq Etats, le sénateur Goldwater a reçu à Salt Lake City, dans la nuit de samedi à dimanche, un accueil triomphal qui paraît devoir confirmer les pronostics selon lesquels l'Utah votera républicain le 3 novembre prochain.

La capitale des Mormons retient en général assez fidèlement la pensée politique de l'Etat tout entier et l'enthousiasme avec lequel elle a reçu l'adversaire du président Johnson a mis un peu de baume au cœur du sénateur de l'Arizona. M. Goldwater sait en effet que ses chances de remporter les élections de novembre sont maintenant plus que faibles mais il refuse de s'avouer vaincu. Bien au contraire, il s'évertue, au cours des jours qui restent, à combler un retard considérable et pense toujours qu'il y parviendra dans une certaine mesure, à force de ténacité et avec infiniment de chance.

En Californie, où il s'est rendu successivement à Los Angeles et à San Francisco, sa tournée ne paraît pas avoir sérieusement entamé la position très solide du président Johnson dans cet Etat qui a pourtant voté républicain depuis 16 ans. On rappelle, toutefois, à juste titre, dans l'entourage du sénateur que les réactions de l'électorat californien ont toujours été imprévisibles et que la partie est donc loin d'être perdue.

Au Texas la situation politique demeure très incertaine. Là encore le candidat républicain y consacre un maximum d'efforts. Depuis trois semaines il s'est rendu à trois reprises dans l'Etat natal du président Johnson et il compte y retourner au moins deux fois d'ici le mois de novembre.

Il en va de même pour l'Arizona fief par excellence du candidat républicain, où les sondages ne font pas non plus ressortir de majorité bien déclarée pour ou contre M. Goldwater. Celui-ci a passé la fin de semaine à Phoenix où il espérait pouvoir se reposer d'un voyage épuisant.

Durant ce dernier voyage M. Goldwater a également visité les Etats de Washington et d'Oregon qui avaient l'un et l'autre accordé une large majorité à M. Nixon il y a quatre ans mais qui paraissent aujourd'hui formuler certaines réserves sur le nouveau porte drapeau du "Grand Old Party".

A Salt Lake City, samedi soir, cette capitale prospère, à laquelle M. Johnson avait rendu visite il y a trois semaines, les sentiments conservateurs voire extrémistes l'emportent même sur le libéralisme républicain. Les arguments réitérés de M. Goldwater contre son adversaire démocrate ont trouvé ici un écho plus que favorable chez l'électeur mormon. Il est persuadé que M. Johnson capitule devant les communistes, qu'il a l'intention d'imposer une dictature socialiste à la nation et qu'il se complait dans les scandales politiques les plus désastrieux. A Salt Lake City, l'homme de la rue ne pense pas comme ailleurs qu'il faut choisir entre deux maux et que M. Johnson est le moindre de ceux-ci. Il est convaincu que la confirmation du candidat démocrate en tant que président des Etats-Unis conduira la nation à la catastrophe.

A TROIS JOURS DES ELECTIONS EN GRANDE-BRETAGNE

Le Labour augmente ses chances

LONDRES. — A quelques jours seulement de la consultation populaire, le pendule électoral continue à osciller en faveur des travaillistes. Dans le camp conservateur, les optimistes, avec en tête le secrétaire au Foreign Office, M. Richard Butler, n'envisagent plus qu'une victoire torie d'extrême justesse.

Les propos attribués à la fin de la semaine par un grand quotidien londonien à M. Butler qui est l'un des plus grands stratèges de son parti et qui n'hésite pas à évoquer le spectre d'un succès du Labour Party jeudi, ont fait l'effet d'une bombe. Il existe en effet une tendance au sein du parti de sir Alec Douglas Home selon laquelle une éclipse conservatrice permettrait aux membres du Brain Trust Tory de réorganiser un parti uni et vraiment dynamique. Le choc psychologique administré, non sans une certaine sérénité, par le chef de la diplomatie britannique n'avait selon toute vraisemblance, qu'un objectif à court terme: Galvaniser les troupes conservatrices et rallier les hésitants à l'étendard de sir Alec Douglas Home.

Les observateurs politiques avaient été également surpris et intrigués par le démenti apporté par M. Butler au cours de la même interview, à l'existence d'un projet anglo-américain de traité contre la prolifération des armes nucléaires qu'avait "révélé" au début de la semaine sir Alec Douglas Home. Celui-ci au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue samedi avant de commencer une tournée électorale dans la capitale devait faire marche arrière.

Aucun traité n'existe, mais sa mise au point ne serait qu'une question de jours. Toutefois, seule son acceptation par Moscou lui donnerait un sens.

La campagne devait d'ailleurs se dérouler cette semaine, sous le signe nucléaire. Les travaillistes ont accusé le gouvernement de sir Alec d'avoir d'ores et déjà entériné le projet américain de force nucléaire multilatérale et de ne pas avoir le courage d'en

informer le peuple britannique. Selon eux, sir Alec veut tenir cette question sous le boisseau jusqu'à long terme, ce qui est contraire à une conférence de presse, donnée à la veille de prendre le train pour Liverpool où il attendra dans la nuit de jeudi à vendredi le résultat du scrutin, le leader travailliste, M. Harold Wilson, s'est déclaré convaincu que le Labour Party remportera une grande victoire. Il a toutefois mis l'électorat en garde contre toute mesure spectaculaire que pourraient prendre les conservateurs avec le scrutin.

Les libéraux, eux, donnent l'impression de pressentir un succès travailliste. Leur leader, M. Jo Grimond, ne cesse depuis quelques jours d'asséner de puissants coups de butoir contre les positions conservatrices. Il a implicitement accusé samedi le ministre de l'éducation, M. Quintin Hogg, de ne pas hésiter à recourir à des procédés qui rappellent l'ancien sénateur américain Joseph McCarthy en laissant, notamment, entendre que le Labour Party est dominé par des éléments communistes.

20 ministres britanniques participeront ce soir, dans tout le pays, à une ultime offensive électorale destinée à assurer aux conservateurs les suffrages des électeurs hésitants, annonce en première page le "Sunday Express".

Le thème principal des orateurs, ajoute l'hebdomadaire conservateur, se rapportera à la volonté du parti tory de conserver l'indépendance nucléaire de la Grande-Bretagne, ce thème, estimé en effet les stratèges conservateurs, pourrait être déterminant dans le scrutin de jeudi.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

MOSCOU — M. Nicolas Podgorny a affirmé samedi que le P.C. soviétique maintenait fermement sa décision de convoquer le 15 décembre une conférence des partis communistes. Il a révélé que le comité central soviétique avait adressé une lettre spéciale d'invitation aux partis communistes et ouvriers, et déclaré qu'"une majorité écrasante de ces pays s'était prononcée pour la convocation la plus rapide possible du forum international".

SAIGON — Dans une lettre qu'il a adressée au général Duong Van Minh, qui fait fonction de chef de l'Etat du Vietnam, le général Nguyen Khanh, chef du gouvernement vietnamien, lui demande de désigner rapidement un nouveau président du gouvernement afin "de lui permettre de rejoindre l'armée pour participer avec ses compagnons d'armes à la lutte contre les communistes".

ANKARA — Les négociations pour l'ouverture à la circulation des civils de la route Nicosie-Kyrenia se poursuivent à Nicosie, a déclaré le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères qui a précisé que certaines difficultés n'avaient pas encore été éliminées.

WASHINGTON — Les Etats-Unis s'efforcent actuellement d'éviter qu'un colonel américain au Venezuela soit la victime indirecte de l'exécution d'un condamné politique sud-vietnamien à Saigon. Cette perspective inattendue s'est présentée lorsque les ravis-

seurs vénézuéliens du lieutenant colonel Michael Smolen, enlevé vendredi à Caracas, ont fait savoir qu'ils tueraient leur prisonnier si un jeune Vietnamien de 19 ans, Nguyen Van Troi, condamné à mort le mois dernier à Saigon pour avoir préparé un attentat contre le secrétaire américain à la défense M. Robert McNamara, était exécuté.

Bien que "l'affaire Tshombé" ait distrait l'attention

Les "non-engagés" sont satisfaits

LE CAIRE. — Une analyse minutieuse des décisions de la conférence des pays non-engagés indique qu'elle a réaffirmé les principes de base du non-alignement, notamment la coexistence pacifique, et qu'elle a adopté une attitude d'opposition active au colonialisme, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

Une importance toute spéciale a été accordée au rôle de l'Afrique parmi les régions du monde non-aligné. La ligue arabe a vu également son influence grandir, ainsi que le

démontre la résolution sur la Palestine. Le problème allemand n'a pas été évoqué, les délégués se contentant de souligner que "la division des nations est une cause de tension dans le monde", et d'exprimer l'espoir que ces nations seront réunifiées.

LE COLONIALISME

Pour la conférence, cependant, la cause principale de la tension est le colonialisme, en dépit de l'amélioration constatée à cet égard depuis la conférence de Belgrade de 1961.

Au sujet du Congo, les délégués ont condamné l'intervention étrangère dans ce pays et l'utilisation de mercenaires et ont demandé un cessez-le-feu. Le Portugal a été sévèrement attaqué pour les "mesures de répression" prises en Angola, au Mozambique, et dans les territoires portugais d'Afrique et d'Asie.

La Rhodésie du Sud n'a pas été épargnée, et des attaques ont été lancées contre la Grande-Bretagne pour sa politique à Aden et à Oman. La conférence a demandé le boycottage total de l'Afrique du Sud. En ce qui concerne les mouvements de libération, les délégués ont demandé, non seulement qu'il leur soit accordé une aide morale et politique, mais également militai-

re. On pensait qu'avec l'indépendance de l'Algérie, la politique française de décolonisation exemplifierait la France de toute critique. En fait, la conférence a demandé à la France de donner son indépendance à la Somalie française, et a exprimé ses regrets que la Martinique et la Guadeloupe ne soient pas encore des territoires autonomes.

Les Etats-Unis ont été plus ou moins épargnés. En ce qui concerne la base américaine de Guantanamo, la conférence a simplement demandé à Washington et à La Havane de régler leurs différends par des négociations. Porto Rico a été mentionné en passant.

L'URSS n'a pratiquement pas été citée dans la déclaration finale de la conférence, et en aucun moment n'a été critiquée.

Pour la Chine populaire, la conférence a répété l'appel de la réunion de Belgrade en faveur de son admission à l'ONU. La déclaration finale a passé totalement sous silence deux grandes questions: la proposition de l'Inde pour l'envoi d'une mission à Pékin afin de tenter de dissuader la Chine de poursuivre ses préparatifs nucléaires, et la tentative tragico-comique de M. Moïse Tshombé de participer à la conférence, sa captivité, et son renvoi comme "agent de l'impérialisme".

Un Brésil divisé attend de Gaulle

Le général de Gaulle et sa suite voguent actuellement vers le Brésil à bord du croiseur Colbert qui a quitté Montevideo samedi en début d'après-midi. Le Colbert est attendu demain matin à Rio.

Avant même son arrivée au Brésil, où un important dispositif de sécurité a été mis en place pour protéger le président français, la visite du général de Gaulle a déjà provoqué certains remous.

Ainsi M. Carlos Lacerda, gouverneur de l'Etat de Guanabara, a annoncé qu'il ignorerait la présence du général à Rio de Janeiro mardi. "L'Etat de Guanabara ignore la présence de de Gaulle, comme de Gaulle ignore l'Etat de Guanabara", dit M. Lacerda dans une déclaration à la presse. "De Gaulle sera en transit dans l'Etat de Guanabara, où il sera reçu par le président Castello Branco".

Le communiqué ajoute que M. Lacerda n'a reçu que samedi l'invitation le conviant à un dîner au cours duquel il devait recevoir la Légion d'Honneur. "Je ne suis pas grand amateur de banquets. Je n'aime pas porter l'habit. Enfin, ma femme ne se porte pas bien", a dit Lacerda.

Selon les observateurs, l'attitude de Lacerda vise sans doute des fins politiques. Il espère, estiment-ils, tirer profit de son attitude en se présentant comme "l'homme qui tient tête à de Gaulle". Le gouverneur, qui est candidat à la présidence de la république, ne semble pas avoir pardonné à de Gaulle le fait que celui-ci ne l'ait pas reçu à l'Elysée lorsque Lacerda a visité Paris au lendemain de la révolution d'avril. Il avait alors donné une tumultueuse conférence de presse.

MESSAGE DE GOULART

De son côté, M. Goulart, ancien président du Brésil déposé lors de la révolution du printemps dernier, a adressé à de Gaulle un message dans lequel il dit notamment: "Votre visite nous stimule par la compréhension qu'elle témoigne de nos problèmes et par la solidarité qu'elle manifeste avec notre détermination à progresser sur la voie de l'indépendance et par le souhait que nous exprimons d'une collaboration et d'échanges sans intervention, ni soumission".

Goulart rappelle par ailleurs que le Brésil est "en proie à de sérieux antagonismes, mais résolu à assurer le développement économique et social du peuple".

Thant souhaite que l'assemblée générale des NU soit retardée

NATIONS-UNIES, N.Y.

Le secrétaire général U Thant a déclaré samedi qu'il accueillerait avec plaisir un renvoi de "quelques semaines" de l'Assemblée générale des Nations Unies, car la position des deux parties principales concernant le problème des paiements arriérés s'était durcie et n'était pas susceptible de s'assouplir à l'heure actuelle.

U Thant a précisé qu'il n'avait encore reçu aucune suggestion concernant un renvoi de l'Assemblée dont l'ouverture demeure fixée au 10 novembre. Il a souligné que de toute façon l'Assemblée générale devrait, avant le 31 décembre prochain, procéder aux élections au conseil de sécurité et au conseil économique et social, voter le budget ordinaire de l'organisation internationale et examiner la situation à Chypre où le mandat de la force des Nations Unies vient à expiration le 26 décembre.

Répondant aux questions des journalistes qui l'attendaient à la sortie de son bureau, U Thant a indiqué qu'il pourrait faire plus tard certaines suggestions pour mettre fin à l'impasse actuelle dans laquelle se trouve la question du paiement des contributions aux forces de paix de l'ONU.

Enfin U Thant a rectifié une déclaration faite récemment par un de ses collaborateurs concernant une visite éventuelle du Premier ministre de l'Union soviétique M. Nikita Khrouchtchev à la prochaine Assemblée générale.

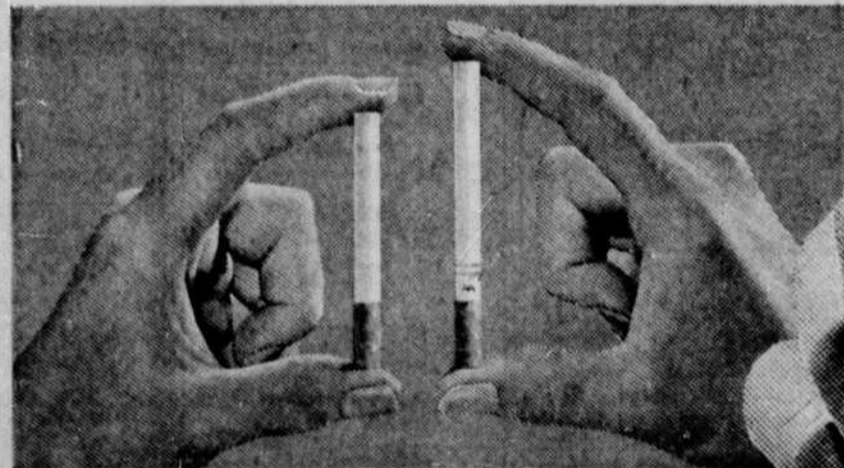
U Thant a bien confirmé qu'il avait invité M. Khrouchtchev à venir à l'Assemblée générale des Nations Unies, mais à la vingtième session qui s'ouvrira au mois de septembre 1965 à New-York et qui revêtira une solennité particulière en raison de l'anniversaire qu'elle marquera.

La vogue est aux Rothmans King Size



Ce n'est pas pour rien qu'un nombre de plus en plus grand de fumeurs adoptent

la Rothmans King Size. La raison en est bien simple. Sa longueur supplémentaire, son filtre plus efficace, le tabac le meilleur qui soit, rendent cette incomparable cigarette plus douce, plus fraîche, plus veloutée. Aucune cigarette courte ne pourrait vous procurer une telle satisfaction.



Essayez la Rothmans King Size et vous conviendrez qu'elle a tout pour plaire

ROTHMANS, LE NOM PAR EXCELLENCE EN CIGARETTES